Jean-Jacques Rousseau et le libraire-imprimeur Marc-Michel Rey.

Imprimé dans le tome X des *Annales J. J. Rousseau.*

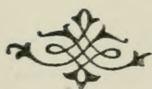
ALBERT SCHINZ

J.-J. Rousseau

et le libraire-imprimeur

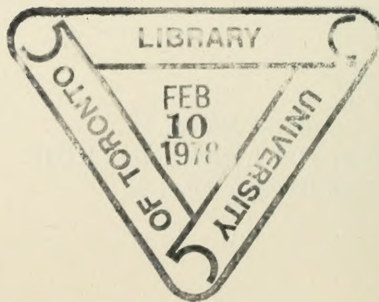
Marc-Michel Rey

Les relations personnelles.



A GENÈVE
CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR
Au Bourg-de-Four, 32

1916


LIBRARY
FEB
10
UNIVERSITY
OF TORONTO

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET LE LIBRAIRE-IMPRIMEUR MARC-MICHEL REY

Les relations personnelles.

REY imprima le premier, d'après les propres manuscrits de Rousseau, *le Discours sur l'Inégalité*, *la Lettre sur les Spectacles*, *la Nouvelle Héloïse*, *le Contrat Social*, *la Réponse à l'Archevêque de Paris*, *les Lettres écrites de la montagne*.

Musset-Pathay, *Vie et œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, lui consacre une courte notice de quinze lignes (vol. II, p. 277). L'histoire des relations de ces deux hommes est un terrain inexploré. Nous avions bien, depuis 1858, les lettres de Rousseau à Rey, éditées par Bosscha[1], mais il restait à en tirer parti : en en combinant les données avec les lettres de Rey à Rousseau, dont un grand nombre sont déposées à la bibliothèque de Neuchâtel, nous reconstituerons un chapitre fort important

[1] *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau à Marc-Michel Rey*, publiées par J. Bosscha, Amsterdam, Paris, 1858.

de la vie de Rousseau. Ou plutôt un double chapitre ; car cette correspondance nous offre, d'une part des données précieuses sur la personnalité de Rousseau, et d'autre part des renseignements abondants sur l'histoire des œuvres de Rousseau.

Nous abordons dans le présent travail le chapitre des relations personnelles de Rousseau et Rey, qui doit précéder l'autre.

Il est superflu de présenter à nos lecteurs le premier correspondant ; mais quelques mots relatifs à Rey et à sa famille pourront ne pas être inutiles avant d'entrer en matière.

Nous nous excusons de l'aridité de ces deux premiers chapitres, lesquels sont et ne peuvent être que des notes glanées au cours de nos lectures. En outre, les documents sur lesquels nous nous appuyons étant pour la plupart inédits, nous n'osons demander, dans une publication comme celle-ci, qu'on nous croie sur parole, ce qui nous oblige à multiplier les citations. Quant à ceux que n'intéressent point les minutieux travaux d'érudition, ils feront bien de passer tout de suite au chapitre III.

I. Le libraire-imprimeur Marc-Michel Rey.

Marc-Michel Rey était originaire de Genève, que Rousseau appelle dans une lettre qu'il lui adresse : « notre patrie » (Bosscha, page 32)[1]. Il était à peu près de dix ans plus jeune que Rousseau ; cela ressort d'une lettre du 12 avril 1762 (inédite) dans laquelle Rey écrit

[1] Voir aussi Bosscha dans sa Préface aux *Lettres inédites*.

que la commère de Rousseau (pour le baptême de sa fillette) a le même âge que lui, Rey, à savoir de 40 à 42 ans. Rousseau en avait alors 50.

Rey fit probablement son apprentissage de commerce chez Bousquet[1], un libraire-imprimeur établi à Genève, et depuis 1754 ou 1755 à Lausanne. Nous aurons à reparler plus longuement de Bousquet. Qu'il suffise de dire ici que cet apprentissage a dû avoir lieu avant l'établissement à Lausanne, car, en 1754, Rey était déjà en Hollande. Observons que Bousquet avait les mêmes prénoms que Rey, Marc-Michel. Est-ce pur hasard, ou bien y avait-il des relations d'amitié entre les deux familles, et Rey était-il le filleul de Bousquet ? Nous n'en savons rien.

Voici ce que Rey dit de sa jeunesse dans une lettre du 17 août 1761 : « Je n'ai jamais fait d'études, et il m'a fallu gagner ma vie à 17 ans, non que je puisse me plaindre de mes pères et mères *(sic)* au contraire ils ont fait tout ce qu'ils pouvoient mais je n'ay pas profité dans mon jeune âge des instructions qu'il m'ont faite donner... » *(Inédite)*. Son orthographe, que nous respectons, ne dément point cette dernière assertion.

Nous ne saurions dire depuis quand Rey était établi à Amsterdam, mais certainement avant 1754, puisque, quand il rencontra Rousseau dans l'été de cette année-là, il était en séjour d'affaires à Genève, venant d'Amsterdam. Son commerce, d'après ses lettres, semble

[1] Lettre inédite de Rey à Rousseau, 21 février 1761 : « M. Bousquet de Lausanne, chez lequel j'ay demeuré 8 ans... » On ne voit pas pourquoi Rey aurait demeuré chez lui si ce n'était pour l'apprentissage ; car le père Rey vivait à Genève encore en 1762 et même en 1763. « J'ai encore mon cher Père à Genève, qui demande à me voir, » (1er févr. 1762.) Voir aussi lettres des 23 oct. 1762 et 8 avril 1763.

prospère. En 1758, apparemment pour agrandir ses installations, il déménage : « J'ay changé de maison et de magasin, écrit-il à Rousseau le 24 mai, ce qui m'a obligé pendant 8 jours à avoir l'œil sur les crocheteurs, il y en a 15 que c'est fait et je ne suis pas encore rangé... » (*Inédite*). Les pensions qu'il fit à Thérèse Levasseur et, plus tard, à Rousseau, prouvent aussi l'état satisfaisant de ses affaires.

Il voyageait beaucoup pour son commerce. En 1754 nous le trouvons à Paris et Genève[1]. En 1755, il se propose d'aller à Paris pour y négocier les exemplaires du *Discours sur l'Inégalité*[2]. En 1757, il est à Paris et voit Rousseau (« peu de jours avant son départ de l'Hermitage », dit Bosscha, mais nous ne savons d'où il tire cette indication) ; c'est lors de ce voyage que Rousseau lui a lu probablement des fragments de la *Nouvelle Héloïse* : « L'ouvrage dont je vous ai lu quelques morceaux est entièrement achevé, il est en six parties », écrit Rousseau le 13 septembre 1758[3], et, le 24 octobre suivant, il fait une nouvelle allusion à « l'ouvrage dont vous avez vu quelque chose[4]. » En 1759 (13 août) : « J'ai fait divers voyages depuis quelques temps... » (*Inédite*). Le 13 octobre de la même année : « Quand j'ai receu votre 3me partie de Julie j'allois faire un petit voyage à la Haye. » (*Inédite*). Le 24 décembre de la même année encore, il dit qu'il ne sait quand il partira pour Paris, mais il y ira sûrement : « Je suis homme à

[1] *Confessions*, VIII, (éd. Hachette VIII, 281).
[2] Lettres des 20 mars et 17 avril 1755, de Rey à Malesherbes. Bibliothèque Nationale, manuscrits français, nouvelles acquisitions 1183.
[3] Bosscha, p. 63.
[4] Ibid. p. 65.

le faire uniquement pour vous voir et avoir la satisfaction de vous embrasser, en feriez autant pour venir voir ce païs ? » *(Inédite).* Le 28 juillet 1760 il rentre justement d'un petit voyage. Nouveau voyage à Paris en décembre 1760 ; il visite Rousseau à Montmorency[1] ; nous en parlerons plus au long tout à l'heure. Le 10 octobre 1761 : « J'arrive d'un voyage..,»[2] le 1er février 1762, il mentionne un nouveau voyage à Paris. Le 15 mai : « Une banqueroutte que je viens d'essuyer à Londres pourrait bien m'obliger a y passer entre cy et la 15e... » Enfin arrêtons notre énumération avec le voyage à Môtiers et Genève dans l'été de 1763, fort important pour nous et auquel nous reviendrons.

Rey est mort le 8 juin 1780, donc environ 2 ans après Rousseau (2 juillet 1778) (Bosscha, p. VI).

Pour les livres imprimés par Rey, ou qu'il a eus en dépôt (il ne nous est pas possible de distinguer nettement entre ces deux catégories ; la plupart des ouvrages sont indiqués comme imprimés à Amsterdam, mais quelques-uns le sont à la Haye et quelques-uns à Londres), on pourra consulter les catalogues imprimés à la suite de ses éditions. Par exemple dans la *Lettre à D'Alembert* (1758), après les *Errata*, le *Catalogue des Livres du fond de M.-M. Rey, libraire à Amsterdam*, 4 pages. Il y a environ 80 titres parmi lesquels la *Bible*, la *Bibliothèque de Campagne ou Amusement de l'Esprit et du Cœur,* le *Dictionnaire* de Bayle, celui de Fure-

[1] Lettres inédites des 22 mai, 29 septembre, 24 novembre, 20 décembre 1760, et 9 janvier 1761.

[2] Confirmé par lettre de Rousseau, 18 février 1761 (Bosscha p. III).

tière, le *Discours sur l'Inégalité* de Rousseau[1], l'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire, le *Fils naturel* et les *Pensées sur la Nature* de Diderot, l'*Histoire de Suède* de Puffendorf, le *Journal des Sçavans depuis son commencement* (1665, jusques en décembre 1753), le *Journal des Sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux* (1754-août 1758), *Supplément* à ce journal, les *Mémoires* de Retz, les *Œuvres* de Rabelais, de Louis Racine, les *Principes du droit...* de Wolff, traduits du latin par Formey, etc. Observons que ces livres ne sont pas rangés par ordre alphabétique d'auteurs, mais de titres; par exemple le second *Discours* de Rousseau est sous *D.* ; le *Fils naturel* de Diderot sous *F.* ; le *Xerxès* de Crébillon sous *X.* ; les *Œuvres* de Rabelais et de Louis Racine sous *O.*

Antérieurs à ce catalogue nous avons relevé incidemment dans la correspondance de Rey, le 20 mars 1755, un *Pope* en 6 volumes, et un *Marivaux* en 4 volumes.

Rey imprimait — ou réimprimait — le *Journal des Sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux.* Cela lui amena même une méchante affaire avec Rousseau dont il sera question plus loin. Il imprimait en tout cas de première main le *Supplément au Journal des Sçavans*, car, le 4 mai 1759, il mande à Rousseau ceci : « On fait sonner si haut le retour prédit de la Comète qui paroit actuellement que je serois charmé que quelqu'un tourna en ridicule nos astronomes, une heure de votre part suffiroit pour cela et j'insérerois cette pièce à la

[1] C'est le premier écrit de Rousseau publié par Rey. Nous avons fait l'histoire de cette publication d'après les lettres de Rousseau et Rey, dans le n° de juin 1912 des *Publications of the Modern Language Association of Amerika* (Cambridge, Mass.).

suite du *Journal des Sçavans* en guise de supplément...» *(Inédite)*. C'est aussi en « supplément » qu'il publia pour la première fois le *Discours sur les Sciences et les Arts* de Rousseau : « En l'annee 1751 je publiai a la suite du *Journal des Scavans* votre premier Discours sur les Sciences[1]. »

En 1762, Rey imprime les *Considérations sur les Corps organisés* par C. Bonnet, 8°, 2 vol. dont Malesherbes défend l'entrée en France, comme celle du *Contrat Social*. Ce Bonnet est le *Philopolis* qui répondit au *1er Discours* ; on se souvient du jugement que Rousseau prononce sur lui dans les *Confessions* (IX, p. 64) : « Le dit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante sitôt qu'il s'agit de moi ». Rey envoyait volontiers ses nouvelles publications à Rousseau ; il a peut-être envoyé celle-ci.

Rappelons qu'une publication d'une traduction de Platon souleva un petit incident dont les lettres de Rousseau à Rey éditées par Bosscha nous donnent des échos[2]. Voici un passage inédit relatif à cette affaire ; Rey écrit le 9 août 1767 qu'il doit à Rousseau l'idée de cette publication et qu'il veut la lui dédier : « pour prouver par là le cas que je fais de vous, ce que je puis vous assurer c'est que je n'en ferois pas autant pour le plus grand prince de l'Europe parce que je ne les estime pas assé et que je ne veux pas de leur bienfait, ici c'est l'amitié toute nue qui me fait agir... »

Ajoutons encore qu'en 1771 il prépare une *Encyclopédie* : « Je vous souhaite bien du succès dans votre Encyclopédie, écrit Rousseau le 7 juillet 1771, mais je ne

[1] Lettre à Rousseau, 17 août 1761, inédite. Voir Bosscha pp. 43-44.
[2] Voir lettres du 28 décembre 1767 et du 29 novembre 1769.

peux pas y travailler. Je ne sais pas même pourquoi après mes résolutions de ne plus écrire, qui vous sont connues, vous avez pris la peine de m'en parler. » (Bosscha, p. 299.)

II. La Famille du Libraire Rey.

Elle joue un rôle important dans les relations avec Rousseau ; voici ce que nous en savons.

Rey se maria probablement vers 1745 ou 1746 (son fils aîné naquit en 1747) avec une demoiselle Bernard. Sa femme mourut la première (voir note de Bosscha[1]) probablement après l'an 1773, où s'arrête la correspondance entre Rey et Rousseau, puisque celle-ci ne contient aucune allusion à cet évènement. Nous possédons une seule lettre de Madame Rey, conservée à la bibliothèque de Neuchâtel, et adressée à Rousseau[2] ; d'une écriture distinguée, cette lettre révèle une nature plus fine, sinon plus aisée, que celle de son mari ; la façon dont Rey et Rousseau parlent d'elle confirme cette impression favorable. Madame Rey prend un intérêt sincère à Rousseau, elle se réjouit de ses succès, elle compatit à ses malheurs et à ses déboires : « J'ay fait part à ma femme de la triste situation où vous êtes pour votre santé[3], elle en a versé des larmes, j'en ay le cœur serré et j'y pense perpétuellement ;... [4] » Elle est peinée du différend entre son mari et Rousseau,

[1] *Lettres inédites de J. J. Rousseau à M.-M. Rey* (p. 318).

[2] Elle sera reproduite plus bas. C'est par la signature *Elizabeth Rey Bernard* que nous connaissons son nom de jeune fille. Si elle était Genevoise, elle pourrait bien être une parente de Rousseau.

[3] Le dernier hiver à Montmorency.

[4] Lettre de Rey à Rousseau, 11 janvier 1762, inédite.

qui avait accusé Rey d'indiscrétions à propos du manuscrit du *Contrat Social*. Il lui écrit : « Bonjour Monsieur, mes respects à Madame Rey. Je suis fâché que nous ne puissions pas continuer à nous accommoder ensemble : mais après six ans de patience on se lasse, et quant à moi je suis à bout. [1] » Rey, après de longues explications, le 25 février, ajoute : « ma femme à qui j'ai lu votre lettre non seulement en est touchée comme moi, mais elle en a été pétrifiée, je l'avois flatée qu'on vous verroit ici un jour ou l'autre, nous voila bien eloigne de notre compte... » *(Inédite)*. Une autre fois, Rousseau, mécontent d'une lettre de Rey relative au *Discours sur l'Inégalité* et à l'autorisation de le vendre en France, écrit à Rey : « Mille respects à Madame votre Epouse, je pense que vos lettres en seroient mieux si vous les lui montriez avant de les envoyer...[2]. » A l'occasion, il prie Rey de revoir certaines épreuves en collaboration avec madame[3].

Rey eut sept enfants, dont le dernier naquit en 1762. Trois des aînés moururent en bas âge[4].

Voici les renseignements que nous possédons sur eux : *François-Bernard*, né en 1747[5], et mort en juin 1780 peu de temps après son père[6], semble s'être voué à l'art. Du moins il est souvent question de ses estampes. Il en envoie à Rousseau qui lui écrit pour le remercier[7]. Rousseau l'invite à venir le voir à Trie en 1767 ;

[1] Bosscha p. 112 (lettre du 18 février 1761).
[2] 19 juin 1755 (Bosscha, p. 28).
[3] 9 juin 1864 (Bosscha, p. 214).
[4] Lettres de Rey à Rousseau, 3 et 15 mai 1762, inédites.
[5] Ibid. 3 mai.
[6] Bosscha, p. 243 *Note*.
[7] Voir Bosscha, p. 218, 243, 247. Aussi lettres de Rey à Rousseau, 16 janvier 1765, inédite.

il sera « charmé de faire connaissance avec lui » (Bosscha, p. 276). Cette visite resta à l'état de projet. Quelque temps après. François est à Vienne (en France ou en Autriche ?) ; il rentre en 1767 : « Mon fils aîné est de retour de Vienne et paraît s'appliquer au travail, c'est tout ce qui pouvoit m'arriver de mieux...[1] » S'agit-il de travail d'art ou d'aider à son père dans le commerce des livres, nous ne le savons pas. Peut-être des deux ; le 27 avril 1765 Rousseau écrit qu'il fera des efforts pour que les *Confessions*, devant être publiées après sa mort, soient offertes à Rey pour l'impression : « qu'on s'adresse premièrement à vous ou à votre fils, et qu'il [l'ouvrage] ne passe à un autre libraire qu'au cas où vous ne puissiez ou ne vouliez pas l'exécuter. » (Bosscha, p. 258.) Rousseau montre à plusieurs reprises qu'il s'intéresse à lui[2]. Ce fils se trouvait avec sa mère dans un incendie de théâtre à Amsterdam, le 11 mai 1772.

Jeanne-Marguerite, née en 1749[3] : mariée à Auguste Charles Weissenbruch, en 1771[4].

Isaac, né en 1754[5] : établi plus tard aux Colonies Hollandaises en Amérique, et mort (date ?) à Déméraray[6].

Suzanne-Madelaine-Jeanne, la filleule de Rousseau, née le 3 mai 1762, baptisée le 19 du même mois[7]. C'est par erreur que Bosscha appelle la filleule de Rousseau Julie-Elisabeth[8]. Rousseau la nommait « ma Jeannette ». Le nom de Julie-Elisabeth était probablement celui

[1] Lettre de Rey à Rousseau ; 9 août 1767, inédite.
[2] Bosscha, p. 283, 301, 306.
[3] Lettre de Rey à Rousseau le 3 mai 1762, inédite
[4] Bosscha, p. 300, *note*.
[5] Rey à Rousseau, 3 mai 1762, inédite.
[6] Bosscha, p. 243, *note*.
[7] Rey à Rousseau, 3 et 15 mai 1762, inédites.
[8] Notes aux pages 156 et 287

d'un des enfants morts en bas âge. La date de la mort de Jeannette, à Utrecht, 14 juin 1792, donnée par Bosscha paraît exacte[1]. On trouvera à la fin du volume de Bosscha une discussion à ce sujet. A la mort de Rousseau (1778), M. de Girardin la croyait décédée ; mais Dupeyrou, l'exécuteur testamentaire de Rousseau, apprend du père qu'elle est encore en vie. (p. 313-315.)

III. Débuts de l'amitié de Rousseau et de Rey.

L'épisode de la robe de Thérèse Levasseur.

Les premières lettres de Rey à Rousseau sont perdues, mais celles de Rousseau à Rey ont été, à très peu d'exceptions près, soigneusement conservées. Nous ne connaissons guère de documents plus précieux que cette correspondance pour nous faire connaître le vrai Rousseau. On ne saurait prêter à l'auteur le désir de jouer un rôle, ainsi qu'on l'a fait à propos des *Confessions* et de sa *Correspondance* avec les grands du monde. Rousseau s'y révèle tout entier, sans fard, et c'est là ce qui fait tout l'intérêt de l'étude que nous allons entreprendre. Tout nous montre en lui un homme foncièrement bon, malgré des éclats soudains de brusquerie et des méfiances bizarres, un homme soucieux d'être juste dans ses appréciations, et d'une probité à toute épreuve, d'une délicatesse rare dans les affaires. Cette droiture absolue est relevée par la distinction dont une grande intelligence revêt tout ce qu'elle touche.

Nous n'avons aucun détail sur la première rencontre

[1] Page 156, *note*.

des deux futurs amis à Genève dans l'été de 1754 ; nous savons seulement qu'ils y discutèrent l'impression du *Second Discours*[1]. Il ressort de leur correspondance qu'ils éprouvèrent de prime abord de la sympathie l'un pour l'autre. Les premiers temps, on sent chez Rey — sans aucune bassesse du reste — cette nuance de l'amitié particulière au commerçant qui ne perd point de vue ses affaires. Il est plein de prévenances ; aussi Rousseau, qui cependant commençait à devenir méfiant, fut bientôt gagné ; il reconnut en Rey un homme d'une incontestable honnêteté.

Dans les lettres, Rousseau est avant tout préoccupé de son livre. Il est manifestement inquiet. C'est la première fois qu'il publie lui-même. En effet, le *Devin du Village* avait été un succès de théâtre, et le premier *Discours* avait été « donné » à Pissot[2]. Malgré cela, Rousseau a volontiers un mot aimable au commencement ou à la fin de ses lettres. Sa première missive commence ainsi : « J'espère, Monsieur, que cette lettre vous trouvera arrivé en bonne santé [retour de Genève et Paris], et notre affaire en train. » Et elle se termine : « Je prends part à la joye que ressentira Madame Rey de votre heureux retour dont j'attens la nouvelle avec impatience. Faites agréer mes respects à cette chère épouse... Je vous embrasse de tout mon cœur et suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur...[3] » Cependant Rousseau est énervé

[1] *Confessions*, VIII (*Œuvres*, VIII, p. 281).
[2] Rousseau, *Œuvres*, VIII, p. 260.
[3] Bosscha, p. 3-4. On ne sait si Madame Rey accompagna son mari à Genève en 1754. Elle serait alors rentrée avant lui. Quand Rousseau parle d'elle, c'est toujours avec courtoisie, mais souvent comme d'une

par la lenteur et certaines négligences dans le travail d'impression ; il a des alternatives constantes de satisfaction et de mécontentement ; mais dès qu'il a cessé de parler affaires, fût-ce en termes fort énergiques, il redevient aussitôt affable. Ainsi Rey a été indiscret en parlant du *Discours* qu'il imprimait ; Rousseau le réprimande : « Vous voilà bien averti ; c'est à vous maintenant à vous conduire comme vous jugerez le plus convenable pour votre intérest et pour l'honnêteté. Bonjour, Monsieur, mille respects à Madame votre Epouse. Je vous embrasse de tout mon cœur [1]. » Bientôt surgit un nouveau malentendu. Dans le P. S. de sa lettre du 12 décembre 1754, Rousseau disait: « Quand vous aurez quelque chose à m'envoyer vous me ferez plaisir de profiter de toutes les occasions qui pourront éviter les frais de la poste sans incommoder personne. » (Bosscha, p. 8.) Ne connaissant pas encore bien son homme et désireux de se rendre agréable, Rey se conforme à ce désir, mais ne réussit qu'à mécontenter Rousseau, qui n'aime point à recevoir des services d'un inconnu. Le 3 janvier, il commence ainsi une lettre : « J'ai enfin receu, Monsieur, les trois premières feuilles [d'épreuves], qui m'ont été apportées de l'hôtel de Soubise sans que j'en sache davantage ; je suppose que les pacquets en sont contresignés et ne coûtent rien de port ; car si le port se paye, je ne souffrirai pas que personne le paye pour moi. » (Ibid. p. 8.) Cela est sans fiel d'ailleurs, et gentiment Rousseau propose des arrangements différents. Rey a encore commis une autre informalité, tout en croyant

personne qu'il ne connaîtrait pas personnellement. Rey avait l'habitude de faire ses voyages seul.

[1] 17 novembre 1754 ; Bosscha, p. 6.

bien faire : « Il faut que je vous gronde, écrit Rousseau à la même date, pour la lettre qu'a receue de vous Melle le Vasseur. Si cette lettre avoit passé par mes mains, elle ne l'auroit jamais vue ; mais puisqu'elle sait que vous lui destinez un présent, quoique fort mal à propos, je ne veux donner la mortification ni à vous ni à elle de vous le faire renvoyer ; elle me charge de vous en faire d'avance ses très humbles remercîmens. » (Ibid. p. 10-11.) Nous apprenons plus tard qu'il s'agit d'une robe ; c'était évidemment un cadeau de nouvelle année. Cependant le 6 mars, la robe n'est pas encore arrivée. « Il y a fort longtemps que Melle Le Vasseur vous auroit écrit pour vous remercier de votre présent si je ne lui avois conseillé d'attendre encore afin de vous en accuser en même temps la réception... » (Ibid., p. 20) Deux mois et demi s'écoulent ; toujours pas de robe. Rey est bien un peu négligent... Sur ces entrefaites l'impression du second *Discours* est achevée ; mais Rey, ne réussissant pas à obtenir la permission de le faire entrer en France, ne le met point en vente. Rousseau pense qu'on n'a pas suivi la bonne voie pour arriver au but ; à la fin, le 29 mai, il se fâche, prend la plume et écrit : « N'entendant plus, Monsieur, parler de mon ouvrage et ne recevant plus de vos nouvelles, trouvez bon que je vous en donne des miennes pour la dernière fois... » Tous ses griefs sont énumérés, lenteurs inutiles, négligences, indiscrétions, fautes d'impression, etc ; enfin : « Je ne vous parle point de la gasconnade à Melle Le Vasseur. Votre lettre l'avoit mise aux champs ; je l'ai apaisée par une autre robe à la place de celle que vous lui annonciez ; je vous sais, quant à moi, beaucoup plus de gré de ne l'avoir pas envoyée qu'elle de l'avoir

promise, et je vous déclare que vous l'enverriez très inutilement parce qu'assurément elle ne seroit pas receue. » (Ibid., p. 25.) La robe vint pourtant. Quand? Nous l'ignorons ; mais quatre années plus tard Rousseau en parle dans une lettre à Lenieps : « Par rapport à mon libraire de Hollande, je l'ai trouvé en toutes choses exact, attentif, honnête ; je lui demandai 25 louis de mon *Discours sur l'Inégalité* ; il me les donna sur le champ, et il envoya de plus une robe à ma gouvernante». (*Œuvres*, X, p. 209.) Ce petit épisode peint exactement les deux hommes. La robe a donc bien été envoyée et reçue. Le nuage passa ; le 19 juin 1755, Rousseau mandait à Rey que l'affaire de l'entrée du *Discours* en France était arrangée, et il termine sa lettre et toute la correspondance au sujet de cet écrit par ces mots : « Mille Respects à Madame votre Epouse... Dispute à part, je vous embrasse de tout mon cœur. » (Ibid., p. 28).

IV. Les bons rapports s'affermissent au cours de l'impression de La Lettre sur les spectacles

Projet d'établissement en Hollande.

On n'était point encore en termes assez intimes pour correspondre quand les affaires ne l'exigeaient pas. Ce n'est que trois ans plus tard, au printemps de 1758, que Rey, dans une lettre que nous n'avons pas, prie Rousseau de lui laisser imprimer ses *Principes du droit de la guerre*, dont il avait dû être question entre eux autrefois. En même temps, ayant probablement eu

vent des circonstances du départ de l'Hermitage, il invita Rousseau à se fixer en Hollande pour y vivre tranquille et surveiller l'impression du nouvel ouvrage; on éviterait ainsi les malentendus, les frais de port, les retards. Rousseau répond le 9 mars 1758, de Montmorency: « Je suis si malade, mon cher Rey, que je ne pourrai vous écrire une longue lettre, et qu'à moins d'un miracle je ne vous écrirai pas longtemps. » (Boscha, p. 32)[1]. L'ouvrage n'est pas prêt; mais il est sur le point d'en achever un autre pas très long *(La lèttre sur les Spectacles)*; il le lui offre. Le plan d'aller en Hollande pour la correction des épreuves du plus grand livre ne lui déplaît point; seulement, comme il s'imagine être à fin de vie, il ne saurait prendre de décision à ce sujet. Le 15 avril, en réponse à une nouvelle lettre de Rey: « Votre souvenir et votre amitié sont une consolation pour moi, et puisque vous vous intéressez à mon état je vous en donnerai volontiers des nouvelles de tems en tems. Mon manuscrit est prêt; vous le ferez retirer quand il vous plaira ou, s'il le faut absolument, je tâcherai de le porter à Paris. » (Bosscha, p. 33.) Mais Rey avait apparemment oublié que Rousseau n'était guère patient; par une de ces inconcevables négligences dont il avait le secret, il manqua de perdre pour toujours la confiance de l'écrivain auquel il dut une partie de sa prospérité. Il ne répondit pas à la lettre du 15 avril. Or, il s'agissait d'un écrit d'actualité, il fallait ne pas perdre de temps. Rousseau patiente jusqu'au 14 mai; puis rédige une de ces lettres dont

[1] Rousseau expose sa situation et sa maladie au début du Livre IX des *Confessions*.

les termes mesurés ne voilent qu'à demi sa violente indignation : « ...je conclus ou que ma lettre ne vous sera pas parvenue ou que votre réponse est égarée, car de supposer que vous me laissiez dans l'attente sans pouvoir disposer de mon manuscrit, c'est ce qui n'est pas imaginable et que je ne saurois penser de vous. » Il attend une réponse immédiate : « Si je n'en reçois point je me tiendrai libre de tout engagement avec vous, et me consolerai du tems que vous m'avez fait perdre en le sacrifiant à ma parole et à l'honnêteté. Adieu, Monsieur, etc. » Rey se décide à répondre le 14 mai ; il s'arrache comiquement les cheveux à cause de son incurie, qu'il maudit, tout en faisant valoir les circonstances atténuantes : « Je voudrois, mon Cher Rousseau, que vous puissiez lire dans mon Ame, vous y découvririez tout ce que je sen pr vous, combien je serois affligé de perdre votre estime, et de ne pas vous posseder, non pour moi meme, mais par L'Interet que je prend à tout ce qui vous regarde, votre lettre du 15 avril m'est parvenue dans un temps que j'étois horriblement embarrassé, j'ay changé de maison et de Magazin... cela m'a fait perdre un tems considérable et m'a retardé dans toutes mes affaires, je vous avoue donc a ma honte que je n'ay pas repondu à cette Lettre... » En outre il avait de forts paiements à effectuer et ne savait où prendre les 30 louis demandés par Rousseau ; mais il vient de recevoir le manuscrit et il va s'acquitter auprès de l'auteur dès le lendemain, sans faute, et il termine : « Ma femme me charge de vous presenter ses obeissances, ses Amitié et tout ce que vous voudrez, j'embrasse Melle Levasseur et la prie d'agréer mes Compliments, que n'etes vous ici pour

veiller à la correction de ce petit ouvrage, il fait un tems charmant dépuis 3 à 4 semaines, à la verité les biens de la terre doivent en souffrir ; il me semble avoir lu à la fin de votre mns. que vous n'écrirez plus, vous entendez sans doute sur le theatre? Ne devez vous pas employer votre plume pour le bien des hommes ? cet ouvrage fera plus je compte qu'un million de sermons contre les spectacles; je m'avise aussi de raisonner, pardon ; je tâcherai de bien imprimer cela vaudra mieux et vous plaira davantage.

Je suis avec le plus sincere dévouement et de cœur, mon Cher Rousseau, votre Ami Rey. » *(Inédite.)*

La réplique de Rousseau est bien caractéristique aussi : « Vous m'avez fait faire du mauvais sang, mon cher Rey, dans un temps où je n'avois pas besoin d'ajoûter de nouvelles inquietudes à mes maux et à mes afflictions de toute espèce. L'attente et l'incertitude sont les fléaux de ma vie, la pauvreté n'est rien auprès des peines de l'âme et j'aimerois beaucoup mieux que vous eussiez été moins exact à me payer et un peu plus à m'écrire. Soyez-le du moins à l'exécution de vos promesses et dédommagez-moi de vos lenteurs passées par votre diligence et votre attention à l'avenir. » Et tout à la fin : « Adieu ; mes amitiés à Madame Rey. Je compte sur vos promesses ; souvenez-vous que ce qui m'intéresse le plus au monde est actuellement dans vos mains. [1] » Enfin l'impression de *La Lettre sur les Spectacles* va commencer. Rey a sans doute peur d'indisposer de nouveau Rousseau ; par manque de temps, il n'enverra pas les épreuves à corriger. Cela semble

[1] 31 mai 1758. Bosscha, p. 37.

résulter d'un mot à Coindet (auquel il envoie la lettre de change pour payer Rousseau). « Il n'est pas possible d'envoyer les épreuves, l'ouvrage traînerait six mois et plus, et il ne faut pas demander beaucoup de patience à Mr. R. dans L'état ou il est, il me paroit plus convenable de lui donner un chagrin que lui en faire essuyer 50, ce qui arriveroit indubitablement, car en faisant tout ce que je puis pour le mieux il y a mille inconvénient à craindre...[1] » Cette fois, pourtant, les choses se passent en douceur ; et Rey a la satisfaction de recevoir ces lignes : « Je vois que vous vous faites quelque reproche secret sur mon compte, et la peine qu'il paroit vous faire me donne une meilleure opinion de votre caractère que si vous n'aviez eu aucun tort avec moi. Mon cher Rey, si cet aveu vous coûte je ne l'exige pas de vous et ne vous en aimerai pas moins ; mais jamais homme qui versa son cœur dans le mien ne se repentit de sa droiture et de sa franchise. Hélas ! que mon âme trop confiante n'en peut-elle dire autant des autres. J'ai bien du chagrin que mes changemens n'aient pu arriver à tems et que je ne puisse revoir vos épreuves. Je suis assez content de la correction et comme il faut être juste, je me fais un plaisir de vous le dire...[2] » Cependant les listes pour *errata*, et les demandes de cartons arrivent, trahissant des moments d'humeur, que Rousseau finit toujours par regretter. Voici un *post-scriptum* du 12 juillet : « Comme je suis prompt et que chaque faute que j'aperçois me donne un moment d'humeur qui passe, je suis bien aise de vous répéter à vous et à

[1] 29 juin 1758. Inédite ; se trouve avec les lettres de Rey à la bibliothèque de Neuchâtel.

[2] Montmorency, 15 juin 1758. Bosscha, p. 39 et pp. 51-53.

votre ami que je salue et remercie qu'à tout prendre je suis fort content de la correction. Il s'en faut beaucoup que l'autre Discours soit aussi bien » (p. 55), et le 20 juillet de nouveau : « Adieu mon cher Rey, à présent que je vous ai un peu querellé je vous embrasse de tout mon cœur, et je sens bien que c'est à votre tour d'être fâché ; car on boude toujours quand on a tort, c'est la règle. S'il ne faut pour vous appaiser que supprimer le carton, j'y consens de bon cœur, à condition pourtant que vous mettrez *conçu* dans l'errata. » (p. 57) Il avait deviné juste ; la lettre que nous venons de citer se croisait avec celle de Rey du 15 juillet : « Puisque malgré mes soins et ceux de deux Amis qui corrigent, nous ne pouvons faire d'édition sans faute, je renonce à l'éd^on de vos œuvres si vou ne la corrigé vou meme. J'attend mon cher Monsieur, avec impatience[1]..., » etc. Mais Rey ne reste pas fâché longtemps ; après un temps de silence, il s'explique en réponse à une nouvelle lettre de Rousseau, du 10 août, et termine par cet alinéa touchant : « Non, mon Cher Rousseau, je veux bien etre grondé non seulement par vous, mais par tous ceux qui auront sujet de le faire avec justice, moyennant qu'on n'y maite pas des épitetes dure parcequ'elles ne font rien a la chose et que je ne les merite pas, je sen l'Impossibilité qu'il y a de contenter tout le monde, en consequence je me fait une raison qui est de faire de mon mieux après quoi je laisse courir le reste, hor quand on fait ce qu'on peut on ne merite pas

[1] Inédite. On observera les titres que se donnent réciproquement Rousseau et Rey : quand tout va bien, c'est « mon cher ami, » quand il y a du froid c'est « cher Monsieur, » et aux jours de grave malentendu, c'est « Monsieur » tout court.

de duretez ; il y a eu un tems ou j'aurois boudé mais je suis revenu de cette façon de penser, au contraire je dois obligation de ce qu'on me redresse avec bonté et je tache d'en profiter. J'ay le plaisir de me dire de Cœur v. t. h. s.[1]. » REY.

Ailleurs dans la même lettre il écrivait : « J'espere bien vous voir dans ce pays, mon Cher Rousseau et faire de bonnes Impressions, j'entend exactes puisque vous y veillerez, autrement je vois que malgré mes soins je ne ferai rien qui vaille... » La boutade du 15 juillet : « Je renonce à l'édition de vos œuvres, » semble oubliée. Le 21 août, il renouvelle ses invitations : « Comment vous portez-vous presentement ? votre santé est-elle meilleure qu'il y a quelques mois ? Songez vous a venir ici ? Aurais-je le Contentement de vous posséder ? présenté mes Complimens à Melle Le Vasseur. donné moi de vos nouvelles et me croyez bien de Cœur tout a vous. REY. » *(Inédite.)* Rousseau pense à ce voyage. Les ennuis que lui a suscités la querelle d'Épinay — et dont peut-être Rey subira les contre-coups par l'interdiction de *La Lettre sur les Spectacles* en France[2] l'engagent à ne pas mépriser cette offre de séjour auprès de gens qui semblent si dévoués. « Je suis mieux que cet hiver ; mais c'est un mieux qui tient à la saison [septembre] et je vous avoue

[1] Longue lettre sans date, mais incontestablement réponse à celle de Rousseau, du 10 août. Inédite.

[2] « Si vous receviez les coups qu'on me porte, ce peut bien être pour moi une affliction de plus; mais comme je n'ai nul moyen de les parer, et qu'il n'y a point de ma faute dans votre malheur, je ne puis que vous en plaindre et non pas y remédier. » Rousseau à Rey, 6 sept. 1758. Bosscha, p. 60.

que je doute fort que l'hiver prochain se passe sans quelque accident qui rompe les projets de voyage que je pourrois avoir faits d'avance. » (Ibidem). Une semaine plus tard il reprend le sujet : « Je ne puis rien vous dire sur mon voyage auprès de vous que le temps de le faire ne soit venu. Je suis faible ; l'hiver m'ôtera infailliblement le peu de forces que l'été m'a rendues, je ne puis croire qu'au printems je sois en état de me déplacer. D'ailleurs ce voyage ne peut qu'être extrêmement dispendieux, je ne puis le faire à demeure qu'après avoir vu par moi même si le séjour me convient ; il faut donc compter sur le retour. Menant Melle Le Vasseur, c'est une double dépense, et où mettre mes meubles, que faire de mon petit ménage. Ne la menant pas, le petit ménage va toujours son train, le loyer court toujours, celui de la bonne vieille, beaucoup d'autres dépenses que je ne puis éviter. Tout cela m'effraye : je crois que le parti le plus sage est de rester dans ma solitude, de vous envoyer des copies bien nettes, de faire un bon accord avec le correcteur auquel je ferai à chaque ouvrage un présent pour ma part quand je serai content de lui ; enfin de chercher pour l'envoy des épreuves quelque voye gratuite qui ne sera pas difficile à trouver. Voilà mon avis : mandez-moi le votre sur tout cela. » (Bosscha, p. 63) — Rey donne des indications précises : « Je pense que votre voyage ici peut vous revenir à 6 Louïs par tête, votre retour de même, confié votre petit ménage a quelqu'un pendant ce tems la et je tacherai de vous trouver ici soit un jardin soit des chambres a prix honnête, vous mangerez chez moi ou vous ferez venir votre nourriture de l'hoberge comme il conviendra le mieux, vous gagnerez cette dépense

par les corrections que vous ferez et si 3 ou 4 mois de sejour dans la belle saison vous determinent à rester nous trouverons bien moyen que tous soye content, si le contraire arrive vous êtes toûjours a meme d'aller rejoindre votre solitude, vous ne voulez que ce qui me convient le mieux, je vous en offre autant ; avec de pareilles dispositions il y auroit bien du malheur si nous ne nous accordons pas. [1] » Rey avec son robuste bon sens est assez perspicace en ce qui concerne la psychologie de son grand ami ; et si ses conseils paternels sont quelquefois couchés en termes un peu naïfs, ils sont excellents, Rousseau n'est pas sans s'en apercevoir ; il les accueille et ne s'en fâche nullement : « Par ce que je vois dans votre lettre du 6 Cour[t], — écrit Rey le 13 septembre — par vos precedentes, par le peu de temps que j'ay eu la satisfaction de vous voir, votre plus grand malheur est de prendre le chagrin trop à Cœur, vous vous rendez malheureux a force de vous tourmenter ; songé donc mon cher que cela n'aboutit qu'à vous rendre des jours amer et que vous ne reformerez pas les hommes, il y a trop de corruption et surtout dans votre Paris ou ce qu'il y a de plus rare et la droiture de cœur. » *(Inédit)* et à propos du voyage : « Taché de gagner sur vous le chagrin qui vous assacine et votre santé vous permettra de faire le voyage, j'espere que l'hyver prochain n'y mettra aucun obstacle, votre façon de vivre et sy simple qu'il ne depend presque que de vous de la prolonger, après Dieu ; je voudrois être dans le cas de vous rendre des jours plus fortunés ou plus heureux, je ferai toujours ce que je

[1] Lettre du 20 sept. 1758, inédite.

pourrai p^r^ y réussir, cet a vous à faire le reste... »
« Donné moi toûjours de vos nouvelles que je recois avec un vray plaisir ; comme personne ne prend plus de part que moi a ce qui vous regarde, ne craignez pas de m'ouvrir votre Cœur, dechargé le, et que je partage vos plaisirs et vos peines si vous m'en croyez digne, mon Cœur me le dit... » (Idem) Ailleurs, on lit ceci : « Je ne puis pas croire ce qu'on vous a dit de Mr. Diderot ; comme vous ne donnez pas sujet à la medisance et encore moins à la calomnie de s'exercer sur vous, je ne puis me persuader qu'il tienne des propos horrible contre vous. Vous m'avez mandé cy devant qu'il y avoit dans vos Cartiers des personnes qui ne me vouloient pas du bien, je le crois, mais vous avez bien fait en méprisant ces insinuations ; faites en de meme ici ; en allant son droit chemin, ayant la conscience nette il faut se mettre au dessus de tout ce qu'on peut dire, autrement on seroit continuellement sur le qui vive. [1] »

Le 1er juin 1760, une partie de la lettre de Rey est consacrée à Palissot contre lequel il éprouve une vertueuse indignation : « Je viens de lire une pièce intitulée les *Philosophes* par Pallissot que je connais dailleur pour un Coquin N B, en ayant des preuves et des témoins s'il le falloit, où il vous a representé sur la scene marchant à quatre ; le meilleur est le mepris, si cependant vous vouliez le confondre en 4 mots j'en serois bien aise ; cet homme la avec Freron sont reellement des gens a tout faire, je ne connais ce dernier que par ces feuilles qu'on devrait intituler Chronique scandaleuse au lieu d'annee Litteraire, je crois que si les

[1] 20 septembre, inédite.

choses continuent sur le pied où elles sont La France deviendra si frivole et si ridicule qu'elle s'attirera le mepris des autres nations apres en avoir fait l'admiration... [1] »

Avec la même candeur et la même simplicité, Rey fait part à Rousseau de ses joies et de ses chagrins à lui, sûr d'avance qu'il parle à un homme qui sympathise avec lui : « Mon Cœur me le dit. » Il renseigne Rousseau sur la santé de sa femme : « Ma femme a été malade, elle se remet, et j'espere qu'avec un peu de patience elle se rétablira tout à fait, elle vous presente ses amities; ne doutés pas que je vous soit tout dévoué... [2] » Il introduit des visiteurs auprès du philosophe de Montmorency : « Le porteur de la presente M. Lochner a resté chez moi 2 ans comme Commis, il va passer son hyver a Paris et se retirer ensuite chez lui à Nuremberg, il a desire de vous faire la réverence. [3] » Rey se plaint gentiment du long silence de Rousseau : « Voila près de 4 mois mon Cher Rousseau, que j'ay eu l'honneur de vous ecrire, ma lettre vous a été remise par mon ancien Commis et jusqu'à present je suis sans reponse, etes-vous fâché contre moi ? ou etes-vous malade ? il y a deux mois et demi que j'ay ma femme au Lit et que j'ay bien crain de la perdre ce qui m'a

[1] Inédite. Rousseau répond le 8 juin : « Comment avez-vous pu vous imaginer que je voulusse répondre à M. Palissot ni à qui que ce fût ? quoiqu'on puisse dire de moi je garderai vis a vis de mes agresseurs un éternel silence. Si ma conduite me condamne, ma plume ne me justifiera pas; si ma conduite me justifie, je suis assez justifié. » On sait d'ailleurs que Rousseau est intervenu en faveur de Palissot qu'on voulait poursuivre. Voir *Confessions*, fin du Livre VIII. Il ne souffle mot de cela à Rey.

[2] 13 septembre, inédite.

[3] 31 octobre 1758, inédite.

fait passer un hyver bien désagréable et m'a obligé de négliger bien des affaires, elle est convalescente aujourd'hui. [1] »

Une autre fois des rhumatismes l'empêchent de vaquer à ses affaires [2]; et Rousseau compatit : « Je suis bien fâché de votre rhumatisme ; ne vous fatiguez point tant qu'il dure, à joindre des lettres à vos envois (d'épreuves de la *Nouvelle Héloïse*) a moins de nécessité absolue. [3] » Quelques semaines plus tard les rôles sont renversés et c'est Rey qui écrit : « Mortifié de vous sentir avec la fievre... tenez vous au chau sur tout. [4] »

La façon dont Rey communique à Rousseau ses bonnes fortunes de commerçant témoigne peut-être mieux encore de sa parfaite confiance et de sa réelle affection : « Mon cher Rousseau, j'ay enfin receu le 1er de ce mois une lettre de Mr. Malesherbes par laquelle il me permet l'entrée de votre ouvrage [*Lettre sur les Spectacles*], cette nouvelle me fait trop de plaisir pour ne pas vous la mander ; si mes envoys arrivent à Paris, Lyon, Genève, j'aurai fait une bonne affaire, ou pour parler plus exactement j'y aurai un profit bien gracieux... [5] » Au cours d'une discussion sur les droits d'auteur, dont nous avons parlé, Rey écrit sans hésitation, et sans crainte qu'on s'en fasse une arme contre lui : « J'ay gagné avec l'Impression de vos ouvrages, je suis content ; après cela vous me croyez capable d'exiger quelquechose de vous ? non mon Cher Rousseau,

[1] 19 février 1759, inédite.
[2] Lettres des 21 août, 25 août, 12 septembre 1760.
[3] 7 septembre 1760 (Bosscha, p. 108).
[4] Fin octobre ; lettre inédite.
[5] 4 septembre 1758, inédite.

Dieu vous accorde ce que je lui demande pour moi même, afin de passer vos jours en tranquillité et en paix, voila les meilleures nouvelles que vous puissiez m'apprendre... [1] » Et la missive suivante commence ainsi : « J'ay mon cher Rousseau votre lettre du 14 Cour[t] ; puisque c'est prendre le plus court chemin et le plus sur que de s'en remettre a votre discretion, j'y donne les mains, non seulement p[r] Julie, mais aussi pour la Collection entiere de vos ouvrages ; il seroit singulier qu'avec toutes les bonnes dispositions que j'ay de vivre bien avec vous, je fus trompé dans mon attente... [2] »

Voilà qui ne rappelle guère les constants tiraillements entre éditeurs et auteurs de tous les temps.

Souvent — peut-être simplement au *Post-Scriptum* — Rey, au courant des choses du monde par ses journaux, lance un mot d'information au solitaire des environs de Paris ; 13 octobre 1760 : « Les Anglois ont pris Montreal en Amérique ; » 23 octobre : « Les Russes et les Autrichiens ont évacué Berlin après y avoir détruit tout ce qui appartenait au Roy et emporté 4 à 5 millions de Livres, argent de France ; voilà une cruelle guerre, Dieu nous donne la paix ; » 4 janvier 1762 : « Les Anglois a ce qu'on assure viennent de déclarer la guerre à l'Espagne et M. Pitt est rentré dans tous les Conseils, à Londres, quel fleau encore pour l'humanité !... Dieu veuille que vous ne soyez pas obligé d'y penetrer en aucune façon... » *(Inédites)*

Tel fut l'ami de Rousseau. Puisqu'on discute si

[1] 27 février 1759, inédite.
[2] ? mars 1759, inédite.

passionnément la personnalité du citoyen de Genève, ne serait-il pas à propos de rappeler ici l'adage : « Dis-moi qui tu aimes et je te dirai qui tu es ! »

V. Rey a Montmorency. — Gros orage ; apaisement. Affaire de l'« Emile. » — Pension Le Vasseur. Première idée des « Confessions. »

Nous arrivons à l'époque de l'impression de la *Nouvelle Héloïse*. Les lettres d'affaires sont de plus en plus semées de réflexions personnelles sur un ton enjoué. « On m'a dit il y a trois jours, écrit Rey, que vous étiez parti pour l'Eternité, je n'en ay rien cru et j'ai bien fait, si vous vous avisiez de faire ce voyage j'espère de votre amitié que vous prendrez conge de la personne qui vous estime le plus... » (18 avril, *inédite*) Rousseau de son côté continue à embrasser Rey « de tout son cœur » à la fin de chaque missive, et quand son éditeur se rend coupable de quelque grosse négligence, il ne se fâche point, connaissant l'homme ; voici bien une lettre à la Rousseau : « Au mois de Février M. Rey m'écrivit qu'il me feroit payer 30 louis en Mars. Mars s'est écoulé et je n'ai rien receu. En Avril il m'écrivit qu'il alloit m'envoyer le plus d'argent qu'il pourroit. Avril s'est écoulé et je n'ai rien receu. Dernièrement après avoir receu déjà deux parties de la Julie, le même M. Rey me marque qu'il écrit à je ne sais qui de me faire payer ce Mai quatre cents livres ; Mai s'est écoulé et je n'ai pas receu un sol. M. Rey me réïtère la promesse que les 2160 L. seront payées avant la fin de l'année. Je ne conçois pas bien comment ne payant

rien dans le cours de l'année tout se trouvera acquitté à la fin. Je ne suis point homme d'intrigue. Je ne veux me mettre ni voleur ni emprunteur. Je n'ai pour vivre que le produit de mon travail. Si M. Rey continue à me faire des promesses, il faudra que je meure de faim.[1]» Et Rey d'envoyer bien vite 400 livres. Mais en juillet, la même négligence se renouvelle. Rousseau reprend la plume. « Le moi de Juillet est passé, mon cher Rey, sans que j'aye entendu parler de vous. Ainsi voici depuis notre dernier traité la quatrième fois que vous m'avez manqué de parole. En vérité je ne puis me resoudre à vous imputer ce procédé si malhonnète. J'aime mieux l'attribuer à la situation de vos affaires qui ne vous permet pas de remplir avec moi vos engagements et à la mauvaise honte qui vous empêche de m'en faire l'aveu.[2]» Et les choses s'arrangent encore. Rousseau a même des égards étonnants de la part d'un homme qu'on se plaît à représenter comme irascible, impatient et impulsif. On lui a rapporté que Rey s'occupe « d'entreprises plus importantes » qui le feraient négliger l'impression de la *Nouvelle Héloïse* ; Rousseau se borne à mander à Rey que l'on attend le roman à Paris et que le retard pourrait nuire à la vente : « Je devois à vous et à moi cet avertissement, du reste je vous répète que je trouverai bon tout ce que vous ferez à cet égard pourvu que vous exécutiez l'ouvrage avec soin.[3]» Et cet homme austère a fort souvent la note humoristique. Après avoir donné à Rey pour plus de clarté des instructions numérotées 1... 2... 3... 4..., il

[1] 1er juin 1759. Bosscha, p. 75. 6.
[2] 1er août 1759. Bosscha, p. 78.
[3] 20 octobre 1759. Bosscha, pp. 81, 82.

termine : « Voilà, mon cher Rey, bien des soins pour un homme aussi vif que vous. Si vous n'en oubliez que le quart, je n'aurai pas trop à me plaindre. [1] » Et quand Rey, si souvent négligent, demande à Rousseau, toujours si exact dans le retour des épreuves, de faire hâte, ce dernier ne se fâche point ; mais, pince-sans-rire, offre à Rey de reprendre le manuscrit de *Julie* ; on vient justement encore de lui en offrir 200 louis [2] ; à quoi Rey répond, par retour du courrier, qu'il compte apporter lui-même le premier exemplaire à Paris.

Le voyage eut lieu en effet, mais avec quelque retard. Le 22 mai, Rey parlait d'octobre ; le 29 septembre, il s'aperçoit que l'impression du copieux manuscrit de *Julie* ne sera point terminée avant quelque temps, et renvoie à novembre : « Car il faut que votre livre soit fini et expédié avant tout ; nous passerons quelques jours ensemble si vous voulez bien vous y prêter et je serois bien trompé si nous ne sommes pas d'accord. » *(Inédite.)* Puis en novembre — le 24 — Rey écrit qu'il ne compte être à Paris que le 10 ou 12 du mois prochain : « Je vous irai embrasser le plutôt possible car je languis de vous voir. »

Le 20 décembre, le séjour chez Rousseau est passé ; Rey est enchanté ; il devient sentimental : « Le tems que j'ay passé chez vous mon Cher Rousseau m'a fait un plaisir que je ne saurois vous exprimer, je voudrois comme vous pouvoir suivre cette vie tranquille, douce, je la prendrois tout de suite, peut-être serois-je assez heureux pour en jouir un jour ; je présente mes amitiez

[1] 15 décembre 1759. Bosscha, p. 83.
[2] 18 mai. Bosscha, p. 93.

à Mad[elle] Levasseur. Conservez-vous et croyez que je suis de cœur tout à vous. [1] »

A Paris, les affaires ne vont pas au gré de Rey occupé à placer des exemplaires de la *Nouvelle Héloïse* : « Les balles doivent arriver aujourd'hui, mande-t-il le 9 janvier... comme je n'ay depuis le moment que je vous ai quitté que du chagrin au sujet de cet ouvrage, que j'en essuyerai encore, je suis décidé à m'en retourner, ma présence étant nécessaire chez moi ; ce billet est pour vous prévenir que mardi prochain j'irai vous voir. Dieu vous donne santé et contentement. » *(Inédite)* Le samedi 17 janvier, il est toujours à Paris, mais : « Je pars lundi matin à 3 heures ; le seul plaisir qui mait gouté et le tems que j'ay passé près de vous, tems de paix et dont je me souviendrai avec satisfaction. » *(idem)* Enfin, dans une lettre dont la date est déchirée avec le cachet, nous apprenons qu'il est rentré à Amsterdam le 30 janvier [2].

Nous ne savons qu'une chose importante relative à cette visite, à savoir qu'il fut question du *Contrat Social*. Rousseau a dû faire part à Rey de son intention de renoncer à son grand ouvrage sur la politique pour n'en publier qu'un fragment du reste assez étendu. Or, Rousseau, on s'en souvient, est extraordinairement soucieux de garder le secret le plus absolu sur ses ouvrages jusqu'au jour de leur publication. Rey ne l'est pas ; il parle beaucoup. Mal lui en prit une fois de plus ; tandis qu'il était encore tout au doux souvenir de ses poétiques rêveries en compagnie de Rousseau et des paisibles journées dans la riante campagne de Montmo-

[1] Idem. La lettre ne porte pas de nom de lieu ; mais elle est évidemment de Paris, comme celles du 26 décembre et du 9 janvier 1761.

[2] Confirmé par lettre de Rousseau, 18 fév. 1761. Bosscha, p. 111.

rency, soudain l'orage se déchaîne ; il reçoit de Rousseau une lettre fulminante, datée du 18 février : « Je reçois avec plaisir, Monsieur, la nouvelle de votre heureuse arrivée ; quoique vous m'ayez donné en plus d'une occasion de justes sujets de plainte, je n'ai point cessé et je ne cesserai point de prendre à vous le plus véritable intérêt. » Mais : « J'apprends qu'avant de partir vous avez dit à tout le monde que vous emportiez un manuscrit de moi. En vérité, Monsieur, en voilà trop aussi, et je n'ai que trop lieu de me croire libre de mes engagements avec un homme qui tient si mal les siens. Je vous propose, et il convient, de rompre le marché que nous avons fait pour le manuscrit en question et des mille francs que j'ai receus de Robin je vous en offre 5 cens de très bon cœur. Vous ne devez même vous faire aucun scrupule de les accepter ; car en vendant mon manuscrit son prix à un autre, j'y gagnerai moi-même encore au moins cinq cent francs. J'attends vôtre réponse pour prendre là-dessus mes derniers arrangemens... Bonjour, Monsieur, mes respects à Madame Rey. Je suis fâché que nous ne puissions pas continuer à nous accommoder ensemble ; mais après six ans de patience, on se lasse, et quant à moi je suis à bout. Je vous salue de tout mon cœur. »

J. J. Rousseau.

Rey est navré ; dès qu'il croit avoir bien gagné Rousseau, survient un contre-temps qui bouleverse tout. Il supplie Rousseau de ne pas ajouter foi à de simples « rapports : » tout cela est l'œuvre de la jalousie ; les libraires de Paris, et même ceux de la Suisse française, cherchent à détacher Rousseau de lui, et ils racontent

des histoires auxquelles, trop « susceptible d'impression, » son illustre ami ajoute aveuglément foi.

Rousseau ne répond rien.

Rey conclut que tout est fini entre eux, et il publie des *Œuvres diverses de M. J. J. Rousseau*. A tout hasard, un exemplaire est envoyé à l'auteur et, comme bien l'on pense, cela amène de nouvelles complications : « Puisque vous aurez fait, Monsieur, sans ma participation, une édition de mes ouvrages, même de ceux qui ne vous appartiennent pas, et que par un privilège obtenu [1] vous m'avez dépouillé autant qu'il étoit en vous du droit de les faire imprimer où il me plairoit, vous devez vous soucier tout aussi peu de mon agrément pour l'exécution que pour l'entreprise ; et, que l'édition me paraisse bien ou mal faite, c'est ce qui sûrement vous est très égal... Je n'ai point répondu à vos précédentes lettres parce que depuis longtemps je suis malade, peu en état d'écrire, et que vous les avez remplies de choses si peu sensées que le silence est la seule réponse qui leur convient. » [2] Mais pour un homme d'une mentalité aussi simple que Rey, Rousseau est une boîte à surprises. Accepte-t-il la justification de Rey, ou, avec la prudence des affaires qu'il a toujours montrée, s'est-il rendu compte qu'il valait mieux traiter avec un honnête homme étourdi qu'avec un imprimeur madré, promettant beaucoup, mais payant mal ? Toujours est-il qu'après cette explosion de dépit, soudain calmé, Rousseau recommence à parler affaires : l'*Emile* est en d'autres mains (Madame de

[1] Accordé par les Etats de Hollande, 29 janvier 1761. Bosscha, p. 111.
[2] 9 août 1761. Bosscha, p. 115.

Luxembourg et Malesherbes s'en occupent) ; mais Rey aura le *Contrat Social*. « Tous les sujets de plainte que vous m'avez donnés ne m'empêchent point de me souvenir de l'engagement que j'ai pris avec vous et des raisons de retour d'honnêteté qui me l'ont fait prendre. Si cet ouvrage vous convient et que vous vous engagiez à le faire exécuter diligemment et avec soin, vous pouvez le faire retirer au prix convenu [1]. » Dans la lettre suivante, 2 septembre, le ton grondeur persiste. Mais bientôt Rousseau revient à d'autres sentiments et offre un exemplaire, corrigé par lui, pour une réimpression de la *Nouvelle Héloïse* dans les « Œuvres Diverses ». Et plus loin : « A l'égard de mon traité du *Droit Politique*, je me contente qu'il soit publié en mars 1762, pourvu qu'au moins une fois en votre vie vous me teniez parole... A l'égard du manuscrit il est tout prêt et vous le ferez retirer quand il vous plaira, rien ne presse [2]. » Rey fait fond sur ce retour pas encore très cordial, mais réel, et envoie à Montmorency un tonnelet de harengs — lequel est refusé sans explication. « J'apprends de M. Hérissant — écrit alors humblement Rey le 1er octobre — que vous refusés un tonnelets de harengs, j'en suis fâché ; si je ne vous en ay pas parlé précédemment c'est que je n'ay pas cru qu'il valoit la peine de vous en écrire étant si peu de chose ; je n'y ay ensuite plus pense, je suis de bien bon cœur... » *(Inédit)*. Quoique Rousseau persiste encore à faire l'ours, dans son cœur la vieille amitié a depuis longtemps triomphé. « Ce n'est point par dédain, Monsieur,

[1] Bosscha, p. 116.
[2] Ibid., p 118-119.

que je n'ay pas accepté le tonnelet de harengs que vous m'aviez envoyé par M. Hérissant, mais comme je ne suis point à présent en état de manger du hareng c'eût été un présent perdu ; je ne vous en suis pas moins obligé que si je l'avois receu. [1] » Entre temps les affaires marchent ; le *Contrat Social* va être mis sous presse ; on discute de nouveau l'Edition générale — et enfin la réconciliation : « Bonjour, Monsieur, malgré les orages passés j'oublie tout et je vous embrasse d'aussi bon cœur que jamais. [2] » Ces épisodes, si amusants, nous confirment dans l'opinion que nous avons affaire à de nobles cœurs.

On pense si Rey est heureux : « La fin de votre obligeante lettre du 14 octobre me fait un très grand plaisir, puisque vous me rendez votre amitié qui m'est plus sensible que les profits que j'ai faits avec vos productions... [3] ; et de nouveau, ce sont des lettres pleines d'expansion : Comment va Rousseau, lui Rey va bien ; quant à sa femme, sa santé n'est « pas des meilleures, » etc...

Certaines circonstances vont rendre les rapports toujours plus intimes. Mis aux champs par la lenteur de l'*Emile*, croyant au complot des jésuites et de ses amis, Rousseau demande à Rey, avec le plus grand mystère, s'il serait homme à lui aider à « parer le coup à une trame odieuse ; mais tout serait perdu si le moindre vent de votre entreprise parvenait à un seul de vos confrères et à qui que ce soit. [4] » Ce n'est pas tout ;

[1] 14 octobre 1761. Bosscha, p. 119.
[2] Ibid., p. 120.
[3] 22 octobre 1761, inédite.
[4] 29 novembre 1761. Bosscha, p. 123-124.

Rousseau a eu un accident qui, pense-t-il, va lui coûter la vie [1], et il ne se trompe pas en attendant de la sympathie de la part de son correspondant. Voici une partie de la lettre de Rey : « Votre lettre, mon cher Rousseau, du 29 dernier, m'est bien parvenue et si j'avois été dans le cas de partir sur le champ, je l'aurois fait. Vous m'avez mis dans une inquiétude où je ne me suis jamais trouvé ; je ne puis pas me fixer de quelle nature peut être l'objet qui vous tient tant au cœur ; la confiance que vous me témoignez m'est bien douce et il n'y a rien au monde que je ne fasse pour y répondre, et il faudrait que ce fut une impossibilité absolue, ou vous pouvez compter que je remplirai vos vues. [2] »

Rey ne sait pas encore quel accident est arrivé à son ami et il l'invite vivement à venir à Amsterdam : « Vous vivriez ici ignoré si vous le vouliez et je puis vous donner par moi seul, en correction seulement, de quoi gagner votre vie que je vous rendrois et ma famille aussi douce qu'il seroit possible... Si vous vouliez que je vous aille trouver, vous n'avez qu'à me le demander sur le champ et je partirai. Rien ne me coûtera parce que je ne puis trop vous prouver l'estime que j'ay pour vous et mieux employer mes moyens qu'en servant l'homme qui m'a fait du bien... » Il déclare qu'il a gagné fr. 10,000 avec la *Nouvelle Héloïse*.

La mystérieuse « entreprise » consistait à charger Rey de l'impression de l'*Emile*, si toutefois on réussis-

[1] « Une sonde qui s'est rompue au col de la vessie et dont la pièce, restée au passage, est le noyau d'une pierre dont le progrès commence à se faire sentir. La suite n'est pas difficile à prévoir. » 23 décembre. Bosscha, p. 125.

[2] 7 décembre 1761, inédite.

sait à retirer le manuscrit à Madame de Luxembourg. Le projet échoua, comme on sait, mais permit à Rey de donner à Rousseau, qui y était toujours sensible, une nouvelle preuve de son dévouement. Du reste, Rousseau n'est pas guéri : « N'y a-t-il donc pas de retour de votre malheur ? — écrit Rey le 31 décembre — Je suis efrayé non seulement du danger où vous estes, mais des douleurs que vous devez soufrir. Dieu veuille vous soutenir et vous résigner à sa volonté. »

Bientôt cependant l'homme d'affaires reparaît : il suggère à son correspondant d'écrire une courte esquisse de sa vie qu'on pourrait « préfixer » à ses œuvres : « Dans cette circonstance j'ose vous demander une chose que j'ambitionne depuis longtemps qui me seroit très agréable et au public, ce seroit votre vie que je placerois à la tête de vos œuvres, je sent que les circonstances ne sont nullement propres à me satisfaire, mais donnez-moi les principales épauques ; je n'en ferai usage que dans le sens que vous me prescrivez... » Il est évident que Rey ne songeait qu'à une esquisse de quelques pages, il fallait Rousseau pour penser aux *Confessions*. C'est cependant de cette suggestion qu'est sorti le fameux livre [1].

En outre, désireux de prouver son attachement à un homme qu'il admire et qu'il aime, il a l'attention délicate de faire une pension à sa gouvernante : « Comme vous prenez un vif intérêt à Melle Le Vasseur, qu'elle n'est pas riche et que vous pourriez avoir quelque inquiétude sur son sort, j'offre de lui donner 300 L.

[1] Nous avons fait l'histoire des *Confessions* dans un article sur *Le manuscrit de la première ébauche des Confessions* (*Rev. d'Hist. litt.*, avril 1906.)

argent de France, la vie durant et cela en reconnaissance du bien que vous m'avez fait ; elle peut en faire dresser l'acte que vous m'enverrez et que je signerai avec un singulier plaisir... Je vous embrasse de tout mon cœur ; si j'étois Catholique Romain, je ferois dire une centaine de messe à votre intention, mais ne l'étant pas je prie le seigneur de vous avoir en sa garde et de croire qu'on ne peut être plus sincèrement que moi, mon Cher Rousseau, votre afectionné serviteur et ami Rey. » *(Inédit)*

« Je suis fort touché — répond Rousseau le 6 janvier 1762 — de votre bonne volonté pour Melle Le Vasseur et je vous en remercie de tout mon cœur tant en son nom qu'au mien. Je ne crois pas qu'une offre faite de si bonne grâce ait besoin quant à présent d'être assurée par un engagement et il suffit que, pour ma tranquillité, je sache qu'en cas de malheur cette bonne et honnête fille trouvera en vous un bienfaiteur. [1] »

Il cherche donc à écarter ce projet, espérant parer lui-même à toute éventualité. Rey sans vouloir être indiscret insiste, et Rousseau finit par céder : « Je suis touché et charmé de votre procédé à l'égard de Melle Le Vasseur et je vous réponds que je m'en servirai utilement et honorablement pour vous, pour fermer la bouche à tous ceux qui pourront me reprocher de renouer avec vous après les mécontentement passés. [2] » Il explique encore une fois son plan de gagner une pension par une édition générale de ses œuvres. « Quoiqu'il en soit, j'ai cru vous devoir toutes ces explications afin que vous

[1] Bosscha, p. 129.
[2] 23 janvier. Ibid., p. 133.

sentiez que ce que vous voulez faire pour Melle Le Vasseur doit être, comme vous entendez vous-même, indépendant de tout engagement de ma part et je crois au surplus que vous me connaissez assez pour être sûr de toute ma volonté et des soins que je prendrai pour la mettre à exécution. [1] » Laissons de côté la question de la pension de Thérèse Levasseur, nous réservant de la traiter ailleurs [2]. Reproduisons cependant la réponse de Rey à la lettre précédente : « Je ne demande pas, mon cher Rousseau, que le public soit instruit de ce que je fait pour Melle Le Vasseur ; mon unique but est de vous prouver que je vous estime autant qu'il est possible d'Estimer quelqu'un et comme vous ne voulez rien recevoir de personne, il faut bien vous témoigner par un autre moyen qu'on voudroit votre bonheur. Je suis donc très content de ma démarche par la seule satisfaction que j'ay de vous prouver mes sentimens ; au reste ce que je fait n'est pas si considérable, les bénéfices que j'ay fait sur vos ouvrages me mettent bien à même de vous temoigner se retour. Faites dresser le contrat, envoyé le moi pour le signer et des ce moment Mlle Le Vasseur recevra a compter du premier janvier 1762, 150 L. par années pour autant de temps qu'il plaira à la providence de vous conserver et après votre mort le double où 300 L. ; je suis charmez que vous me fournissiez ce moyen de remplir des ce moment une partie de mes vues... [3] »

Cet acte de générosité décide définitivement Rousseau

[1] Ibid., p. 134.
[2] Nous avons déjà réuni les documents nécessaires pour un article sur ce sujet.
[3] 1er février 1762, inédite.

à faire de Rey son seul éditeur : « En conséquence de ce procédé qui m'a beaucoup touché le cœur, je souhaite sincèrement, mon cher Rey de me rapprocher tellement de vous que je n'aye plus rien à faire avec d'autres libraires, et sûrement il ne tiendra pas à moi que ce projet n'ait lieu pour le reste de ma vie et même après. » Il propose un arrangement en vertu duquel Rey publiera la deuxième moitié de l'*Emile*, dont Duchesne à Paris a imprimé la première ; n'y a-t-il pas dans cet ouvrage des audaces de pensée qu'il faudrait probablement tempérer si l'ouvrage paraissait à Paris, ce que l'auteur voudrait éviter. Cependant malgré son obligeance, Rey est effrayé des difficultés de ce projet ; et Rousseau se rend à ses raisons : « Ma bonne volonté me rendoit facile ce qui ne l'étoit pas... [1] » Pendant cet échange de lettres, l'impression du *Contrat Social* avance, et la santé de Rousseau demeure pitoyable. Il paraît prendre plaisir à donner force détails sur son mal de vessie, qu'il ne se résout point à laisser opérer. Rey au contraire voit là le remède héroïque : « J'ay fait part à ma femme de la triste situation ou vous êtes pour votre sante, elle en a versé des larmes, j'en ay le cœur serré et j'y pense perpétuellement ; je persiste à croire qu'une opération seroit salutaire. [2] »

VI. Jeannette.

Mais voici un gros événement. Rousseau apprend par des visites de Hollande que Madame Rey est enceinte : « Je vous en fais mon compliment de tout

[1] 25 février. Bosscha, p. 142.
[2] 11 janvier 1762, inédite.

mon cœur et à elle aussi. [1] » Fort sensible à cette marque d'intérêt pour un incident si bourgeois, Rey répond aussitôt : « Oui ma femme qui vous presente ses obéissances est avancée dans la grossesse, je compte quelle est dans son septième mois, je vous remercie de la part que vous y prenez, il ne depend que de vous que d'y prendre un interet encore plus particulier en acceptant l'invitation que nous vous faisons d'en être le parain, afin que votre nom reste parmi nous avec votre memoire, vous nous obligerez en acceptant notre demande. Les raisons qui nous y engagent sont le vif interet que nous prenons a vous, j'ay toûjours cherché en donnant a mes enfants un Parain de leur procurer des personnes respectables par leur Conduite et je ne les ay jamais cherché parmi les grands ne les estimant pas assé pour leur donner cette marque de considération... [2] » Dans la fièvre des dernières semaines de l'impression du *Contrat Social*, les lettres se succèdent rapides et Rousseau écrit encore le 11 mars, antérieurement à la proposition de Rey : « Comment va la grossesse de Madame Rey ? Donnez m'en de tems en tems des nouvelles, car j'y prends un véritable interet... [3] » Tout cet épisode, que nous détaillons avec intention, montre bien que le Rousseau, apôtre de la vie simple ou de la vie nature, n'était pas un simple charlatan. Quel avantage aurait-il à jouer toute cette comédie ? Il accepte l'offre qu'on lui fait. « Je suis sensible à l'honneur que vous me faites de m'inviter à tenir votre enfant ; si j'étois sur les lieux je ne balan-

[1] 28 février. Bosscha, p. 145.
[2] 6 mars 1762, inédite.
[3] Bosscha, p. 47.

cerois point à l'accepter, et même je ne puis me résoudre à me refuser absolument à ce témoignage de votre estime. Mais comme vous n'êtes pas le premier qui m'ait fait cette proposition, il faut nécessairement qu'en l'acceptant je m'expose à quelque embarras que je voudrois bien éviter. Si cependant vous y tenez à certain point, mon plus grand désir est de vous complaire et vous pouvez disposer de moi. Dieu veuille amener les choses à bien. Je vous embrasse de tout mon cœur... [1] »

Bientôt en effet les « embarras » prévus commencent. Qu'on nous pardonne de nous arrêter à de tels détails, mais les gaucheries du grand homme ont leur saveur, et nous dirons même, leur importance, pour l'appréciation du caractère si discuté de Rousseau. Rey, à la suite d'une longue d'affaire, le 25 mars, remercie : « Je passe à la satisfaction que vous voulez bien nous accorder d'être le parrein de l'Enfant dont ma femme est ensainte, elle se porte assè bien depuis quelques jours et le petit a bonne envie de vivre, il le fait sentir plus qu'on ne voudroit quelquefois ; me femme vous presente ses amitiez elle est très sensible a ce que vous acquiescez a notre demande, nous recevons l'un et l'autre cette marque de votre amitié avec beaucoup de reconnaissance. La question est presentement si vous vouliez vous nommer une Commère ? Si vous n'étiez pas dans le cas, nous vous proposons de notre chef et sans en avoir encore ouvert la bouche une D[elle] Du Moulin née à Vevay en Suisse qui est en cette ville depuis de longues années, que nous estimons beau-

[1] 18 mars. Bosscha, p. 150.

coup, nous ne vous la proposerions pas si plusieurs années de connaissance et une estime generale ne fesoit son eloge, si vous y donnez les mains j'en ferai la proposition, je n'ay pas lieu de croire qu'elle me refuse et moins encore si elle apprend avec qui je l'associe. Voyez mon cher Rousseau à me donner votre réponse au plutôt. » *(Inédit)*

En réponse à quelques mots aimables de Rousseau, le 25 mars : « Témoignez je vous prie à Madame Rey le tendre intérêt que je prends à son état, j'espère qu'elle s'en tirera heureusement pour elle et la petite progéniture. [1] » Madame Rey prend elle même la plume qu'elle manie d'une manière assez alerte : « Permettez, Monsieur, que je vous témoigne ma Reconnaissance pour les vœux obligents que vous faittes en ma faveur dans votre dernière lettre. J'y suis sensible autant qu'on puisse l'être ainsi qu'à l'honneur que vous m'avez fait en acceptant de nommer l'Enfant qui doit naître ; ce sera un garçon n'en douttez pas, vos desirs et les miens seront Remplis. J'ay toujours eu une prédilection particulière pour les petits Marmots ; je trouve qu'on a bien moins de peine à en faire des Etre Raisonnables que des filles. Cependant s'il en vient une, que faire, il faudra travailler de son mieux pour qu'elle aye la Raison et les bonnes qualittez de son Pere, avec la vertu simple et naïve de son parain, je lui souhaiterois bien un tantinet de votre Esprit mais cela ne se donne pas. — Bornons nous donc à desirer que les moyens qu'on mettra en usage pour tacher Dinculquer au futur petit Etre les vertus de son sexe ay le succes que meritte la

[1] Bosscha, p. 152.

bonne intention de Celle qui les mettra en usage. — Je voudrois que votre santé vous permit de venir demeurer parmi nous autres hollandois touts ronds, vous perdriez du plaisir que doit vous faire Cette jolie petulance françoise En vous fournissant matiere à reflechir sur le Caractere de la nation ; mais nous y gagnerions beaucoup, et en mon nom particullier je regarderois comme le plus grand Bonheur qui put m'arriver d'être a portee de proffiter de vos Conseils. — Veuille le ciel vous Continuer la patience dont vous avez besoin dans l'Etat de souffrance où vous Etes. — Je suis de tout mon cœur et avec Estime Monsieur, — Elisabeth Rey Bernard. » *(Inédit)*

Rousseau, le 4 avril 1762 : « J'accepte bien volontiers, mon cher Rey, la commère que vous me proposez et si elle me fait l'honneur aussi de m'accepter, j'en serai fort aise ; marquez-moi de grâce ce que j'ai à faire, car je n'en sais rien ; mais je vous préviens que je ne saurois écrire de lettre de compliment à personne et bien moins encore à quelqu'un que je connois point. Ainsi sauvez-moi cette formalité... »

Rey, le 12 avril : Si vous voulez, mon cher, faire les choses convenablement, il seroit à propos d'écrire non une lettre de compliment mais deux mots de politesse à Mad. Du Moulin, moyennant quoi tout est fini, vous aurez une reponse avec quoi votre Correspondance sera terminée si vous n'aimez mieux la suivre. Votre lettre peut se borner à ces deux ou trois objets : 1° que l'amitié que vous avez pour moi vous a déterminé à accepter ma demande. 2° que n'ayant pas beaucoup de liaisons et moi ayant offert cette D^elle^ pour comere vous l'acceptiez volontiers. 3 que vous souhaiteriez que

vos infirmités vous permisse de cultiver la connoissance, cela ne pouvant pas être vous la priés de vous excuser... elle est à peu près de mon âge 40 à 42 ans. elle vous estime beaucoup et se trouve très flattée d'avoir un compere comme vous... » *(Inédit)*

Vraiment il vaudrait la peine d'avoir la lettre de Rousseau à sa commère d'après ces lumineuses indications. Nous n'avons que la Réponse à Rey. Rousseau, le 23 avril : « En réponse à votre lettre du 12 je vous envoye ci-joint une lettre pour Mad^elle^ Dumoulin que vous lui remettrez si vous le jugez à propos, en la prévenant que je n'ai qu'une formule pour tout le monde, que je ne me dis serviteur de personne, pas même en écrivant aux Princes et aux Dames de quelque rang qu'elles soient. Si vous craignez que cette simplicité dans ma lettre ne la choque ne la lui donnez pas ; mais je ne puis me changer ma forme pour qui que ce soit, et c'est pour cela que, quoique M. le prince de Conti m'ait honoré de deux visites, je n'ai jamais voulu hasarder de lui écrire. [1]

« Je suis charmé que tout continue d'aller bien pour l'événement futur. Remerciez-en pour moi Madame Rey et dites-lui que j'entends qu'elle me donne un filleul qui ait de la santé pour lui et son parrain.

« Au reste je vous réitère la prière de faire pour moi les choses convenablement et de ne pas épargner ma bourse en choses d'usage. Le parrain prétend distribuer ici des bonbons, il espère qu'à Amsterdam vous

[1] Bosscha, p. 134-135. Bosscha remarque en note que le 17 juin suivant Rousseau se trouva forcé d'écrire au Prince (à propos de la fuite de Montmorency) et qu'il évite la formule *votre très humble et très obéissant serviteur* par un : *etc.*

ne le rendrez pas plus chiche. Je vous embrasse ainsi que Madame Rey de tout mon cœur. »

Rey le 3 mai : « 5 heures de l'après-midi. Ma femme qui vous salue est accouchée il y a deux heures d'une fille ; elle se porte a merveille de même que la nouvelle venue... J'aurois bien voulu un garçon mais la providence en a ordonné autrement ; me voilà donc avec 4 enfants, mon ainé qui est dans sa 15me année, ma pêtite qui est dans sa 13me, et mon second dans sa 8me. Dieu leur donne vie et santé, vous accorde la résignation dans vos souffrances. »

Rousseau, le 9 mai : « J'apprends, mon cher Rey, avec la plus grande joie l'heureuse délivrance de votre chère épouse et la naissance de ma filleule bien-aimée ; et où avez-vous donc appris que j'aimois mieux un garçon ? Il n'est pas possible que j'aye rien voulu dire de semblable ; j'ai peut-être nommé un fils parce que cela est plutôt dit, mais il est sûr que pour mon goût j'aurois préféré une fille ; et ne me seroit-il pas cent fois plus agréable de voir autour de moi une jolie enfant aimable comme sa mère, flatter, carresser toute la journée son bonhomme de parain, qu'un gros étourdi qui ne feroit que me tempêter aux oreilles en se moquant de toutes mes radoteries ? Souvenez- vous qu'où qu'elle soit je prétends toute chose cessante que vous couriez tout à l'instant lui donner deux baisers de ma part, et que vous chargiez sa maman de deux autres qu'elle lui rendra aussi de ma part la première fois qu'elle la verra. Mille choses aussi, je vous prie à Mademoiselle Dumoulin avec laquelle je vous remercie de m'avoir mis en droit d'entretenir quelques relations. J'espère que Madame Rey voudra bien me dispenser,

quant à présent, d'une réponse expresse; Elle doit être sûre que mon cœur répond bien à tout ce qu'il lui a plu de m'écrire d'obligeant... [1] »

Rousseau, qui attend chez lui deux amis des Rey ajoute : « J'espère avoir le plaisir de boire avec eux à votre santé. Je trouve plaisant que vous ne vouliez pas que je vous rembourse de vos frais, et que vous prétendiez me rembourser des miens ; restons quittes sur cet article si vous voulez, je présume que j'y gagnerai plus que vous. Adieu je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Donnez-moi des nouvelles de Madame Rey et de ma filleule. [2] »

Rey, le 15 mai : (Les baisers dont Rousseau l'a chargé ont été « affixés » ; Madame va bien) : « Nous comptons présenter la petite au Batheme mecredi prochain 19 du courant, l'usage est ici de donner aux filles le nom de leur marraine qui est Suzanne Madelaine. Je voudrois ajouter un de vos noms aussi, ce qui se dessidera entre Cy et ce tems. [3] Si vous preferez une fille je ne suis pas de votre avis, j'aime mieux les garçons mais je suis toujours content de ce que je reçois. Je voudrois bien de bon cœur que nous fussions tous a même de vous faire visite et que vous voyez vous-meme notre joie, la partager avec nous... » *(Inédit)*

L'*Emile* n'avait pas encore paru ; cependant Rey a dû, d'une façon ou d'une autre, connaître les idées pédagogiques de Rousseau, car il donne dans sa lettre des détails qu'on ne s'expliquerait guère sans cela : « Des 6 enfans que j'ay eu de ma femme il m'en reste

[1] Bosscha, p. 157.
[2] Ibid., p. 158-159.
[3] Elle fut baptisée Suzanne Madeleine Jeanne. Lettre de Rey, 19 mai.

trois dont deux ont été extrêment mal en nourrice malgré nos soins et 3 y sont morts, ce ma dessidé à n'en plus remettre mais à les élever chez moi afin de n'avoir rien à nous reprocher. Si ma femme pouvoit le faire, elle le feroit avec plaisir, mais elle n'a absolument point de sein ni de let... » *(Inédit)*

VII. La fuite de Montmorency.

L'apparition de l'*Emile* et du *Contrat Social* vont pour longtemps relèguer au second plan toute autre préoccupation. Rey craint des difficultés. Le 24, il fait savoir à Rousseau que des amis conseillent de publier le *Contrat Social* sans nom d'auteur ; il prévoit que son ami ne voudra pas en entendre parler et ajoute : « Je voudrais, mon cher Rousseau que vous fussiez dans ce pays, vous éviteriez les persécutions qu'on pourroit vous faire... » *(Inédit)* On sait déjà par les *Confessions* et par la correspondance, que Rousseau demeura serein devant l'orage.

Il écrit à Rey que le livre est défendu en France, « mais il ne s'ensuit pas de là que vous deviez ôter mon nom d'un livre que je m'honore d'avoir fait, qui ne contient rien que de très convenable aux sentimens d'un honnète homme et d'un bon citoyen, rien que je veuille désavouer, rien que je ne sois prêt à soutenir devant tel tribunal compétent que ce puisse être. » Et plus bas : « Que votre amitié ne vous inspire donc aucune alarme pour ma personne. On connoit et l'on respecte trop ici le droit des gens pour le violer d'une manière odieuse envers un pauvre malade dont le

séjour en France n'est pas moins honorable au gouvernement qu'à lui...[1] » Toute cette très longue lettre est d'ailleurs d'une candeur étonnante.

Elle est du 29 mai ; le 9 juin, Rousseau quitte Montmorency en toute hâte, et il arrive à Môtiers le 10 juillet. Rey, qui a renouvelé l'expression de ses craintes le 7 juin, apprend le 17 que l'*Emile* a été brûlé à Paris (9 juin) et cherche à s'informer si le bruit de la fuite de Montmorency est exact ; il termine : « Je vous plains de toute mon âme de vous sentir exposés à tant de désagréments avec une santé si faible, j'espère que tout se calmera, qu'on vous laissera en paix... » *(Inédit)*. Sans attendre la réponse, le 21 déjà, il reprend la plume : « Je vous prie au nom de Dieu de nous donner de vos nouvelles et si je puis quelquechose ici pour votre service de ne point nous ménager... » *(Inédit)*. Il ne peut croire que le Parlement ait condamné Rousseau. Il attend impatiemment des nouvelles. Le 22 juillet, un Monsieur de Lausanne lui a dit que Rousseau était à Yverdon : « Nous nous attendions que vous auriez pris la route de chez moi, car nous sommes Melle Du Moulin, ma femme et moi dans des inquiétudes très grandes sur votre estat ; pour l'amour de Dieu ne vous laissé pas dans le besoin de quoi que ce soit, dites-moi s'il vous faut quelquechose et je vous le ferai parvenir ; donnez-nous de vos nouvelles de votre santé ; etes vous absolument décidé à ne point venir ici ? Je crois sur mon Dieu que si la goutte ne m'étois venue je serais parti pour vous chercher... Votre filleule est aussi un peu indisposee, nous espe-

[1] 29 mai 1762, Bosscha, p. 160.

rons cependant que ce ne sera rien et que Dieu nous la conservera... » *(Inédit)*.

A cette lettre, Rousseau répond, ignorant les précédentes qui ne lui étaient pas encore parvenues : « Je reçois à l'instant (23 août, à Môtiers) mon cher Rey, votre lettre du 22 juillet et je me hâte d'y répondre. J'ai suivi, dans la crise où je me suis trouvé, ma constante maxime dans toutes mes disgrâces, qui est de ne point importuner mes amis de mes doléances, mais d'attendre que ceux qui sont de bonne volonté se présentent d'eux-mêmes n'ayant plus d'ailleurs le bonheur d'être assez obscur pour rester longtemps caché à ceux qui veulent me trouver. Vous vous êtes montré parmi ceux-ci, je vous en remercie quoique je ne sois pas quant à présent dans le cas de profiter de vos offres...[1]»

Il vaut la peine de remarquer combien Rousseau semble peu aigri par ses malheurs. Le ton de la lettre entière est tout cordial : « Je suis charmé d'apprendre que Madame Rey est bien rétablie et jouit ainsi que vous et Melle Dumoulin d'une bonne santé. A l'égard de ma filleule, j'espère qu'elle se rétablira. Que s'il plaisait à Dieu d'en disposer dans un âge où l'on ne sent ni la mort ni la vie, quoique ce fût un lien de moins entre nous, je compte que ceux d'amitié qui nous unissent n'en seroient nullement relâchés... » Nous voilà bien loin de cet égoïsme féroce qu'on reproche volontiers à Rousseau. Nous connaissons peu d'hommes qui dans une situation semblable parleraient avec si peu de fiel ; citons encore ce passage : « Je suis ici [à Môtiers-Travers] à demeure au moins pour cet

[1] Bosscha, p. 162.

hiver ; j'ai avec moi M[elle] Le Vasseur qui m'est arrivée il y a quinze jours et qui vous assure de son respect. Lorsqu'il surviendra quelque changement dans ma situation je vous en avertirai ; je crains les rigueurs des hivers en ce pays, mais il faut se soumettre à la nécessité. J'ai supporté fort bien la fatigue du voyage, mais je l'ai bien payée depuis que je suis arrivé. Quand est-ce que tout ceci finira ? Donnez-moi de tems en tems de vos nouvelles, dites-moi sincèrement quel effet mon ouvrage a fait où vous êtes et en Angleterre. S'il s'écrit quelque chose relatif à moi, faites-m'en part, s'il est possible. Me voici dans une situation où toutes les nouvelles littéraires me deviennent intéressantes. Plût à Dieu qu'elles n'eussent jamais parlé de moi. Marquez-moi tout ce qui vous intéresse, car cela m'intéressera aussi. Etes-vous quitte de cette mauvaise goutte ? Elle fait souffrir et cela est triste, mais elle montre au moins qu'on se porte bien d'ailleurs, et quelquefois qu'on ne s'est que trop bien porté. J'espère que si vous venez à Genève, vous tâcherez de passer par Môtiers. Adieu, je vous embrasse et tout ce qui vous est cher. [1] »

A la réception de cette bonne et longue lettre, ses amis sont rassurés : « Il s'est vuidé une bouteille de vin à votre intention et ma femme était si aise d'aprendre votre etat qu'elle ne se possedoit pas ; depuis quelque tems nous languissions et ne savions que penser de votre silence ; beaucoup de gens vous croyant dans ce pays et je n'ay point pu scavoir ou vous etiez, je ne vous pardonne pas de nous avoir laissés si longtems dans une incertitude cruelle et je ne pensois pas qu'il

[1] Ibid., p. 164.

falut une de mes lettres pour me procurer une des votres. Melle Du Moulin vous salue de tout son cœur ; elle a bien pris part ainsi que nous à votre malheur où cituation critique ; je suis delivre de la goute, la petite se porte à merveille, elle vient on ne peut mieux, elle a bonne envie de vivre... » (9 septembre 1762.)

Rey espère qu'il reçoit de Thérèse tous les soins nécessaires. Que n'est-il à Amsterdam ! On aurait pu s'occuper d'une édition de ses œuvres. Peut-être Rey le verra-t-il à Genève, si le voyage s'arrange. Rousseau répond toujours avec bonté : « Je suis charmé, mon cher Rey, d'apprendre par votre lettre du 9 sept. de bonnes nouvelles de vous et de tout ce qui vous est cher. L'intérêt que vous, Madame Rey et Melle Dumoulin prenez à mes peines, contribue beaucoup à m'en consoler. Vous savez comment on m'a traité dans ma patrie. Voilà le coup qui m'a porté la mort au fond du cœur. Je regarde tout le reste comme des jeux d'enfant... [1] » Nous reviendrons plus loin sur la question de l'édition de ses œuvres complètes, abordée aussi dans ses lettres. Citons encore la fin de sa lettre : « Je suis vraiment peiné de tous les désagrémens, faux-frais et contrefaçons qui peuvent vous rendre onéreux le *Contrat Social* ; je voudrais bien que vous y trouvassiez votre compte ; cet ouvrage fait assez de bruit, ce me semble, pour que malgré les éditions contrefaites, les vôtres ne restent pas à votre charge ; je le désire de tout mon cœur. Nos montagnes sont déjà couvertes de neige. J'ai froid, je suis triste, je pisse mal, à cela près tout va passablement vu la situation. Mille amitiés et

[1] 8 octobre 1762. Bosscha, p. 155.

respects à vos dames. Baisez pour moi la chère petite. Je vous embrasse de tout mon cœur. [1] »

La correspondance continue sur le même ton. Les amis d'Amsterdam s'ingénient à consoler le philosophe persécuté : « Songés que quantités d'honnètes gens, des Philosophes, Socrate, ont été la victime des préjugés de leur tems... » Mais aussi « pourquoi vous êtes-vous retiré dans un cartier si éloigné ? [2] » L'invitation à venir en Hollande revient constamment, le 14 décembre, le 14 janvier : « Etes-vous donc mon Cher Rousseau, dessidé à demeurer où vous êtes ?... » Le 11 janvier, le 8 avril : « Et puisque vous scavés qu'on a mauvaise volonté pour vous dans vos cartiers, pourquoi y restés vous ? » Tout cela agrémenté de nouvelles de la maison : « La petite vient toujours très bien je compte qu'elle aura 5 ou 6 dents à la fois et en peu... » (8 février). « Je travaille pour vous aller trouver en juin ou juillet prochain s. p. à Dieu, ce sera un moment bien doux pour moi et que ma femme voudroit bien partager. » (11 février). « La première den a percé, celles qui doivent venir la chifonne... » (22 février). « La petite commence a montrer de l'intelligence, je voudrais que vous ussiés sa santé et son apetit. » (7 mars 1763). « La petite a été reelement malade des Dents, 3 ont percées qui lui ont coûté un Rhume afreux, beaucoup de dégout, elle ne pouvoit presque pas reposer, j'ay crain de la perdre, presentement elle se remet, je vay l'embrasser pour vous. » (8 avril).

Ailleurs Rousseau se prévaut de leur mutuelle amitié pour recommander à l'imprimeur certains manuscrits

[1] Ibid., p. 168.
23 octobre 1762, inédite.

dignes d'être publiés. Ce sont les mémoires d'un officier allemand au service de la Russie ; Mylord Marechal en a parlé à Rousseau et Rousseau en parle à Rey [1], sans arriver à le convaincre [2]. Ou encore c'est un écrit du ministre genevois Moultou ; ou du ministre Roustan [3].

Le 16 novembre, une lettre contient ces mots : « Il faut malgré moi reprendre la plume. Vous voyez que j'y suis forcé. Je ne sais si le triste état de ma santé me permettra d'achever un ouvrage que je médite. Il sera convenable et respectueux, mais ferme ; la persécution ne peut m'avilir. Voyez s'il vous convient de l'imprimer... [4] » C'est la *Réponse à l'Archevêque de Paris*. Rousseau est tout à ce nouveau travail.

VIII. La Réponse a l'Archevèque de Paris.

Le 1er décembre il était matériellement impossible qu'il eût une réponse, car d'Amsterdam à Môtiers une lettre mettait environ 10 jours — il récrit : « Je profite mon cher Rey, du départ de M. de l'Orme, notre compatriote, pour la Hollande, pour vous entretenir encore d'une affaire sur laquelle je vous ai écrit, il y a près d'un mois [14 jours] par la poste, et comme n'ayant point de réponse je crains que ma lettre n'ait été interceptée, celle-ci lui servira de duplicata.[5] » « Il y a deux mois que je me suis enfermé pour travailler à cet ouvrage et comme je ne perds pas un moment même

[1] 8 octobre 1762, Bosscha, p. 167-168.
[2] Ibid., 173.
[3] 26 décembre 1762. Bosscha, p. 178-179.
[4] Ibid., p. 172.
[5] Ibid., p. 173.

aux dépens de ma santé, je compte être en état de vous l'envoyer vers les Rois ou au plus tard dans six semaines... Il importe extrêmement que cet écrit paraisse le plustôt qu'il se pourra, et je pense qu'il vous sera très aisé si vous le voulez, de le faire paroitre avant Pâques et j'y compte... Quand même vous auriez répondu à ma précédente lettre, ne tardez pas un moment, je vous prie, de répondre à celle-ci ; car votre autre lettre peut être égarée ou retardée... En attendant, s'il vous convient de vous charger de cet ouvrage, faites tous vos apprêts d'avance afin de ne pas perdre un moment aussitôt que vous aurez receu le manuscrit... [1] » Le 26 décembre, il prévient son ami que le manuscrit partira le 1er janvier. « Je vous recommande de rechef la correction la plus attentive ; vu surtout que le tout est extrêmement entremêlé de citations tantôt en guillemets et tantôt en Italique, et que le moindre qui-pro-quo ferait un galimatias indéchiffrable. Ce n'est pas ici une affaire de littérature, c'est de mon honneur, c'est de ma sûreté qu'il s'agit, ainsi je m'attends de votre part à tous les soins de l'amitié pour qu'il n'y reste pas une faute ; il est bien triste que je ne puisse pas voir les épreuves de celui de mes ouvrages qui m'importe le plus... [2] Ainsi je vous prie par le courrier suivant de m'en accuser la réception ou de me marquer que vous ne l'avez pas receu ; car jusqu'à ce que je le sache entre vos mains je serai dans la plus grande inquétude. [3] » Et encore ceci : « Je voudrois mon cher Rey que ma situation me per-

[1] Bosscha, p. 173-175.
[2] Ibid., p. 176.
[3] Ibid., p. 179.

mît de vous faire présent de mon travail : je ne prendrai du moins pour en règler le prix que votre probité et votre amitié ; vous m'en donnerez ce qu'il vous plaira et quand il vous plaira [1] ... »

C'est le démon d'écrire dans toute sa fureur.

Rey hoche la tête. Il se chargera du manuscrit, mais « je crains bien que cet ouvrage ne vous fasse encore plus d'ennuis... il est à craindre que vous ne soyés la victime de votre bonne foi. [2] » Rousseau ne veut rien entendre. Peut-être sortira-t-il de l'aventure épuisé, rompu ; il ne tient pas à lui de se retenir. A ce moment même une série de petits incidents, qui auraient dû lui rappeler les déboires inséparables de la célébrité, allaient avoir sur lui l'effet de la gueule ouverte du serpent fascinateur. Il apprend tout à la fois que Neaulme va faire « mutiler » son *Emile* par un certain Formey [3]. pour l'accommoder au goût d'un public incapable de forte et saine pensée ; que M. l'Abbé de la Porte et M. Duchesne préparent ouvertement une édition générale de tous ses écrits, ce qui va le priver de pain ; qu'on publie une édition contrefaite du *Contrat Social* avec une lettre signée de son nom mais qu'il n'a même jamais vue ; que l'on fait circuler « je ne sais combien de lettres manuscrites qu'on m'attribue. » Il faut que Rey l'aide à rétablir la vérité sur tous ces points ; lui, à Môtiers, n'y peut rien. Rey saisit la balle au bond et reprenant les termes mêmes de Rousseau dans sa lettre, il revendique pour lui seul le droit de

[1] Bosscha, p. 177.
[2] 19 janvier 1763, inédite.
[3] L'auteur aussi de l'*Esprit de Julie*, ou extraits de la *Nouvelle-Héloïse*, Berlin-Paris, 1762. Cf. D. Mornet, *Le sentiment de la nature, de J. J. Rousseau à Bernardin de St-Pierre*, p. 200, 230, 511.

donner une édition générale des « Œuvres. »[1] Nouvelle source de dépit pour Rousseau, que ce morceau d'éloquence est loin de satisfaire[2] : de fait, le remède est pire que le mal. Il est très persuadé que Rey n'a pas voulu lui nuire, mais il n'en reste pas moins vrai que le coup le plus cruel dans toutes ses difficultés lui vient de la main de l'ami : « J'ai lu avec surprise mon cher Rey, l'article que vous avez mis sous mon nom dans la gazette [*Gazette d'Amsterdam,* 25 janvier 1763]. Cet article est, surtout relativement à Duchesne, d'une violence et d'une indécence qui n'a rien d'égal ; vous m'y faites compromettre le magistrat même d'une manière qui ne peut que m'attirer sa haine et m'ôter tous les amis qui m'étoient restés en France... Vous m'avez fait plus de mal que ne m'en eut fait le Parlement, l'Archevesque et la Sorbonne, car ils ne m'ont ôté aucun ami et vous me les ôtez tous... Je vous avoue que dans les disgrâces qui m'accablent, je ne m'attendois pas à celles qui me viennent de vous. » Et comme si ce n'était pas assez, Rousseau a reçu, à peu près en même temps, un numéro du *Journal de Trévoux* (que Rey réimprimait en Hollande, nous l'avons vu) lequel contenait un article contre lui : « Je regarde l'auteur comme un chien enragé qui très heureusement ne peut mordre que mes habits... mais ne m'envoyez plus votre *Journal de Trévoux*...[3]. » Rey est désespéré d'avoir ainsi desservi son illustre ami. Combien il regrette d'avoir publié l'*Avertissement* dans la Gazette sans avoir préalablement soumis le texte à Rousseau ; mais

[1] Bosscha, p. 182-183.
[2] Reproduit par Bosscha, note, p. 187-188.
[3] 5 février 1763. Bosscha, p. 187-190.

que celui-ci écrive une « Déclaration » et Rey la publiera partout où a paru l'*Avertissement.* « Je l'adopterai et la ferai insérer mot pour mot comme vous me l'aurez dictée. [1] » Quant à l'article contre Rousseau dans le *Journal de Trévoux*, Rey s'excuse ainsi : « Vous scavez depuis quand je réimprime le *Journal des Scavans* combiné avec les *Mémoires de Trévoux* sans les altérer en rien, sans en rien retrancher, Comment aurois-je pu supprimer les extraits d'Emile ? De quelles partialités m'auroit-on accusé ? j'y ai lu avec indignation les plattes injures qu'ils contiennent, j'ay satisfait au devoir de l'amitié en y joignant une notte qui témoignoit combient j'étois mortifié que mes engagements avec le public m'obligeassent à les réimprimer, ces engagemens étoient-ils moins réels ? Supposé que je les eusse retranché on auroit dit que je l'aurois fait à votre sollicitation. [2] »

Cette période d'excitation mentale ne pouvait durer ; et de cette attitude de révolte et de défiance vis-à-vis des hommes et de la destinée acharnés contre lui, Rousseau tombe brusquement dans un profond abattement, qui se manifeste de la façon suivante. Rey, cédant aux pressantes instances de l'auteur avait commencé à imprimer la *Réponse à l'Archevêque de Paris*, quand, à sa grande surprise, il reçut ces lignes de Môtiers-Travers : « Je vous demande pardon, mon cher Rey, de mes continuelles importunités, mais je suis dans un extrême souci sur l'écrit que je vous ai envoyé ; en y revenant de sang-froid, je le trouve peu digne d'im-

[1] Lettre non datée, entre le 11 et le 22 février, inédite.
[2] Ibidem.

pression ; les disgrâces ont achevé de m'ôter le peu de génie qui me restoit ; d'ailleurs, quoique je m'y sois beaucoup fatigué, j'ai fait cet ouvrage trop à la hâte ; et je le trouve si froid, si plat, si peu correct que je crains qu'il ne fasse plus de tort que de bien à ma réputation. Si vous en pensez comme moi et que vous y soyez encore à tems, supprimez-le je vous prie et vous pourrez me renvoyer le Manuscrit par M. de l'Orme, ou me l'apporter quand vous viendrez, afin que je voye à loisir ce qu'on en peut faire... [1] » En attendant il envoie toute une série de nouvelles corrections au manuscrit pour le cas où l'impression serait commencée.

On continue le travail, mais Rousseau n'est pas au bout de ses peines. Rey a l'idée malheureuse, quoique assez naturelle, d'ajouter au livre le *Mandement* de l'Archevêque, que Rousseau réfute, et le *Décret du Parlement* condamnant l'*Emile* : « Quelle fantaisie — s'écrie alors l'infortuné auteur — d'aller mettre le décret du Parlement dans une réponse à l'Archevesque où il n'est point question du Décret du Parlement ! Le mandement même de l'Archevesque ne sera pas mieux placé avec ma lettre puisque mes citations étant tirées de l'édition in-4°, il n'y en aura pas une qui cadre avec votre édition in-12, laquelle ne servira par conséquent qu'à faire croire que j'ai toujours cité faux quoique j'aye toujours cité juste... [2] Adieu, mon cher, j'ai le cœur navré, j'ai le corps accablé de maux, je ne connois plus dans la vie que peine et souffrance, et vous augmentez encore tout cela. Mais n'importe ; un acte honnête efface

[1] 29 janvier 1763. Bosscha, p. 184

[2] 5 février 1763. Ibid., p. 189.

tout dans un cœur tel que le mien. Je ne cesserai point de vous aimer, et j'embrasse de tout mon cœur vous et toute votre famille. [1] »

IX. Rey au Val-de-Travers.

Rey fit le voyage de Suisse l'été de 1763. Rousseau le désirait beaucoup, et peut-être que, sans son habile insistance, cette visite n'eût pas eu lieu. Déjà le 23 août 1762, tôt après son arrivée au Val-de-Travers, Rousseau demande une entrevue : « J'espère que si vous venez à Genève, vous tâcherez de passer par Môtiers. [2] » A quoi Rey répond, le 9 septembre : « S'il m'est possible de m'absenter je vous irai voir avant que d'aller à Genève. » *(Inédit)*. Le 8 octobre, Rousseau revient à la charge, et, pour ajouter des arguments de poids à ceux plutôt platoniques dont il a usé d'abord, il propose adroitement une affaire : « Reste à voir s'il vous convient de vous en charger, c'est ce que vous pourrez examiner à votre passage. [3] » Sans refuser, Rey renvoie son départ, si bien que la saison avancée ne lui permet plus de se mettre en route. Le 23 octobre, il écrit : « Je suis toujours dans l'incertitude quand je pourrai entreprendre le voyage de Suisse par la raison que mes affaires m'obligent à rester, je ferai mes efforts pour les ranger afin de vous aller embrassé de même que mon cher Père. » *(Inédit)* Dès l'année suivante, Rousseau recommençait ses insinuations : « Je serai charmé de vous embrasser ici cet été. » écrit-il le 28 février 1763 ; et le

[1] Bosscha, p. 190.
[2] Ibid., p. 164.
[3] Ibid., p. 169.

28 mars : « Je me flatte de vous voir cet été ; puissé-je être assez bien pour me livrer tout entier au plaisir de vous recevoir... [1]» Le 8 avril, Rey annonce son prochain départ : « Vous me flatés beaucoup mon cher Rousseau en me témoignant que ma visite vous fera plaisir, il n'en est pas moins chez moi. Notre voyage avec Monsieur de L'Orme [2] étoit fixé au 1er mai prochain, il ma prié hier que je l'ay vu de le remettre au 8 du meme mois, il faut compter que je ne pourrai être chez vous qu'au 20 ou environ ; je me propose de passer chez vous une 8ne de jours, d'aller ensuite embrasser mon Pere ou j'en resterai 15, puis m'en revenir... » *(Inédit)*

Le 25 août : « Me voici mon cher Rousseau de retour depuis le 19 court en parfaite santé. » *(Inédit)*

Nous avons intentionnellement reproduit les passages où Rousseau réclame si instamment la visite de Rey. Ni avant, ni après, comme on le verra, il n'a paru si désireux de le voir, car Rousseau, malgré sa réelle affection pour ses amis, n'aimait pas la société. De quoi fut-il question entre eux ? Les lettres postérieures expliquent-elles l'insistance de Rousseau ? Pas très clairement, cependant elles nous permettent de l'entrevoir. On aborde bien des sujets : l'édition des Œuvres ; le livre qui devait devenir les *Confessions* [3] ; un *Esprit de Rousseau* — fort probablement une sorte d'anthologie, car dans la lettre du 25 août Rey écrit : « Si votre santé

[1] Bosscha, p. 193-195.

[2] Un ami, mentionné à l'occasion dans la correspondance, mais dont nous ne savons rien, sinon qu'il avait la confiance de Rousseau aussi bien que des Rey. Une Madame de L'Orme est mentionnée aussi dans Bosscha, p. 199.

[3] Nous renvoyons pour cela à notre travail sur *Le Manuscrit de la première ébauche des Confessions*, chap. III, *Revue d'Histoire litt. de la France*, avril-juin 1906.

le permet et vos autres affaires je recevrai avec plaisir vos indications sur l'*Esprit de Rousseau*[1], » et le 24 février il demande d'indiquer « les endroits que je pourrois prendre. » Il fut question aussi d'une traduction de Robinson Crusoé avec introduction et réflexions, livre qu'*Emile* avait mis à la mode, puisqu'il devait constituer toute la bibliothèque de l'élève de Jean-Jacques[2].

[1] Inédite. Le livre dont il s'agit ne parut point (voir lettre de Rey, 31 mai 1765, citée plus bas). Mais il en parut d'autres du même genre, quoique pas chez Rey, ainsi : *Esprit, Maximes* et *Principes* de M. Jean-Jacques Rousseau de Genève; à Neuchâtel et en Europe, chez les libraires associés, MDCCLXIV, 440 pages, in-18. Il y a une introduction de XXIV pages « contenant quelques particularités de M. J.-J. Rousseau de Genève. » La table des matières comprend : Chap. I, *Religion* (5 rubriques); Chap. II, *Morale* (36 rubriques); Chap. III, *Politique* (7 rubriques); Chap. IV, *Littérature, sciences et arts* (19 rubriques). Nous avons mentionné dans une précédente note un *Esprit de Julie,* fait par Formey, en 1762. En 1763, parurent encore : *Les Pensées de J. J. Rousseau*, citoyen de Genève. A Amsterdam, MDCCLXIII, 327 pages in-18. Les anthologies semblent avoir été fort à la mode au XVIIIe siècle.

[2] Il n'est guère probable qu'il s'agissait d'une simple traduction. Rousseau, on s'en souvient, avait songé à la possibilité d'abréger *Clarissa Harlowe* quand on lui en avait fait la proposition. Mais pour cela, dit-il, « *n'entendant pas l'anglais,* il me faudrait toutes les traductions qui en ont été faites. » (lettre à M. Panckoucke, 25 mai 1764). D'autre part, on a insinué — par exemple Janin dans la préface à sa *Clarissa Harlowe* abrégée, en 1846 — que Rousseau avait cherché un prétexte pour refuser un travail qui aurait pu nuire à sa propre *Julie*. Avec tous les renseignements que nous avons sur Rousseau, s'il avait eu une connaissance réelle de l'anglais, nous le saurions certainement. Il en avait apparemment déjà quelques vagues notions avant son séjour en Angleterre (cf. *Annales*, VI, p. 20), puisque dans une lettre à Rey, du 19 juin 1755 (Bosscha, p. 28), il parle d'examiner une traduction anglaise du *Discours sur l'Inégalité*. Lut-il en anglais le voyage de l'amiral Anson dont il se servit pour la *Nouvelle-Héloïse* (livre IV, 3) ? Nous ne savons, mais nous avons des raisons de croire que non. (Il fait allusion à des choses que nous n'avons pas trouvées dans l'édition anglaise.) Quoi qu'il en soit, Rey lui demande dans sa lettre du 25 août : « Faut-il vous envoyer la vie de Robinson ? » Et dans celle du 20 janvier 1764 : « Voulés-vous travailler au Robinson Crusoe ? » Mais Rousseau répond le 17 mars : « Il n'est plus question de Robinson. Je n'ai plus ni courage ni force pour aucun travail. Ce sera assez s'il m'en reste pour revoir ce qui est fait, » c'est-à-dire pour revoir ses œuvres en vue d'une édition générale.

Enfin on agita sérieusement la question d'un départ pour la Hollande. « Votre voyage — écrit Rey dès son retour — mon cher compere, pour ces provinces peut se faire suivant moi de chez vous a Basle à pied où par une voiture qui fait le voyage de Neufchatel à Basle en deux jours, de Basle par Eau jusqu'ici ; quand vous serez pret vous me le manderez et je vous envoierai des lettres pour la route et des adresses pour vos Effets qu'il faudra faire partir d'avance (25 août 1763. *Inédit)* Cependant Rousseau ne projette pas de s'y établir définitivement. La lettre que nous venons de citer, égarée à Francfort, n'est remise au destinataire que le 1er octobre : « Ni mon état ni les importuns, dit alors celui-ci, ne me permettent maintenant aucun travail. Je verrai s'il m'est possible de mettre quelque chose en état pour ce printemps au cas que j'aille en Ecosse [1]. Le découragement me rend plus indolent de jour en jour. Je ne suis encore décidé sur rien ; sitôt que je le serai je vous manderai. Mille amitiés et respects à mes bonnes et aimables commères ; j'espère toujours leur rendre quelque jour mes devoirs en personne et peut-être ce printems... [2] » De ces différents sujets, celui que Rousseau avait le plus à cœur, celui qui surtout nous paraît expliquer ses pressantes invitations à Rey de le venir voir à Môtiers, c'est celui des *Œuvres*. Nous le croyons, bien que les premiers temps il n'en soit que rarement question dans la correspondance. Il faudrait

[1] « Milord Maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angleterre ou l'Ecosse et m'y offroit aussi un asile dans ses terres ; mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potsdam auprès de lui. » *Confessions*, XII (*Œuvres*, IX, p. 67).

[2] Bosscha, p. 199.

même peut-être dire *parce qu'il* n'en est guère question. Rousseau en effet est d'une réticence extraordinaire en ce qui concerne ses livres ; il ne cesse de reprocher des indiscrétions à Rey, et il est avec lui d'une circonspection extrême. Cependant la nécessité le presse ; il doit songer à se créer quelques ressources en vue de sa vieillesse... Il espère que l'édition de ses œuvres les lui procurera. A chaque instant cette préoccupation reparaît, mais souvent voilée, comme si le philosophe se faisait scrupule de laisser entrevoir l'importance qu'il y attachait. L'étude de la question des *Œuvres complètes* confirmera pleinement cette hypothèse.

Après la visite de Rey, la correspondance, quoique peu copieuse, est plus cordiale que jamais. Rey y apporte plus de zèle que son ami. Le 1er novembre, il l'informe que la *Gazette d'Utrecht* a de nouveau annoncé la mort de Rousseau ; il se garde bien d'y croire, « me flattant toujours que vous ferés ce voyage le plus tard possible. » Les nouvelles de la maison sont bonnes : « La Petite depuis mon retour a considérablement gagné, elle se porte mieux qu'elle n'a jamais fait, elle est grosse et grasse qu'il y a plaisir à la voir. Ces dents la laissent en paix, elle en a 8 sur le devant, 4 en haut et 4 en bas, elle se tient assez ferme sur ses pieds mais nous ne croyons pas devoir la faire marcher crainte de lui faire mal... » *(Inédit)* Un mois après, nouvelle lettre de Rey qui voudrait avoir l'avis de Rousseau sur un livre qu'on lui demande d'imprimer ; il ajoute : « Je suis dans un découragement complet par des chagrins auxquels je ne m'attendois pas, heureux s'il ne s'ensuit pas quelque maladie, je suis si dégouté de toute sorte de travail qu'il n'y a qu'une nécessité indispensable qui

puisse m'engager à faire quelque chose... » (1[er] décembre. *Inédit*). Rousseau donne son opinion sur le livre en question et encourage son ami éprouvé : « J'apprends avec grand plaisir que toute votre famille se porte bien ; voilà l'essentiel. Quant au chagrin que vous donnoient vos affaires au moment que vous écriviez, j'espère que ce sont des peines passagères, finies au moment que je vous réponds. Au pis aller, la santé est toujours la grande affaire, elle donne le moyen de surmonter enfin le chagrin. Je suis charmé de ce que vous me marquez de la petite ; mais je n'approuve pas que vous n'osiez la faire marcher de peur de lui faire mal. Laissez-la marcher si elle en a la force et l'envie, même au risque de la voir tomber quelquefois ; c'est de l'en empêcher qui peut lui faire du mal. [1] » Rey répond le 20 janvier par cette gentille lettre : « Oui mon Cher Compere, la santé est le plus pretieux de tous les biens et pourquoi n'en jouissez-vous pas ? Le tems est ensuite le meilleur remède pour afoiblir nos chagrins ! je voudrois que vous n'en eussiés point ; depuis ma derniere notre petite a beaucoup gagné, elle jouit d'une bonne santé, les dents lui viennent avec facilité, elle se soutient très bien sur les jambes, nous la faisons marcher tous les jours où pour parler plus juste elle nous oblige par cignes à la promener et on le fait moyennant ses lisiaires, elle s'amuse beaucoup à aller, venir, je compte qu'en peu de semaines nous la verrons marcher seule et sans aide, nous la conduisons tous les jours dans la chambre ou pend votre portrait et elle vous salue tres exactement et par un bon jour et par un baise-main.

[1] 28 décembre 1763. Bosscha, p. 200.

Ma femme, mad[elle] De Moulin vous assurent de leur tendre amitié, elles se flattent toûjours ainsi que moi que nous aurons la satisfaction de vous embrasser dans quelques mois, vous n'en dites rien, auriés vous changé d'idée ? Votre santé seroit-elle plus mauvaise ? Sont-ce vos livres qui vous embarrassent ? Je les prendrai pour mon compte au prix que vous voudrés et vous ferai compter le montant ; si j'avois été en argent, je les aurois bien accepté le moment que vous m'en parlâtes chez vous, mais je sentois que j'avois de fortes sommes à payer a mon retour et que je ne l'avois point ; avec la patience tout s'arrange... » *(Inédit)*

Finalement, sans s'expliquer pourquoi Rousseau renonce à visiter la Hollande et l'Ecosse : « Ne soyez pas surpris, mon cher Compère, de mon long silence ; ma situation en ôte presque tout le reproche à ma paresse et si je ne vous écris gueres, en revanche il y a peu de jours où je ne parle ici de vous, et surtout avec M[elle] Le Vasseur qui ressent comme elle doit toutes vos bontés. J'apprends avec grand plaisir le bon état de toute la famille et surtout de ma petite filleule et de sa bonne maman, avec laquelle je n'ai plus guères d'espoir de faire connaissance en Hollande. Seroit-il impossible que nous la fissions ici ? [1] » La lettre suivante d'Amsterdam regrette, sans la discuter, la décision de « l'Oncle Rousseau. » M[elle] Du Moulin est « très mortifiée que votre voyage n'aye pas lieu, elle s'en étoit flatée ; ma femme feroit ainsi que j'ay fait le voyage si la situation [2] et sa famille n'avoient besoin d'elle ; pour

[1] 17 mars 1764. Bosscha, p. 202.

[2] Madame Rey est de nouveau enceinte ; mais les couches ne seront pas heureuses.

la petite elle vient très bien, marche bien, mange de meme, s'exprime par signes à quelques mots pres qu'elle articule passablement bien, veut etre toute la journée au grand er et paroit avoir les inclinations d'un garçon... J'espere qu'avec l'aide de Dieu vous aurés une filleule digne de vous... » *(Inédit)* Cette lettre se croise avec un billet de Rousseau qui, en date du 13 mai, demande des nouvelles : « Comme il y a longtemps que je n'ai receu de vos nouvelles, donnez m'en je vous prie, un peu de détail de ma petite filleule, de mes chères commères et de toute votre famille... » (Bosscha, p. 205).

X. Crise provoquée par les Lettres de la Montagne.

Moins d'un mois après, Rousseau reprenait la plume. Il proposait à Rey l'impression d'un nouvel ouvrage : les *Lettres de la Montagne*. Nous y retrouvons les mêmes pensées et presque les mêmes termes d'anxiété et d'impatience que dans la lettre relative à l'impression de la *Réponse à l'Archevêque* : « Cet ouvrage sera difficile à imprimer correctement, à cause de la quantité de notes, de citations, de chiffres, de guillemets dont il est entremêlé et qui demandent le plus grand soin de la part de l'imprimeur et du prote ou correcteur, et cependant c'est de tous mes écrits celui dont l'exactitude et la correction m'importent le plus, mon honneur, mon repos, ma sûreté même en dépendent ; une faute, un contre-sens, un quiproquo sont capables de tout gâter. Je ne cesserai de trembler sur l'exécution jusqu'à ce que la dernière bonne feuille me soit par-

venue... ajoutez que la diligence importe tellement qu'il faut absolument que l'ouvrage soit inutile ou qu'il paroisse dans le mois de novembre au plus tard... Le grand éloignement qui me met hors d'état de revoir les épreuves est un si grand inconvénient que cela seul me dégoûteroit du travail... Soit que vous acceptiez ou non, je vous demande sur cette affaire le plus grand secret... [1] » Le 1[er] juillet : « Je me recommande à vous, mon cher Compère ; faites de bonne besogne : l'honneur de votre ami et le bien de votre patrie sont entre vos mains. [2] »

Le 27 août : « Si vous allez de ce train, l'ouvrage ne sera pas imprimé dans un an ; cependant vous m'avez promis que l'ouvrage seroit public en novembre et il est de la plus grande importance et à moi et à la chose et à nombre d'honnêtes gens qu'il paroisse à Genève et à Paris au commencement de décembre au plus tard... [3] » Il va jusqu'à réclamer le concours des dames : « Je supplie trés particulièrement ma chère commère de vouloir bien après la dernière correction suivre encore avec vous l'épreuve et la comparer au manuscrit sans se presser. [4] » Rien de plus intéressant pour un psychologue que d'étudier chez Rousseau ces alternatives d'exaltation et de dépression morales. [5] Du 1[er] *Discours* aux *Confessions*, toutes les œuvres de Rous-

[1] Lettre du 9 juin 1764. Bosscha, p. 213-215.

[2] Bosscha, p. 216.

[3] Bosscha, p. 220.

[4] Bosscha, p. 214.

[5] Nous serions disposés à mitiger la théorie de Maugras que les grandes crises mentales de Rousseau correspondent à des accès de sa maladie de la vessie. Il y avait probablement influence réciproque; nous avons vu à plusieurs reprises ici même qu'une grande exaltation cérébrale avait comme effet et non comme cause un affaiblissement physi-

seau ont été composées dans des phases d'excitation, de déséquilibre mental nettement caractérisé. Il apporte à ce nouveau manuscrit d'incessantes corrections, car il ne revoit pas non plus les épreuves ; il multiplie les recommandations ; il se persuade que son courrier est intercepté ; s'imagine que l'ouvrage va tomber « entre les mains de mes oppresseurs. » Il suggère à Rey l'idée de demander pour lui la protection des Comtes de Bentinck[1]. Grave complication : au milieu d'août, Rey tombe malade (fluxion, maux de dents et inflammation de la gorge) ; il n'en avise Rousseau que le 7 septembre, quand il peut reprendre la plume lui-même. Encore peu valide, il ne s'occupe d'aucun travail, sauf de l'impression des *Lettres de la Montagne* ; le 5 octobre, il parle d'un voyage pour se remettre. Rousseau témoigne naturellement sa sympathie, mais fait quelques observations : « Je suis affligé de votre mal, et tandis que vous souffriez de vos douleurs, je souffrois moi, de votre silence... Si vous eussiez daigné me faire écrire au moins deux mots, vous m'eussiez épargné de cruelles inquiétudes.[2] » Et il continue à harceler cet incorrigible traînard : « Si je croyois que l'ouvrage ne pût être publié à Genève avant Noël, j'aimerois beaucoup mieux qu'il ne le fut point du tout ; car publié

que. Nous citons l'article de Maugras (*Intermédiaire des chercheurs*, 1887, p. 400), d'après le Dr Cabanès : *Le cabinet secret de l'histoire*, Paris, 1905, 31e série, p. 115 et 116.

[1] A ce moment Rousseau faisait à l'autre extrémité du Val de Travers le séjour dont a parlé M. Aug. Dubois dans le *Musée neuchâtelois* de 1867. Une lettre à Rey, datée d'Yverdun, 1er août, porte ce qui suit : « Je vais faire une tournée qui sera peut être de quelques semaines... » (Bosscha, p. 219). Une autre lettre du 27 août est datée de nouveau de Môtiers, de même celle du 3 septembre ; celle du 9 septembre, du Champ-du-Moulin, et celle du 17 septembre, de Môtiers, de nouveau.

[2] Le 17 septembre 1764. Bosscha, p. 225.

après, il peut faire du mal et ne peut faire aucun bien...[1]» Deux semaines après : « Je vois avec un déplaisir inexprimable que vous m'annoncez à cause d'une foire une interruption de près d'un mois. Si cette interruption avoit lieu il seroit absolument impossible que mon ouvrage fût imprimé, non seulement au commencement de novembre, comme vous me l'avez promis, mais à la fin, et par conséquent impossible aussi qu'il fût publié à Genève avant Noël comme il doit l'être absolument. Je ne sais quelle étrange fatalité me poursuit dans l'impression de mes ouvrages ; mais je sais que si celui-ci me manque au tems et à l'occasion, je ne m'en consolerai de ma vie et que j'abjurerai pour le reste de mes jours un malheureux talent qui ne m'attire que des douleurs sans pouvoir être utile à personne. [2]»

En somme Rousseau est « content » ou « assez content » de l'attention que Rey prête à son ouvrage, et à l'occasion il sait reconnaître ses torts. Ainsi, le 8 octobre, il écrit : « Je vois, mon cher Compère, par votre lettre du 28 septembre, que l'omission de la page 20 étoit dans le manuscrit : c'est ma faute, je n'ai rien à dire. Cependant, comme il faut également d'autres cartons, si vous y vouliez ajouter celui-là, vous me feriez grand plaisir, sinon nous nous contenterions de corriger cette faute dans l'errata. [3] »

Et les amabilités personnelles sont le refrain monotone mais touchant de ces lettres. Ainsi Rousseau écrit : « Je suis fâché, mon cher Compère, que vous ne jouissiez pas de votre santé ordinaire, donnez-moi des nou-

[1] Ibid., p. 225.
[2] 1 Octobre 1764. Bosscha, p. 227.
[3] Bosscha, p. 229.

velles de votre état et ménagez-vous. Pour moi, je suis malade et je suis encore plus inquiet. Mille amitiés à vos Dames. J'embrasse ma filleule et son papa.[1] »

Le 6 novembre, Rey écrit : « Vos malheurs mon cher Rousseau sont en partie cause que nous vous aimons davantage ; vos infirmités nous touchent. Votre filleule vient on ne peut mieux ; elle commence à gazouiller et si elle ne vous salue pas personnellement elle salue votre portrait, recevés ces baise-mains. Mad^{elle} Du Moulin et ma femme vous embrasse de tout leur cœur. L'auteur de l'ouvrage intitulé *De la Nature* que je vois frequemment me parla un jour de Mr. Arnaud Surgeon (Rey semble penser que « Surgeon » est son nom ; il s'agit évidemment de M. Arnaud, *chirurgien*), homme très expert pour la guérison du mal dont vous êtes attaqué ; il y a ici des gens plus âgés que vous et qui se sont délivrés de cette cruelle maladie en suivant le régime qu'il leur a prescrit, je vous demanderois d'en faire de même, espérant que Dieu benira le remede et vous retablira, voulés-vous le faire ? Je vous ferai venir de Londres tout ce qu'il faut pour cela ou voulé-vous ecrire vous-même à cet homme et vous pouvés compter que votre lettre sera la bienvenue. Voici son adresse : *To master/master G. Arnaud Surgeon, in King's-treet* (Sic) l^{t} *Anne's-soho, à Londres.* En *Post-Scriptum :* « Peut-on se flatter de vous voir dans ce pays ? » (*Inédit*)

Ajoutons encore que Rey se sentit si heureux d'avoir pu satisfaire à peu près Rousseau en imprimant cet ouvrage, qu'il lui proposa, comme on approchait de la fin, d'ajouter 500 L. aux 1000 L. déjà payées pour le

[1] 8 octobre 1764. Bosscha, p. 228.

manuscrit, lequel s'était trouvé plus long qu'il n'avait pensé. Rousseau accepte : « Si notre affaire va bien, je ne refuserai pas, mon cher compère, l'augmentation que vous avez l'honnêteté de m'offrir. Tous vos procédés sont ceux d'un galant homme, et je crois qu'en nous passant mutuellement quelques petites étourderies nous pouvons l'un et l'autre nous applaudir de nous connoitre. Je vous ai fait honneur en toute occasion de ce que vous avez fait pour Melle Le Vasseur, et je ne me tairai pas non plus quand l'occasion se présentera sur ce dernier procédé. [1] » Rey, 16 novembre : « Mes procédés sont ceux d'un homme qui vous estime et considere beaucoup et au dela de tout ce que je puis dire... » (*Inédit*). On sait les récriminations, les colères que dès son apparition souleva l'ouvrage de Rousseau ; mais malgré les condamnations et anathèmes qui s'entrecroisent, l'écrivain n'oublie pas qu'on est au temps des étrennes et dans ce « moment de crise qui redouble tellement *ses* tracas que la tête lui en tourne, » il songe à ses obligations de parrain : « M. Vernéde d'Amsterdam s'est chargé à Lyon de quelques chiffons que j'envoie à ma filleule et à mes chères commères. Jai chargé Mme Boy de la Tour, mon amie, de cette petite emplette. Je souhaite que, ne pouvant être riche, elle soit du moins de bon goût. A petit mercier, petit panier, cher compère. Bien entendu que le petit mercier c'est moi ; car le panier ne saurait être trop grand pour le mérite des Dames. » (*Bosscha*, p. 243) Lui aussi est fêté : « Je reçois avec bien de la reconnoissance le beau présent d'estampes que me fait M. votre

[1] 29 octobre 1764. Bosscha, p. 236.

fils. Je me propose de lui écrire pour le remercier. » (*Ibid.*)

Rey répond le 16 janvier 1765 : « Ma femme, mademoiselle Du Moulin sont très sensibles à votre souvenir et recevront avec satisfaction le present que vous leur envoyés, mais elles auroient préféré la plus petite marque de votre main que de vous mettre en dépenses pour elles ; pour moi, mon cher Compère, je vous remercie pour la petite qui jouit, loué soit Dieu, d'une parfaite santé ; elle va par toute la maison, comprend très bien tout ce qu'on lui dit, répond assé juste et commence a demander ce qu'elle veut ; agréés les baisemains et bien des amitiés de nos dames... (16 janvier 1765. *Inédit*). Les présents n'arrivent à destination que beaucoup plus tard, et pendant longtemps Rey oublie d'en accuser réception. C'est le 31 mai seulement qu'il écrit : « Nous avons bien reçu par M. Vernéde 2 évantails, 2 bource à ouvrage, et une garniture pour la petite, je comptois vous avoir remercié pour tout et je vous fais mes excuses pour mon oubli. » (*Inédit*)

XI. La grosse question de « l'Édition générale. »

Revenons maintenant en arrière pour résumer les pourparlers entre Rousseau et Rey relativement à la publication d'une édition générale des *Œuvres*. La solution intervient à l'époque où nous nous trouvons, c'est-à-dire à la fin du séjour de Rousseau à Môtiers ; mais depuis longtemps, on l'a vu, les deux correspondants échangeaient leurs vues sur ce sujet. Déjà avant l'impression de la *Lettre sur les Spectacles*, en réponse aux sollicitations de Rey, Rousseau qui pensait ne plus

vivre longtemps, se déclare prêt à prendre les dispositions nécessaires pour cette publication.[1] A un moment donné, il est vrai, piqué de certains reproches au sujet de son manque d'exactitude, l'imprimeur déclara qu'il renonçait à s'en charger[2] ; mais ce moment d'humeur passa vite, et Rey parut même longtemps plus désireux que l'auteur de voir le projet aboutir. Dès le début, une difficulté s'était présentée. Rousseau estimait qu'il avait droit à une nouvelle rémunération pour le deuxième *Discours* et pour la *Lettre sur les Spectacles*, tandis que Rey prétendait que ces deux écrits étaient sa propriété. Sans citer tous les passages connus ou inédits relatifs à ce débat[3], rappelons ces lignes de Rousseau qui le résument : « Sur votre dernière lettre j'ai résolu de ne plus songer à ce recueil que nous ne nous soyons mieux expliqués ; car sûrement il y a du malentendu entre nous. Vous avez raison de ne vouloir pas payer deux fois les mêmes ouvrages ; mais moi je n'ai pas tort de ne vouloir pas vous faire présent de deux ans de mon tems car je n'ai de ressource pour vivre que mon travail et tandis que je revois mes écrits, il faut que je dîne.[4] » En effet, ainsi que le remarque le vicomte d'Avenel dans son intéressant article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1908, Rousseau s'obstine à vouloir « tirer de son cerveau seul son maigre budget, » ce que ne faisaient point les autres écrivains de cette époque et ce que Rey a peine à

[1] Voir lettre du 9 mars 1758. Bosscha, p. 32/3.

[2] Lettre du 15 juillet 1758, citée plus haut.

[3] Voir *Publications of Mod. Lang. Ass. of America*, juin 1913 ; A. Schinz, *Histoire de l'impression et de la publication du Discours sur l'Inégalité de J. J. Rousseau*.

[4] 14 mars 1759. Bosscha, p. 67.

admettre. A leur honneur, reconnaissons que la discussion reste toujours courtoise.

Le projet est repris par Rey au moment où Rousseau, banni de France après la condamnation de l'*Emile*, se demande où aller s'établir. Depuis la publication de la *Nouvelle Héloïse,* de l'*Emile* et du *Contrat Social*, l'entreprise prenait, cela va de soi, une importance plus considérable. Tout en donnant à Rousseau une preuve d'affection, Rey entrevoit une opération commerciale des plus fructueuses. Pourquoi Rousseau ne se fixerait-il pas à Amsterdam où les deux amis travailleraient ensemble à l'œuvre qui leur tient à cœur [1] ? Or, pour le moment, si l'idée d'aller en Hollande plaît à Rousseau, il écarte le projet de rééditer ses œuvres : les Etats généraux de Hollande n'ont-ils pas imité Paris et Genève en brûlant ses livres ? Et Rousseau estime que son honneur est en jeu : « Mon cher Rey, écrit-il, je vous suis sincèrement attaché, mais je le suis plus encore à mon honneur ; j'ai plus de fierté que leur Haute Puissance et une fierté plus légitime. Je ne consentirai jamais que le recueil de mes écrits s'imprime en Hollande qu'il ne s'y imprime avec approbation et que l'injuste affront qui m'a été fait ne soit réparé par un privilège authentique et aussi honorable que la précédente révocation a été insultante. Que les fous et les méchans brûlent mes livres tant qu'ils voudront, ils n'empêcheront pas qu'ils ne vivent et qu'ils ne soient chers à tous les gens de bien. » (8 octobre 1762, Bosscha, p. 165).

Nous avons dit que Rousseau avait probablement

[1] Lettre de Rey du 9 septembre.

repris avec Rey la question des œuvres lors de la visite de ce dernier au Val-de-Travers et que c'était même le désir d'en parler qui expliquait les invitations réitérées à son ami. Voyons la chose de plus près. Evidemment Rousseau a obtenu de Rey les renseignements qu'il désirait et après son départ il rumine l'affaire ; il en cause avec des amis du pays de Neuchâtel et, à la fin de l'hiver, écrit à Rey : « Certaines propositions qui m'ont été faites sur l'édition générale de mes écrits me font comprendre que cette entreprise est mûre et qu'il est temps de l'exécuter. Elle est pour moi de grande importance, puisque, hors d'état de travailler désormais, il faut qu'elle suffise pour me donner du pain aussi longtemps qu'il plaira à la Providence de me laisser encore sur la terre livré à mes infirmités. Mon cher Compère, je souhaite de tout mon cœur que nous puissions la-dessus prendre des arrangemens qui nous conviennent à tous deux et terminer cette grande affaire ensemble. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'à conditions égales vous aurez non seulement la préférence, mais qu'un léger désavantage ne m'empêchera pas de traiter avec vous. Je le dois à vos honnêtetés et encore plus à l'amitié qui règne entre nous ; que si cependant cette entreprise ne vous paraissait pas praticable aux conditions qu'il me convient d'y mettre avec vous et que je puis y mettre avec d'autres, vous êtes de votre côté trop raisonnable pour désapprouver que je m'ôte une fois pour toutes le souci de manquer de pain pouvant y pourvoir d'une manière honnête et juste. Je compte là-dessus pour vous envoyer dans une quinzaine de jours un petit Mémoire sur lequel vous aurez le tems de vous (sic) réfléchir. » (17 mai 1764,

Bosscha, p. 202-203.) Ce n'est que deux mois après, le 13 mai, que le *mémoire* annoncé partit.

Entre temps, le 11 mai, Rey avait écrit à Rousseau. C'est maintenant lui qui bat froid sur la question de l'édition générale, et comme Rousseau lui-même l'avait informé que l'éditeur Duchesne faisait paraître une édition d'« Œuvres de Rousseau » à Paris, sans avoir obtenu d'autorisation préalable, et que, pour s'éviter des ennuis, le dit Duchesne offrait à Rousseau 50 louis de dédommagement, Rey lui conseille d'accepter, et même offre d'encaisser cet argent pour lui — ayant toujours été un peu comme le banquier de Rousseau. Mais Rousseau, qui probablement avait espéré amorcer le zèle de Rey en lui faisant entrevoir un concurrent possible, accueille de très mauvaise grâce ce conseil : « Il faut avouer mon cher Rey que vous avez une terrible tête ; sur l'historique que je vous fais des 50 louis que Monsieur Duchesne a remis pour moi en main tierce, ne voilà-t-il pas déjà que vous voulez prendre ma procuration et agir pour moi ? Ce n'est pas la première fois que vous aurez voulu vous fourrer à toute force dans mes affaires sitôt que vous en avez été instruit et sans que je vous en priasse. Cela n'est pas bien. Quand je vous fais des confidences d'amitié il ne faut pas pour cela vous porter aussitôt pour mon tuteur ni me susciter comme vous avez déjà fait avec M. Moultou des tracasseries dont je n'ai pas besoin parmi tant d'autres chagrins. De grâce une fois pour toutes laissez-moi le soin de mes affaires puisque je ne radote pas encore et ne vous en mêlez que quand je vous en prierai... » (26 mai 1764, Bosscha, p. 209.) Rey, qui avait pensé être aimable en offrant d'encaisser cet argent au

nom de Rousseau, est froissé de cette lettre ; il en prend occasion pour essayer de rompre les pourparlers ; il est maintenant en possession du mémoire.[1]

Dans sa lettre du 15 juin, il laisse clairement entrevoir qu'il ne tient point à publier les œuvres complètes ; voici probablement la raison de ce changement de front. (Nous faisons grâce au lecteur des textes à l'appui). L'affaire de l'« édition générale » avait traîné si longtemps que Rey avait pris des arrangements avantageux pour lui : à mesure que de nouveaux ouvrages de Rousseau paraissaient, il les imprimait d'emblée dans un format toujours pareil (in-12) et préparait ainsi une collection uniforme et toujours complète des œuvres ; ou bien, quand Rousseau tenait au format in-8 pour ses écrits, il les réimprimait tôt après pour sa collection in-12[2]. Seul l'*Emile*, défendu en Hollande, lui manquait. Le projet de « l'édition générale » le laissait donc plutôt indifférent, tandis que Rousseau, voyant la vieillesse à la porte, désirait ardemment le voir aboutir.

[1] Il se trouve dans Bosscha, p. 206-209. L'édition « ne contiendra absolument que mes écrits... on ôtera par conséquent toutes les pièces de mes adversaires et autres que M. Rey et d'autres libraires ont mises dans le recueil de mes œuvres. » A titre de compensation, Rousseau offre des morceaux inédits. Après l'exposé du contenu des six volumes, il ajoute : « Sur le plan que je viens d'exposer on m'offre 10,000 francs pour l'exécuter et cela dans un lieu à ma portée qui n'est ni Paris ni Genève [mais Neuchâtel]. M. Rey sait bien qu'avec le même avantage de sa part, il aura la préférence. » Tout ceci est « pour m'ôter le souci de manquer de pain. Si Rev n'accepte pas, mais propose des arrangements « équivalens, » je les accepte ; mais je suis infirme, hors d'état de travailler désormais, et il faut que je me délivre de la crainte de mourir de faim... »

[2] Cette idée lui était venue peu après la première discussion qu'ils avaient en 1759 au sujet des œuvres complètes et qui n'avait pas abouti. Voir la lettre du 18 avril 1759, citée dans notre travail sur la ***Publication du Discours sur l'inégalité*** déja mentionné.

A cette publication, Rey fait deux objections fondamentales : la première — que Rousseau lui-même avait fait valoir auparavant — était l'opposition présumée du gouvernement hollandais pour l'*Emile* ; on ne saurait aller contre la volonté « du souverain » (Rey connait son *Contrat Social*) ; la deuxième est encore empruntée à Rousseau : qui donc corrigerait les épreuves ? Ah, si Rousseau venait demeurer en Hollande, ce serait autre chose ; mais, sans son aide, comment satisfaire aux légitimes exigences d'exactitude de l'auteur et comment le faire venir maintenant que sa santé est si ébranlée ? Ce serait « dureté de sa part » ; bref « je préviens donc toutes sortes d'accidents en renonçant à cette entreprise. » Que Rousseau accepte plutôt les autres offres qu'on lui fait pour l'édition complète !

Du reste, Rey se rend fort bien compte que le but de cette édition est de procurer une pension viagère à Rousseau et il lui offre généreusement 800 livres annuellement comme droits d'auteur. Si Rousseau revient à la charge, Rey imprimera ses œuvres volontiers ; mais s'il entre dans les vues de Rey, la pension n'en sera pas moins payée de très grand cœur. Ce n'est pas tout : *la vie* (les *Confessions*), que « vous aviez eu la bonté de me faire espérer afin de vous témoigner en la publiant après votre décès et au public combien je vous étois attaché et combien je vous estimois » ne rentrera pas dans cet arrangement, mais sera payée à part.

Le 20 juin, bien avant qu'il fût possible d'avoir une réponse de Rousseau, dans la lettre où il accepte d'imprimer les *Lettres de la Montagne* offertes en date du 9 juin, Rey revient sur la même question. Il lui en coûte de refuser quelque chose à Rousseau, et, malgré

la générosité de ses offres, regrette de n'être pas entré dans les vues de son ami. C'est amusant et touchant tout à la fois de suivre les combats intérieurs chez Rey, qui se félicite d'avoir dit *non*, mais souffre d'avoir fait de la peine à son ami. Il réitère son désir de renoncer à l'édition générale, à moins que Rousseau ne veuille se charger de la surveillance sur place... mais hélas Rousseau est bien trop malade pour cela : « Les larmes me sortent des yeux quand je lis *je vous promets que si l'édition peut se faire sans grosses fautes ou je mourrai à la peine ou j'irai vous embrasser tous deux*, [1] dites tous trois, car la petite en vaut la peine. Cet enfant qui depuis la naissance jusqu'à aujourd'hui a un tic que j'attribue à sa sensibilité : quand on lui chante un air tel que *Dans ma cabane obscure*, [2] etc., elle se met à pleurer et elle pleurera tant que vous ne discontinuerés pas ; mais chantés lui un air gai comme *Allons dansés sous les ormeaux*, [2] elle vous accompagnera des yeux, des mains et des pieds ; car pour la voix elle n'en a point encore. Du reste elle se porte à merveilles ainsi que ma femme dans l'etat ou elle est et Mad^elle Du Moulin. recevés leurs amitiés, elles sont ensemble actuellement dans mon jardin, on y parlera de vous tres surement et je compte les aller joindre après cette lettre finie... » *(Inédit)* On le voit, Rey pense adoucir l'amertume du refus par quelques phrases sentimentales qui attendriront nécessairement « l'oncle Rousseau. »

Les *Lettres de la Montagne* vont occuper pendant un

[1]Extrait de la lettre du 9 juin, Bosscha, p. 214.
[2] Airs du *Devin du Village*.

temps les deux correspondants. Mais Rousseau n'oublie pas l'édition générale, et la secousse profonde provoquée en Europe par son nouveau livre ne va pas tarder à ramener cette question au premier plan ; mais la solution sera autre qu'il n'espérait. L'orage éclate à Genève, mais passe aussi sur la Hollande, et la sévère condamnation du livre à La Haye a pour le séjour de Rousseau dans le pays de Neuchâtel le contre-coup le plus inattendu. Voici ce qui s'était passé (nous résumons d'après Bosscha, p. 245). La cour de Hollande, le 11 janvier 1765, ordonna au procureur général de s'informer d'un livre publié par Rey à Amsterdam : *Lettres écrites de la Montagne par J. J. Rousseau*. Le procureur rapporta le 17 que « pour répondre aux ordres de la cour il avait fait défendre et saisir le dit ouvrage dont on avait trouvé 10 exemplaires. Sur ce rapport et les conclusions prises par le Procureur général, la Cour prononça le 21 janvier un arrêt, où, « considérant que dans le livre incriminé, l'infaillibilité de l'Ecriture Sainte est mise en doute et que les miracles du Sauveur et des Saints Apôtres y font l'objet de moqueries profanes, impies, fades et licencieuses, tendant à ruiner les fondements de la vraie Religion, considérant d'ailleurs que ce livre a pour but de justifier les maximes pernicieuses de l'*Emile ou de l'Education*, ouvrage défendu par les Etats de Hollande comme étant un livre au plus haut degré impie, scandaleux, outrageant et profane, et puisque le respect dû à la Majesté Divine impose à la justice le devoir de donner ouvertement une marque éclatante de son indignation et signaler par un exemple son horreur contre quiconque écrit, imprime, vend et consent à la distribution de livres aussi abominables,

ordonne que le dit livre scandaleux et blasphématoire sera lacéré et brûlé sur l'échafaud par les mains du bourreau. »

Rey avait bien prévu des difficultés, l'ouvrage traitant les ecclésiastiques « de manière à ne vous le jamais pardonner[1]. » et l'entrée du livre à Paris semblait d'emblée impossible ; mais il n'avait d'autre désir que d'obliger Rousseau. Il lui écrit lui-même ce qui se passe et joint des documents à ses lettres. On le prend de haut à Môtiers : « J'ai receu, mon cher Compère, les deux lettres que vous m'avez écrites du 23 Janvier et du 5 Février avec toutes les copies de lettres que vous y avez jointes sur l'histoire de la brûlerie de mon livre à La Haye. Je serois assurément bien fâché que tous ces petits jeux d'enfants mal élevés vous portassent du préjudice... » (16 février 1762, Bosscha, p. 245). Mais Rousseau allait souffrir cruellement de l'intolérance de son siècle. La brûlerie de La Haye arrivait au moment où, après de longs pourparlers et grâce à l'habile et généreuse intervention de Du Peyrou, il était sur le point de s'arranger avec une compagnie pour faire imprimer à Neuchâtel l'édition générale[2]. Le Conseil d'Etat de la Principauté de Neuchâtel avait donné son consentement tacite. Or les événements de Hollande engagèrent le dit Conseil à revenir en arrière et à

[1] Lettre du 14 septembre 1764, inédite. Pour plaire à Rousseau, il avait demandé l'entrée à Paris pour un livre sur l'*Apologie de la Religion* (lettre du 7 septembre).

[2] A la tête de la société se trouvait un Monsieur Réguillat de Lyon. On a fait ailleurs l'histoire de cette entreprise ; qu'il nous suffise de dire que l'on devait payer à Rousseau une pension annuelle de 1600 livres, qui est, comme il l'a écrit à Rey, « la somme que je dépense annuellement depuis que je vis dans mon ménage, c.-à-d. depuis 17 ans », 18 mars 1765, Bosscha, p. 250).

retirer l'autorisation donnée. Rousseau doit donc prendre d'autres dispositions. C'est à Rey qu'il s'adresse. Le voisinage de Genève, dit-il, l'oblige à chercher un autre asile, que d'ailleurs il ne nomme pas ; il se borne à dire : « Loin de me rapprocher de vous il m'en éloigne » (*Ibid.*, 18 mars 1765, p. 250) ; il s'agit de Berlin. Il explique ensuite que le dévoué Du Peyrou avait offert de reprendre toute l'affaire des œuvres à son propre compte avec certains arrangements particuliers, mais il se fait scrupule d'accepter. Evidemment, Du Peyrou n'agit que par complaisance : « Je ne crois pas pouvoir profiter de cette offre qui me paroit plus relative à mon avantage qu'au sien. » (*Ibid.*, p. 251).

Avec Rey, il a toujours été en correspondance d'affaires ; un contrat tel que celui qu'il se propose de faire, serait plus naturel. En deux mots le projet que Rousseau a en tête, est le suivant : puisque dans ces circonstances l'édition générale sera forcément faite sans que l'auteur en surveille l'exécution — sinon de loin, — l'affaire sera moins lucrative pour l'imprimeur et l'éditeur ; le public ne la considérera pas comme l'édition définitive et la vente en souffrira. L'auteur devra donc limiter ses prétentions. Il demandera 1000 francs de pension au lieu de 1600[1]. Cependant, les *Confessions* ne seront pas comprises dans le marché de l'édition générale, et feront l'objet d'un arrangement spécial ; cet ouvrage, que Rousseau considère comme fort important, et qui par le fait qu'il sera entièrement inconnu jusqu'à sa mort, assurera un bon revenu à l'imprimeur,

[1] On se souvient que Rey avait offert 800 francs, mais c'était simplement pour droit de réimpression d'anciennes œuvres, et sans révision aucune, comme aussi sans morceaux additionnels.

mérite de lui rapporter 600 francs de pension annuelle jusqu'à sa mort. Ainsi le chiffre minimum de 1600 sera atteint.

Evidemment Rousseau, sans le laisser voir, n'est pas sans inquiétude. Il faut que son édition se fasse d'une façon ou d'une autre ; mais il est dégoûté du métier de publiciste et souhaite que tout se fasse sans lui ; si néanmoins, c'était la condition *sine qua non* pour arriver à une entente, cas échéant il irait en Hollande pour décharger Rey du souci de la correction des épreuves. Ainsi, bien qu'ayant dit qu'il irait ailleurs, il se réserve une porte ouverte : « Comme tous les événemens de ma vie sont sujets aux crises et aux révolutions les plus imprévues, je voudrois qu'à tout hasard vous me donnassiez des instructions un peu détaillées sur la manière de me rendre auprès de vous le plus commodément et aux moindres frais qu'il est possible, et que vous me donnassiez des adresses sur la route de gens qui pussent m'aider et me conseiller au besoin. » (Bosscha, p. 252-253) Voici la réponse de Rey, que nous reproduisons presque intégralement. Elle est du 27 mars 1765 : « Votre éloignement, mon cher Compère, nous fait une peine que je ne puis vous exprimer; je vous ay mandé par une de mes lettres de l'année passée que Mad[elle] Du Moulin se dessidoit à aller pour le reste de ses jours à Vevay ; la résolution est enfin prise, elle doit partir dans le mois d'août prochain ; ma femme s'étoit dessidée a faire le voyage avec elle afin de passer quelques mois avec vous ; elle se chargeait de vous conduire la petite et de revenir au printems 1766, vous emmener si vous vous dessidiés au voyage afin de passer quelques mois ici en famille, vous y

fixer tout-à-fait si le pays vous plaisoit, et en ce cas nous aurions exécuté notre entreprise sous vos yeux ; je vois que tout cela n'aura aucune réalité ce qui me décourage beaucoup. au reste votre bien-être sera toûjours ce qui me flatera le plus ; je souhaite donc de tout mon cœur que le parti que vous prenés vous donne et la tranquillité et la satisfaction que vous en espérés — s'il falloit pour vous engager à vous rendre à nos desirs faire le voyage, je m'y preteroi de tout mon cœur et je vous irai chercher dans 2 ou 3 mois, si vous etes absolument dessidé à nous priver de votre presence. Dieu veuille vous donner tout le contentement que je lui demande pour moi-même. — Si vous veniés ici, mon Cher Rousseau, nos arrangemens seroient bientôt pris parce que je suis absolument dessidé à vous rendre votre sort aussi heureux qu'il sera en mon pouvoir et que je ferai de meme tout ce que vous trouverés bon pour l'arrangement que vous prendrés pour l'impression de vos œuvres... » Il accepte les deux propositions de Rousseau, 1000 francs de pension pour l'« édition générale » et 600 pour les « Confessions » qui ne seront pas publiées du vivant de l'auteur, et il termine : « Voici une notte pour votre route. Sur votre reponse j'écrirai à ces diverses personnes mais en vous nommant cela suffira. » (*Inédit*)

Soit pour raisons d'affaires, soit plus probablement par simple affection pour Rousseau et pour lui venir en aide dans une heure de crise, Rey a donc encore changé d'avis ; il est disposé à s'intéresser à l'édition générale. Par contre, c'est du côté de Rousseau que viendront maintenant les difficultés. Le 17 avril, il écrit tout découragé, que les bontés du roi de Prusse et de

Mylord Maréchal rendent le pays de Neuchâtel très sûr pour lui, mais que les dispositions des habitants à son égard lui ont fait décider de n'y point demeurer. Où aller ? Il est en mauvaise santé. « Voici bientôt le huitième mois que je passe enfermé dans ma chambre sans avoir pu mettre le pied dans la rue deux ou trois fois... » Il est très touché des offres de Rey, c'est tout ce qu'il peut dire : « Je reconnois dans vos offres votre amitié et votre générosité ordinaire. Je suis si sûr du bon cœur avec lequel vous me les faites que je m'en prévaudrois avec confiance au besoin. » Quant au plan de séjour de Mme Rey, vraiment il y a là de grandes difficultés : « Je voudrois de tout mon cœur être en état de profiter des arrangemens de Madame Rey qui regardent son séjour et celui de ma filleule auprès de moi. Mais toute cette année est pour moi si orageuse, mon sort est si incertain, j'ai tant de courses à faire, tant de gens doivent venir me voir, que je ne puis absolument disposer avec certitude d'un seul moment de mon tems... Mille salutations à vos dames, j'irai certainement voir à Vevay Mad^elle^ Du Moulin si elle y vient et que je sois encore ici... » (Bosscha, p. 256-258).

Rousseau n'a donc pas le courage d'aller en Hollande et ne saurait dès lors accepter l'offre généreuse de son ami. Il s'entendra plutôt avec Du Peyrou. La conduite de Rousseau est ici bien difficile à comprendre au point de vue psychologique. Nous nous hasardons à proposer l'explication suivante qui, bien conforme à ce que nous avons appelé ailleurs la casuistique protestante de Rousseau, ne doit pas être loin de la vérité. Incapable de se décider à aller en Hollande, et, pour l'heure, dégoûté de tout travail littéraire, il faut nécessairement

qu'il devienne l'obligé soit de Rey, soit de Du Peyrou. Il se décide pour Du Peyrou, homme très riche, et auquel l'échec possible de l'entreprise causerait moins de préjudice. Rappelons ces lignes de Rousseau dans les *Confessions* : « Cette difficulté (de subsister) fut levée par un arrangement que Du Peyrou voulut bien prendre avec moi en se substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les *Mémoires de ma Vie* et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeoit de me payer suffisoit pour ma subsistance. » (*Confessions* XII, *Œuvres*, IX, p. 69.)

Quand ces arrangements ont-ils été pris ? Nos documents ne nous permettent pas de l'établir ; mais nous savons positivement que le 27 avril 1765 Rousseau songeait encore à donner à Rey les *Confessions,* qu'il voulait séparer de l'édition générale. « Tout ce que je puis faire pour concilier le bien de la chose avec le désir que j'ai que l'ouvrage ne s'exécute que par vous, c'est de prendre dans mes arrangemens de telles mesures que lorsqu'il sera tems de mettre l'ouvrage sous presse, vous en ayez la première offre, qu'on s'adresse premièrement à vous ou à votre fils et qu'il ne passe à un autre libraire qu'au cas que vous ne puissiez ou ne vouliez pas l'exécuter. Cela même a ses difficultés... mais nous verrons » (Bosscha, p. 258) ; et Rey remercie

Rousseau le 31 mai spécialement pour cette clause : « je vous dois, mon cher Compère, des remerciemens pour les vues que vous vous proposez de prendre pour l'exécution de l'histoire de votre vie. Si Dieu me prête vie je serai flaté et très flaté d'y contribuer par mes soins, autrement j'espère que mon fils aîné s'en acquittera avec empressement. » (*Inédit*) On peut inférer peut-être, d'après l'endroit des *Confessions* où se place le-passage cité, que Rousseau n'arriva à une décision définitive sur ce point qu'après avoir quitté Môtiers. Il en part le 7 septembre, et reste en tout cas jusqu'au 10 à Neuchâtel ; c'est alors peut-être qu'il prit ses dernières dispositions avec Du Peyrou. Sauf erreur, il arrive à l'île de Saint-Pierre le 12 et, à cette date, il écrit encore à Rey : « Si vous n'aviez pas été si pressé avec votre édition générale de mes ouvrages, j'en aurois pu faire la mienne et prendre avec vous des arrangemens pour cela. Mais je ne serai de longtems en état d'y penser. » *(Inédit)*

On sait que Du Peyrou conserva les papiers de Rousseau et que l'« édition générale » ne vit jamais le jour. Quant aux *Confessions,* elles ne furent imprimées ni par Rey (qui mourut en 1780), ni par son fils. La première partie fut publiée à Genève, 3 ans après la mort de Rousseau, en 1781, la 2me partie à Genève en 1788, et à Neuchâtel en 1790.[1]

Pourquoi Rousseau a-t-il repris à Rey les *Confessions* aussi pour les remettre entre les mains de Du Peyrou ? Nous ne savons pas. Mais certainement Rous-

[1] Voir Jansen, *J. J. Rousseau, fragments inédits, etc.*, Paris, Neuchâtel, Genève 1882, p. 78 à 80.

seau ne songeait pas à désobliger Rey. Peut-être sentait-il que dans le marché conclu avec Du Peyrou, lui, Rousseau, avait décidément de gros avantages, et lui semblait-il que pour faire les choses honnêtement, il devait de son côté donner au moins autant que possible. Il aurait alors jeté sur son plateau de la balance les *Confessions* qu'il considérait avec raison comme un bon morceau.

Et voilà comment à la fin de longues et laborieuses transactions, Rey en suite de l'arrangement avec Du Peyrou, se voit un jour forcé de constater avec mélancolie que ni les *Œuvres*, ni la *Vie*, ni l'*Esprit de Rousseau*, ni les *Lettres à propos de Julie* [1] ne seront confiés à ses soins : « tout cela me passera sous le né. » Mais il ajoute ces mots touchants dans leur honnête simplicité : « Je suis content, mon Cher Rousseau, moyennant que vous me conserviés votre amitié et que vous soyés persuadé que je ferai toujours tous mes eforts pour la mériter ; j'attendrai en silence tout ce que vous jugerés à propos... » (31 mai 1765. *Inédit*).

XII Rousseau et sa Commère.

Voici un autre trait de la candeur de Rey ; c'est un fragment de la même lettre : « Mad[elle] Du Moulin persiste dans sa résolution de passer en Suisse en août prochain. Si son voyage peut s'arranger à sa fantaisie elle vous fera visite ; autrement elle compte que vous lui

[1] Rousseau avait songé à publier un recueil des lettres qu'il avait reçues à propos de *Julie*.

ferez l'amitié de l'aller voir[1]. A cette occasion elle me dit qu'elle voudroit bien entretenir un petit commerce de lettre avec vous, mais qu'elle n'osoit vous écrire, elle se méfie d'elle-même, elle craint de vous importuner. Je l'ay rassurée, et cela est vrai, quelle savoit très bien écrire et que vous etiés trop son ami pour prendre mal ce qui pourroit y avoir de fautes dans ses lettres, que j'en avois la preuve tous les jours en ce que vos réponses ne m'avoient jamais fait sentir ce qu'il y avoit d'irrégulier dans mes lettres. Sa belle âme et la vôtre ne peuvent que se lier davantage par ce petit commerce. » (*Ibid.*)

Et le 19 août, entre les salutations ordinaires, les bonnes nouvelles de la petite filleule, les questions sur la santé de son correspondant, Rey annonce que Melle Du Moulin partira dans 15 jours ou 3 semaines au plus tard par la France ; si elle peut diriger la route par chez vous elle le fera afin d'avoir le plaisir de vous voir; elle se retire à Vevay auprès de ses sœurs pour y finir tranquillement ses jours... » (*Inédit*)

Ces plans ne se réalisèrent point : Rousseau et sa commère ne devaient jamais se rencontrer. Rousseau en effet quitte Môtiers le lendemain de la fameuse lapidation, le 7 septembre 1765, au moment où Melle Du Moulin se met en route.

Encore une fois, trois ans plus tard, on projette une rencontre à l'occasion d'une visite de Melle Du Moulin à Amsterdam. De Trie, Rousseau écrit à Rey pour demander l'adresse de sa commère et ajoute : « S'il

[1] Nous avons, cité plus haut le passage de la lettre du 27 avril, où Rousseau promet d'aller voir Melle Du Moulin à Vevey.

m'étoit possible de la voir à son passage, ce me seroit je vous l'assure un vrai plaisir, et si j'étois instruit de sa marche je ferois mes efforts pour cela » (11 juin 1768, Bosscha, p. 282). Mais Rousseau quitta Trie tôt après ; le 20 juin, il est à Lyon, d'où il adresse une lettre à Du Peyrou, puis va à Grenoble. Il est donc bien loin de la route de Vevey à Amsterdam.

XIII. Fuite de Suisse. Dernières tentatives de Rey pour attirer Rousseau en Hollande.

Depuis le départ de Môtiers nous n'avons plus que quelques lettres de Rey, conservées, par simple hasard, au cours des pérégrinations de Rousseau ; forcément les relations se font plus rares, mais les lettres de Rousseau ont été comme par le passé pieusement gardées. Elles montrent combien il a été affecté par les événements du Val-de-Travers. Jusqu'alors, malgré ses infortunes, il était resté maître de lui ; nous avons relevé le calme des lettres écrites après la fuite de Montmorency ; cette fois il est écrasé, il exagère la gravité de l'incident. Nous ne prétendons pas que Rousseau n'ait point sujet de se faire des soucis. Son existence aventureuse n'a rien d'enviable... En tout cas, voici comment il déverse ses chagrins dans le cœur de son vieil ami, dès son arrivée à l'île de Saint-Pierre : « Sans doute, mon cher Compère, vous n'ignorez pas les malheurs qui me poursuivent et qui m'ôtent le loisir de vous écrire comme je voudrois. Le Ministre de Môtiers ne pouvant me faire excommunier a pris le parti plus prompt et plus sûr de me faire assassiner, et il a

trouvé plus de facilité à disposer d'une bande de coupe-jarrets que des anciens de son consistoire. Insulté, hué, maudit dans tous les chemins, menacé même des armes à feu je laissois dire la canaille, et j'allois mon train toujours seul et sans armes comme à mon ordinaire. Comme cette sécurité en imposoit de jour à ces bandits, ils ont trouvé expédient de forcer de nuit ma maison, d'enfoncer mes portes, de casser mes fenêtres et de lancer des pierres jusques dans ma chambre et tout près de mon lit. Les choses étant venues à ce point je me suis enfin déterminé à m'éloigner de ce chef de brigands et d'aller, s'il est possible, chercher un lieu sur la terre où l'on veuille bien me laisser mourir en paix. Je ne sais point encore où je me fixerai. Je suis hors d'état d'aller vous voir, du moins pour le moment. Je suis malade, accablé de soins, j'ai besoin de respirer. Je voudrois qu'on me laissât dans cette solitude du moins pour cet hiver ; mais s'il reste quelque humanité parmi les hommes, ce n'est pas moi qui la trouve [1]. » Il prie de faire passer la correspondance par Monsieur Du Peyrou ; il est bien fâché de devoir laisser à Mad[elle] Le Vasseur le soin de recevoir Mad[elle] Du Moulin... et comme toujours : « mille embrassemens à ma chère filleule. »

[1] 12 sept. 1765, Bosscha, p. 259-60. Remarquons que Rousseau emploie presque les mêmes termes pour décrire l'émeute de Môtiers à M. Guy, à Paris, le successeur de Duchesne, qui commençait alors l'impression du *Dictionnaire de Musique*. Le 7 septembre, c'est-à-dire cinq jours avant la lettre à Rey, il écrivait : « L'émeute est telle ici, monsieur, parmi la canaille, que la nuit dernière mes portes ont été forcées, mes vitres cassées, et une pierre grosse comme la tête est venue frapper presque mon lit. On a tenu ce matin une justice extraordinaire ; mais les assassins ne sont pas découverts ; le ministre s'est fait ouvertement chef d'une bande de coupe-jarrets... » (*Œuvres,* éd. Hachette, vol. XI, p. 280)

Nous ne reproduisons pas d'autres passages de ces lettres à Rey, puisqu'elles sont publiées déjà. Le 18, il annonce son expulsion de l'île de Saint-Pierre. Le coup vient de Genève sans doute, par Berne : « Il faut partir et s'éloigner une bonne fois de cette fatale Suisse qui m'a si bien payé de mon amour pour elle » (Bosscha, p. 262). Si ce n'était la mauvaise saison, il partirait à l'instant pour Amsterdam ; mais à l'entrée de l'hiver et sans compagnon de voyage, infirme comme il l'est et sans savoir la langue du pays, il n'ose. « Il n'y a que l'Angleterre où je suis sûr de vivre tranquille et où des ministres assassins ni des magistrats corrompus ne pourront me chercher querelle. » (*Ibid.*) Il y passera si cela est possible. S'il pouvait rester à l'île Saint-Pierre quelque temps, il demanderait à Rey, qui le lui a offert si souvent, de venir le prendre pour aller jusqu'en Hollande ; mais que Rey se garde de se déplacer maintenant ; qu'on cherche seulement « quelque petite chambre commode et chaude, » car il pourrait arriver inopinément. Quant à l'invitation du comte de Bentinck [1] (évidemment communiquée dans une lettre perdue de Rey), il n'en veut rien : « J'ai toute la considération possible pour M. Charles Bentinck, mais je veux être logé chez moi. » Il demande une fois de plus des renseignements pour la route. Bref Rousseau hésite ! A-t-il jamais su ce qu'il voulait ?

[1] Pour des détails sur M. de Bentinck, voir Bosscha, p. 201, une longue note. Rousseau, dans sa lettre du 28 décembre 1763, avait prié Rey de rendre visite en son nom au comte pour le remercier de son attitude favorable, lorsque l'*Emile* fut condamné en Hollande. Plus tard, le 9 septembre 1764, quand Rey a des difficultés avec le gouvernement à propos des *Lettres de la Montagne*, Rousseau lui conseille de demander l'appui du comte. Enfin le 9 août 1767, au retour d'Angleterre, le comte fait offrir par Rey un séjour dans ses terres.

Quelque temps après, Rousseau fuyant Bienne arrive à Strassbourg, et de là il écrit le 10 novembre: « Je ne sais point encore quel parti mon état et la saison me permettront de prendre. » (Bosscha, p. 265). Induit en erreur par ces lignes et se souvenant de la lettre du 18 septembre où son ami déclarait qu'il irait en Hollande à condition d'être escorté, et où il souhaitait en outre qu'on s'occupât de lui trouver un petit appartement, l'excellent Rey n'hésite plus et lui dépêche son commis pour aller le prendre. Aussitôt Rousseau voit mille bonnes raisons pour ne point aller à Amsterdam. Il se serait peut-être décidé à s'y rendre de son propre gré ; mais comme il semble qu'on veuille l'influencer, il renonce et montre de l'humeur : « Je reçois mon cher Compère, avec autant de surprise que de chagrin votre lettre du 16. Votre ambassadeur s'en retournera comme il sera venu... (le 25 novembre 1765, Bosscha, p. 265). Je suis assurément sensible à votre empressement, mais embarrassé de votre étourderie. Vous auriez dû sentir que quand un homme est en âge de raison, l'on ne dispose pas de lui sans le consulter. Si j'étois en état de payer le voyage de votre homme, il n'y auroit que demi mal, mais en vérité je suis hors d'état de soutenir cette dépense, d'autant plus que tous mes amis par des soins indiscrets et par d'immenses ports de lettres semblent de toutes parts se réunir pour achever de me ruiner... » (*Ibid.*, p. 266)

Cependant le voyage de Hollande le tente encore. Le 1er décembre, comme il se disposait à se rendre à Londres par Paris, il écrit :« Etant plus à portée d'aller vous voir lorsque je serai tout-à-fait établi en Angleterre, j'espère me procurer un plaisir auquel il ne faut

pas songer pour ce moment... » (*Ibid.*, p. 267). De Paris, le 31 décembre : « Il m'eut été bien doux d'aller me reposer et me consoler dans le sein de votre famille, mais soumis aux lois de la nécessité, je suis accoutumé depuis longtemps à lui sacrifier tous mes desseins. C'est là, cher Compère, de quoi me plaindre et non pas de quoi me quereller. » (*Ibid.*, p. 268)

Nous ne possédons pas la lettre où Rey « querelle » Rousseau ; les termes en furent certes fort bénins. Mais Rey s'étonne à bon droit de cette obstination à repousser son offre bienveillante. Nous ne le sommes pas moins, car la Hollande paraissait vraiment attirer l'écrivain philosophe.

Qu'on nous excuse si une fois encore nous faisons un peu de psychologie, et essayons de diagnostiquer ce nouveau cas d'aboulie.

Trois motifs surtout nous paraissent expliquer la conduite déconcertante de Rousseau.

Le premier, qui n'est peut-être qu'un prétexte et par lequel le malade se donne le change à lui-même, est exprimé ainsi dans une lettre où, de Chiswick, le 3 mars 1766, Rousseau annonce son arrivée en Angleterre : « J'aurais voulu mon cher Compère, passer par votre pays pour avoir le plaisir de vous embrasser ainsi que Madame Rey et la chère filleule de l'oncle Rousseau ; mais outre que j'ai eu de bonnes raisons pour passer par la France, je vous avoue que je me suis senti une répugnance invincible à passer par un pays où sans rime ni raison, sans ombre d'intérêt ni de justice on m'a de gayeté de cœur traité plus injustement, plus brutalement même que dans le pays où j'avois les plus violents ennemis personnels... » (Bosscha, p. 270).

Le second motif, qui paraît plus sérieux, c'est que Rousseau était alors dans une phase de profonde dépression morale ; il se désintéressait de toutes ses publications : « Mes écrits m'ont causé tant de malheurs que je ne puis les revoir sans la plus grande répugnance, » écrit-il de l'île Saint-Pierre (Bosscha, p. 263) ; et d'Angleterre : « Je ne veux plus entendre parler de ma vie de rien qui ait le moindre rapport avec mes écrits. » (*Ibid.*, p. 269) Près de Rey, il serait obligé de s'en occuper de nouveau. Les quelques lettres qui nous restent de Rousseau à Rey après cette période sont effectivement remplies de passages relatifs à des réimpressions, et constamment l'écrivain supplie qu'on lui épargne toute tracasserie de ce genre.

Mais le vrai motif, celui que Rousseau ne peut guère mentionner, c'est — ou nous nous trompons fort — sa crainte de perdre sa liberté d'action et de pensée ; et cela par le fait même de l'empressement, du dévouement, de l'amitié touchante de Rey et de sa famille. Qu'on se souvienne de ces pages du livre IX des *Confessions*, où l'hôte de l'Ermitage se plaint doucement en parlant de Madame d'Epinay et de ses autres amis, des devoirs, doux du reste, de l'amitié et de la reconnaissance ; devoirs auxquels il ne songeait point à se soustraire, mais qui l'obligeaient constamment à renoncer, pour des formalités ou pour des frivolités, aux méditations solides qui donnaient à la vie sa valeur et dont il ornait ses ouvrages : « J'avois une demeure isolée, dans une solitude charmante ; maître chez moi, j'y pouvois vivre à ma mode sans que personne eût à m'y contrôler. Mais cette habitation m'imposoit des devoirs doux à remplir mais indispensables. Toute ma liberté

n'étoit que précaire ; plus asservi que par des ordres, je devois l'être par ma volonté ; je n'avois pas un seul jour dont en me levant je pusse dire : *J'emploierai ce jour comme il me plaira.* » Nous avons déjà cité le passage où il refuse absolument l'invitation du comte de Bentinck à Amsterdam. Et la phrase : « Vous auriez dû sentir que quand un homme est en âge de raison l'on ne dispose pas de lui sans le consulter » trahit la même préoccupation.

Si Rey n'avait pas, par un excès d'empressement, éveillé des inquiétudes dans l'âme assoiffée de paix de Rousseau, qui sait si ce dernier n'eût pas fini tranquillement sa vie à Amsterdam — avec ou sans l'édition générale à surveiller? Une chose est certaine : c'est que Rousseau eût mieux fait de ne point aller en Angleterre ; or c'est précisément là qu'il finit par se rendre.

XIV. Dernières lettres.

Jeannette ou les *Confessions*.

Nous extrayons encore quelques passages des lettres de Rousseau à Rey. Maintenant que nous avons fait connaissance avec la famille Rey, ces détails auront plus d'intérêt.

En août 1766, Rousseau a appris à Wootton que Rey avait eu « quelques affaires désagréables » ; il lui parle en ami, affectueux mais point flatteur : « Je vous aurois écrit à ce sujet si vous ne m'aviez prévenu. J'augure sur ce que vous ne m'en dites rien que tout cela n'a pas eu de suites et je m'en réjouis de tout mon

cœur ; mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire mon sentiment sur ces sortes d'affaires. Tandis que vous commenciez et que vous aviez besoin de mettre pour ainsi dire à la loterie, il vous convenoit de courir quelque risque pour vous avancer : mais maintenant que votre maison est bien établie, que vos affaires comme je le suppose sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute ; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail ; et au lieu d'exposer le bien de vos enfants et le vôtre, contentez vous de l'entretenir en sûreté sans vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà mon cher Compère un conseil de l'amitié, et je crois de la raison : si vous trouvez qu'il soit à votre usage profitez-en... » (*Œuvres*, éd. Hachette, XI, p. 380)

Le 20 décembre, Rousseau écrit encore de Wootton pour demander des nouvelles ; il n'en a pas eu de plusieurs mois : « Donnez-moi, je vous prie amplement de vos nouvelles, de celles de Mad. Rey, de tout ce qui vous appartient et surtout de ma chère filleule que j'embrasse de tout mon cœur ainsi que son cher papa... » (Bosscha, p. 271). Le 15 juin 1767, il envoie une lettre par « Monsieur Du Peyrou. » Rentré d'Angleterre, fin mai, il est à Fleury-sous-Meudon, dans la campagne du marquis de Mirabeau ; au milieu de ses errements, il n'oublie pas le fidèle Rey : « Donnez-moi de vos nouvelles, de celles de Madame Rey et de ma chère filleule que je charge M. Du Peyrou d'embrasser pour moi. » (*Ibid.*, p. 274)

Ici se place une lettre de Rey conservée par Rousseau, et que nous reproduisons en partie puisqu'elle est inédite et trahit l'inaltérable attachement de cette

famille pour l'écrivain ; elle est datée du 9 août 1767 : « Votre obligeante lettre, mon cher Compère, du 15 Juin dernier par M. Du Peyrou m'a beaucoup consolé car j'étois depuis assez long-tems dans une inquiétude où je me suis peu trouvé[1] ; je n'ay jamais voulu croire votre départ de l'Angleterre et je ne pouvois concevoir ce qui y pouvoit donner lieu ; permetté-moi de vous le dire, vous nous négligés trop ; deux mots seulement à votre départ ou à votre arrivée en france nous auroient tranquillisé ; ny dites que ce que vous voulés que tout le monde sache ; j'en suis content, mais pour l'amour de Dieu si jamais pareil événement arrive, donnés-nous de vos nouvelles et encore un coup deux mots suffiront. — Ma femme vous embrasse de tout son cœur pour elle et pour votre petite filleule qui jouit d'une parfaite santé ; elle est forte pour son âge et si Dieu nous prete vie, puisque vous habités un pays plus à notre portée je pourrois bien vous la conduire si jamais je fait le voyage de France et vous la laisser pour quelques jours afin qu'elle puisse dire vous avoir vu. — Elle vous connaîtra j'espère, votre portrait nous occupant quelquefois... mon fils aîné est de retour de Vienne. » (*Inédit*)

Le 28 septembre, de Trie, Rousseau écrit une longue lettre, signée « l'herboriste de Mad^e la duchesse de Portland, » pour demander des ouvrages de botanique. Il a entendu que son ami a encore souffert de la goutte ; il espère que celui-ci viendra le visiter en France, même avant que la filleule soit en âge de l'accompagner ; s'il ne peut venir, que n'envoie-t-il son fils ? (Bosscha, p.

[1] Il avait appris le départ d'Angleterre, et peut-être certains bruits bizarres sur le compte de son ami.

275-8) Environ huit mois et demi plus tard, Rousseau écrit de nouveau assez longuement, de Trie, au sujet de livres. Nous y apprenons que Rey reçoit toujours quantité de lettres adressées à Rousseau, lequel est fort heureux de laisser à son ami le soin de refuser ce qui paraît suspect ou de peu de valeur. « La lettre venue d'Amérique est un tissu de bêtises ; ce n'est pas la peine de recevoir de si loin pareille marchandise ; on en trouve de reste autour de soi... Je m'en rapporte bien à votre discernement pour faire le triage et je trouverai même très bon que vous ouvriez les lettres quand vous serez en doute sur leur contenu. Bien entendu que vous tiendrez note des ports[1]. » Rousseau est désespéré de ne point encore avoir trouvé le repos si ardemment souhaité ; son intérêt toujours plus marqué pour sa filleule qu'il ne connaît pas, mais qui est un peu sienne et remplace pour lui la famille, est bien touchant : « Je lis avec intérêt et attendrissement — écrit-il au milieu de sa lettre — tout ce que vous me marquez de ma petite filleule ; plus, revenu des illusions que je m'étois fait, je me détache des faux amis de la vie, plus je sens que je m'attache à cette chère enfant ; j'aurois été charmé de la voir et de vous voir, en particulier pour vous parler d'elle, et si vous eussiez pu l'amener j'en aurois été comblé ; mais ma situation précaire et toujours incertaine ne me laisse compter sur rien dans l'avenir... Mais si je n'ai point de repos, j'aurai du moins des consolations très douces tant que

[1] Bosscha, p. 281. Nous relevons ce détail, car il montre bien la confiance de Rousseau. On se souvient que la question des lettres et de la discrétion observée en les transmettant à Rousseau, a été un des grands points de discussion dans la querelle avec Hume.

j'aurai de bonnes nouvelles de vous, mon cher Compère, de ma bonne et sensible commère Madame Rey que je salue et embrasse de tout mon cœur, et de ma petite filleule que je vous charge aussi de baiser pour moi sur les deux joues et de lui dire que je veux qu'elle m'écrive dans six mois une jolie petite lettre bien tournée, bien écrite et toute de sa façon... » (*Ibid.*, p. 283).

Rousseau est de nouveau en route. Une lettre de Rey, avec des vœux de bonne année, l'a rejoint à Monquin. Jeannette aussi lui a écrit. « Votre lettre du 9 de ce mois [janvier 1769] mon cher Compère, m'a fait un plaisir infini. Je suis enchanté de celle de ma filleule...» Et encore : « Je ne puis me lasser de relire la charmante lettre de ma filleule. Je voudrois embrasser cette aimable enfant dix fois pour chaque ligne, et je me suis déjà surpris plusieurs fois à pleurer comme un enfant moi-même en la relisant. Elevez-la de façon qu'elle soit aussi sage et vertueuse qu'aimable ; parlez-lui quelquefois de son parrain de façon qu'elle en aime la mémoire... » (*Ibid.*, p. 286). Le 27 avril, nouvelle lettre : « Ma petite Jeannette est charmante ; il est bien cruel pour moi de ne pouvoir embrasser cette chère enfant, c'est une consolation qui me seroit trop douce pour qu'il me soit permis de l'espérer. Je ne suis pourtant pas content de la seconde lettre [de Jeannette] ; elle est dictée, cela est sûr ; quand elle m'en écrira une toute entière de son estoc, je promets de lui répondre.» (*Ibid.*, p. 287). Mais, malgré son désir de voir la chère enfant, quand Rey (dans sa lettre du 9 janvier) se propose de la lui amener, Rousseau s'excuse de ne pouvoir l'accueillir : « Ma situation s'y oppose pour des raisons trop longues à détailler et que vous pouvez aisément

comprendre. Ainsi, mon cher Compère, je vous le dis bien à regret, ne venez pas ; aussi bien, selon toute apparence, arriveriez-vous trop tard. » (*Ibid.*, p. 283-4). Au printemps, Rey parle de nouveau d'aller chez son ami, soit seul, soit avec la fillette. Mais on ne l'encourage pas : « Ce seroit un grand plaisir pour moi de vous voir, mais je suis obligé de vous réitérer qu'outre les inconvéniens pour vous d'un si grand voyage, il y en auroit aussi pour moi qui me font désirer que vous ne veniez pas. » (Monquin, 27 avril 1769 ; Bosscha, p. 287).

Après cette lettre du 27 avril, en voici encore une du 11 juin : « Je serais assurément fort aise de vous voir et de vous embrasser ; mais quoique j'aye ci-devant désiré ce voyage, ma situation présente m'a fait changer d'avis et vous m'obligeriez de n'y plus songer. Ce long fatigant et couteux voyage ne vous seroit d'aucun avantage et me seroit plus nuisible qu'utile. Je vous crois trop mon ami pour y persister à mon préjudice... » (*Ibid.*, p. 290).

Que signifie donc cette attitude ? Craint-il le bruit, vu sa santé précaire ? Non pas, car il prie Rey de s'abstenir de toute visite. Ou serait-ce que Rousseau ne tient pas à ce que Rey voie son ménage avec Thérèse ? Peut-être. N'est-ce pas alors, le 12 août, quelque temps après son mariage, qu'il dut écrire à son épouse la fameuse lettre où il la reprend pour sa conduite. Mais bien avant déjà, alors qu'il était « très content de son mariage, » il avait refusé la visite de Rey. (*Ibid.*, p. 284). Il faut admettre plutôt qu'une circonstance accidentelle a motivé ce refus, puisque peu de temps auparavant Rousseau demandait à Rey de venir, et qu'il le lui demandera de nouveau quelque temps après. En

effet, Rousseau écrivait à ce moment avec une hâte fébrile la deuxième partie des *Confessions*. Il se préparait à aller à Paris, ce document justificatif en main, affirmer qu'on l'avait calomnié ; il tenait à n'être point dérangé. Or la venue de Rey lui aurait créé des obligations auxquelles il voulait échapper. Comme il tient à garder le secret sur cet ouvrage, rien d'étonnant à ce qu'il n'en parle pas [1]. Notons ici un passage significatif de la lettre du 27 avril : « Quand vous me suggérâtes le projet d'écrire les mémoires de ma vie, je n'imaginois guère que ce projet adopté trop légèrement m'attireroit les calamités qui en ont été l'effet. Ne me reparlez jamais de cette entreprise; si vous m'aimez, ayez regret de me l'avoir suggérée, et si vous m'en reparlez, attendez-vous à n'avoir aucune réponse sur ce point. » (*Ibid.*, p. 288).

C'est une allusion à ce qui était sa préoccupation de tous les instants, qui lui échappe. Rousseau était persuadé que ses ennemis le traquaient et cherchaient à l'empêcher d'écrire l'histoire de sa vie. Relisons le passage du début de cette deuxième partie des *Confessions* : « Je voudrois pour tout au monde pouvoir ensevelir dans la nuit des temps ce que j'ai à dire, et forcé de parler malgré moi, je suis réduit encore à me cacher, à ruser, à tâcher de donner le change, à m'avilir aux choses pour lesquelles j'étois le moins né. Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles ; environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et dis-

[1] Cette rédaction de la deuxième partie des *Confessions* est du reste un sujet inexploré; nous avons les documents nécessaires pour en faire l'historique; jusqu'ici le temps nous a manqué pour l'écrire.

cret, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger. » (*Confessions*, VII, *Œuvres,* VIII, p. 196).

Les mots mystérieux et inattendus adressés à Rey pour le dissuader de venir ne s'expliqueraient-ils pas par cette hypothèse? Entre les *Confessions* et Jeannette, Rousseau n'hésite pas ; son honneur est en jeu. Puis le calme renaît ; peut-être le souvenir des jours tranquilles à l'île Saint-Pierre, qu'il vient d'évoquer dans la deuxième partie des *Confessions*[1], y est-il pour quelque chose. Le 29 novembre donc, après s'être excusé de n'avoir pas répondu à une lettre du 20 juin, il écrit : « Je prends l'intérêt le plus vif à cette chère enfant. Le désir de la voir va dans mon cœur jusqu'à l'inquiétude. Je n'espère pas pouvoir satisfaire ce désir, mais si jamais vous en trouvez l'occasion je m'y prêterai, quoiqu'il arrive, avec le plus tendre empressement. Je ne pense plus sur votre voyage comme je faisois dans ma dernière lettre ; je vois et je sens chaque jour davantage que tout ce que je sacrifie à mon repos ne m'y mène point, et que ce que j'avois pris pour de la prudence n'étoit que de la pusillanimité. » (Monquin, 23 novembre 1769; Bosscha, p. 291).

Il avait annoncé dans la lettre du 11 juin qu'il n'écrirait plus guère ; ici on sent son désir de reprendre contact avec des êtres aimés. L'isolement pèse à son cœur, et la maison de Rey lui apparaît comme un endroit privilégié.

Cependant il ne se croit pas libre. Tout en ayant

[1] Rousseau avait l'intention d'ajouter une troisième partie.

soif d'affection, il remplira son devoir. Il va renoncer même à la botanique ; ce goût « m'absorboit tout entier... me relâchoit le cœur, m'attachoit trop à la vie oisive et solitaire, et m'empêchoit de remplir d'indispensables devoirs que je ne puis négliger sans me manquer à moi-même. » *(Ibid.*, p. 292). Il s'agit évidemment des *Confessions* et de sa réhabilitation, qu'il compte poursuivre. Le 7 juin de l'année suivante, il écrit à Rey, de Lyon, une lettre avec l'en-tête étrange de cette période : *Pauvres aveugles que nous sommes*, *Ciel démasque les imposteurs*, etc. Il se rappelle au souvenir de ses amis hollandais : « Depuis mon arrivée à Lyon j'ai voulu, mon cher Compère, de jour en jour vous écrire... Prêt à partir pour un petit voyage, je ne veux pas du moins quitter Lyon sans vous donner, et à ma chère Commère et à ma petite filleule, un petit signe de vie... Si vous effectuez le voyage que vous avez projeté pour cette année, il n'est pas impossible que nous nous trouvions rapprochés [1]... »

Au commencement de juillet, il est de retour à Paris. Là, comme on sait, il y eut un mieux sensible dans son état. Dès sa première lettre à Rey, il demande à le voir : « Je suis affligé de votre goutte. Je serois fâché que les suites me privassent du plaisir de vous voir à Paris. Vous me demandez si je m'y fixerai. Je vous réponds que je ne sais jamais aujourd'hui ce que je ferai demain. » Après les salutations, cordiales comme à l'ordinaire, peut-être en réponse à quelque remarque de Rey : « La manière de dater que vous avez vue à la tête

[1] Bosscha, p. 294. Pour ce voyage, voir Mugnier : *Mad. de Warens et J. J. Rousseau*, chap. XII.

de ma précédente lettre et que vous voyez à celle-ci est une formule générale que depuis plusieurs mois j'emploie dans toutes mes lettres sans aucune exception. Soyez sûr que je ne daignerois pas écrire à ceux que je croirois en mériter l'application. » (26 juillet 1770; Bosscha, p. 294-5).

Il semble que ce revoir tant ajourné va enfin avoir lieu. Madame Rey est malade; mais Rey est remis (automne 1770); et Rousseau de se réjouir : « Vous ne doutez pas, mon cher Compère, du plaisir que j'aurai à vous voir avec ma filleule; mais vous ne devez consulter pour le tems que la convenance de votre santé et de vos affaires. Adieu, mon cher Compère, je vous embrasse et ma chère commère à qui je souhaite un prompt rétablissement; embrassez pour moi la petite. Ma femme vous remercie [pour la pension] et vous salue. Mille amitiés à Mlle Du Moulin [1]. » Mais les contre-temps continuent, comme nous l'apprenons par le billet du 24 mars 1771 : « J'apprends avec grand plaisir que vous et tout ce qui vous intéresse jouissez d'une bonne santé. Ce plaisir est modéré par l'espérance frustrée de vous voir cette année à Paris et d'y embrasser ma filleule. Faites ce qui vous conviendra davantage, ménagez votre santé durant les fatigues d'une si longue route et ne restez point tout ce tems sans me donner de vos nouvelles. Je suppose que vous ne ménerez point la petite avec vous à Vevai, quoique vous m'eussiez flatté de l'amener à Paris. ... La petite a eu bien du courage de se laisser arracher quatre dents d'un même jour, mais pour

[1] 9 novembre 1770, Bosscha, p. 296-7. Mlle Du Moulin est de retour en Hollande.

quoi cette opération ? il n'y avait qu'à les laisser tomber... » (24 mars 1771 ; Bosscha, p. 297-8). Et le 9 juillet : « J'ai été plus fâché que surpris, mon cher Compère, d'apprendre que vous ne passeriez pas par ici comme vous l'aviez projeté. » (*Ibid.*, p. 298).

En août, Rousseau a fait une courte absence de Paris, et au retour il remercie Rey pour l'envoi de la pension à Thérèse et pour des livres, « quoique je ne lise plus rien que des livres de plantes. » Jeannette, malade, est à Utrecht pour sa santé ; Mademoiselle Du Moulin a fait une chute ; la fille aînée de Rey se marie — et pour chacun Rousseau a un mot aimable. (*Ibid.*, p. 299-300). Le 11 mai 1772, le théâtre d'Amsterdam brûle pendant une représentation ; il y eut plusieurs morts. Dès qu'il apprend la nouvelle, Rousseau prend la plume : « J'apprends, mon cher Compère, le malheur horrible arrivé dans votre ville. Quoique je ne pense pas que vous soyez allé vous fourrer là, je suis inquiet cependant de vous et des vôtres. Un mot de vos nouvelles dans cette circonstance me tranquillisera et me fera grand plaisir. » (22 mai 1772, Bosscha, p. 301). Madame Rey et son fils assistaient en effet à la représentation, mais échappèrent : « J'ai frémi, dit Rousseau, au récit du danger qu'ont couru Madame Rey et Monsieur votre fils, et vous voyez que ce n'étoit pas sans raison que j'étois inquiet... » (14 juin 1772, Bosscha, p. 301).

Avec une persévérance qui eût mérité plus de succès, Rey dut encore engager Rousseau à s'établir près de lui, à Amsterdam ; et peut-être désire-t-il sa présence pour l'éducation de Jeannette, à laquelle le parrain semble prendre grand intérêt. Celui-ci écrit, par exemple,

le 14 juin 1772 : « Je vous assure que je serois fort aise de voir, d'embrasser cette chère enfant, d'être témoin de ses progrès et d'y contribuer s'il m'étoit possible. Mais dans ma position tout ce que je puis faire est d'applaudir à vos soins, que je trouve bons et bien entendus. Je n'aspirerois point à voir Jeannette devenir une grande danseuse ; qu'elle sache bien pondérer sa marche, ses mouvemens et se présenter avec grâce ; c'est tout ce que je désirerois sur ce point ; mais quant aux autres arts d'agrément, tels que la musique, les instrumens, le dessin, etc., j'approuve fort que vous preniez quelque peine et fassiez quelque dépense pour lui en inspirer le goût. J'envisage encore moins dans ces talens l'agrément de la société qu'un supplément pour s'en passer. Il est important à un homme, encore plus à une femme, d'avoir en soi des ressources pour se suffire dans la retraite, pour s'y occuper agréablement sans avoir sans cesse besoin du concours d'autrui, et de n'être pas réduit toute sa vie à la triste alternative des gens du monde, de la dissipation ou de l'ennui. » (*Ibid.*, p. 302).

XV. Crépuscule

Chez les deux correspondants, le poids des ans se fait sentir. On renonce aux grandes entreprises, mais dans les lettres qu'on échange encore, l'ancienne cordialité demeure. « Vous voilà devenu grand'papa, je vous en fais mon compliment et à tout ce qui vous appartient [1].

[1] Par la fille aînée de Rey, mariée depuis un an avec M. Weissenbruch. (Bosscha, p. 300, note).

La multiplication des familles d'honnètes gens est un bienfait à la société humaine. Mes salutations et amitiés. » (juin 1772 ; Bosscha, p. 303). « J'ai eu le plaisir d'apprendre dernièrement de vos nouvelles par M. votre gendre, qui m'est venu voir deux ou trois fois durant son séjour à Paris. Cela a prévenu l'inquiétude que votre silence auroit pu me donner sur votre santé. S'il arrivoit cependant que j'en eusse encore quelquefois des nouvelles par vous même ainsi que de Madame Rey, de ma filleule et de toute votre famille, je les apprendrois toujours avec autant de plaisir et d'intérêt que lorsque nous nous connoissions le mieux... » (28 février 1773 ; Bosscha, p. 304). Sept mois après, Rousseau déclare qu'il n'écrit plus et que, s'agissant d'affaires, son silence équivaut à un refus [1]. « Tout ceci n'empêche pas que je ne reçoive toujours avec plaisir de vos nouvelles et de vos lettres et que je n'y réponde même quelquefois. Mais si vous voulez ric-à-ric à chaque lettre une réponse, je ne puis promettre de vous contenter sur ce point là. Il y a encore une autre chose. C'est que lorsqu'il m'arrive de répondre, c'est quelquefois si longtemps après la lettre receue que, quoique je la garde pour y faire réponse, ne sachant plus où je l'ai mise, et ne me souvenant pas de ce qu'elle contient, je m'en passe pour répondre et ma mémoire me sert si mal que je suis sujet à répondre tout de travers. Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi aujourd'hui. Ce dont je me souviens fort bien, c'est du plaisir que m'ont fait les bonnes nouvelles que vous m'avez données de votre

[1] Rey réimprime fréquemment les œuvres de Rousseau, et s'informe s'il y a des modifications de texte à y apporter.

santé et de toute votre famille. La lettre de la petite Jeannette m'a fait grand plaisir aussi. Le caractère de sa main se forme à merveille et je ne doute pas que vous n'ayez pourvu à ce que celui de son âme se formât de même. Vous avez bien fait de la mettre dans un meilleur air pour renforcer sa constitution ; mais c'est toujours un inconvénient qu'elle soit si loin de vos yeux et de ceux de sa mère. Je ne lui écris pas, parce que rien n'est plus inutile, et je suis fâché que ma situation ne me permette pas de lui donner des souvenirs plus agréables qu'un vain bavardage. » (*Ibid.*, p. 305.)

L'enfant resta-t-elle en permanence à Utrecht, ou y fit-elle des séjours prolongés ? Nous ne saurions le dire. Mais c'est dans cette ville qu'elle mourut à l'âge de trente ans (en 1792), sans avoir été mariée[1].

Dans les lettres de Rousseau, sa filleule est mentionnée pour la dernière fois un mois plus tard, le 11 octobre 1773. « Je dois des remercîmens particuliers à Mademoiselle Jeannette pour le joli cadeau qu'elle a travaillé pour moi et pour la jolie lettre qu'elle y a jointe. Je suis fâché qu'un travail si mignon ne soit pas à mon usage. Vous ne pouviez ignorer que depuis plus de vingt ans j'ai quitté toutes ces brillantes guenilles, et quand elles conviendroient à ma situation, ce n'est pas à l'âge où tout homme sensé les quitte que je voudrois les reprendre. J'ai donc le regret de ne pouvoir porter ces manchettes que j'accepte néanmoins de tout mon cœur ; mais pour que l'ouvrage de ma Jeannette ne soit pas perdu, je la prie de l'offrir de ma part à

[1] Madame Rey était morte entre 1773 et 1780, et M. Rey en 1780 ; voir plus haut.

M. son frère qui m'a jadis envoyé de belles estampes. Je les remettrai pour vous les faire parvenir à la première personne qui me viendra de votre part... » (Bosscha, p. 306).

La période de sérénité qui suivit l'établissement à Paris touche à sa fin. Dans le ton de cette dernière lettre, il y a un peu d'amertume. La mélancolie reprend chez le philosophe, qui passe par des accès de désespoir et de défiance où il n'est plus lui-même; il faut le plaindre, plutôt que le juger sévèrement. Cette lettre est l'avant-dernière de Rousseau à Rey. Une catastrophe provoquée par une cause bien futile allait se produire.

Rey venait de réimprimer le *Devin du Village* et, dans le désir d'être correct et à titre de service, priait l'auteur de revoir ses autres écrits en vue d'une nouvelle édition des œuvres de Rousseau, qu'on allait entreprendre sans tarder. Avant de raconter les conséquences de cette malencontreuse demande, reproduisons ici quelques passages, qui, bien qu'ils ne soient pas tirés de leur correspondance personnelle, témoignent de l'attachement de Rousseau pour Rey et de la confiance absolue que l'honnêteté foncière de l'imprimeur inspirait à l'écrivain. Ces témoignages sont d'autant plus flatteurs pour Rey que Rousseau (nous allons le voir) ne ménage guère ses autres éditeurs et libraires, Pissot, Neaulme, Guérin et Duchesne. Rappelons d'abord la lettre à Lenieps (25 avril 1759), dont un passage a été cité déjà (Hachette, X, p. 209). Après s'être plaint du manque d'honnêteté de Pissot, il écrit : « Par rapport à mon libraire de Hollande [Rey], je l'ai trouvé en toutes choses exact, attentif, honnête ; je lui demandai 25 livres de mon *Discours sur l'Inégalité* ; il

me les donna sur-le-champ, et il envoya de plus une robe à ma gouvernante. Je lui ai demandé 30 louis de ma *Lettre à M. d'Alembert,* et il me les donna sur-le-champ. Il n'a fait à cette occasion aucun présent à ma gouvernante [1] et il ne le devoit pas, mais il m'a fait un plaisir que je n'ai jamais reçu de M. Pissot, en me déclarant de bon cœur qu'il faisoit bien ses affaires avec moi. Si quelqu'un vous dit quelque chose de contraire à cela, il ne dit pas vrai. » Quiconque connaît la correspondance de l'auteur et du libraire dans les années antérieures, est en mesure d'apprécier la valeur de ce témoignage. Sans doute en employant les mots d'« exact » et « attentif, » Rousseau songe plutôt aux affaires d'argent qu'aux corrections d'épreuves.

Dans une lettre du 12 décembre 1761, adressée à Moultou (Hachette, X, p. 287 et 288), en blâmant Guérin, Rousseau donne indirectement à entendre combien les services de Rey l'ont satisfait. A cette même période, 1761-1762, se rapporte la page des *Confessions*, livre XI (Hachette, IX, p. 12-13), écrite à la fin de 1769 ou au commencement de 1770. Rousseau y parle de son désir de vivre dans une solitude plus complète qu'à Montmorency. Pour pouvoir réaliser ce plan, il désirait surveiller l'impression de l'*Emile,* celle du *Contrat social* qu'il venait d'envoyer à Rey ; et terminer le *Dictionnaire de Musique,* l'*Essai sur l'Origine des Langues,* car ces divers travaux lui procureraient le modeste revenu qui lui permettrait de vivre. Il ajoute : « Tel était mon projet, dont la générosité de Rey, que je ne dois

[1] « Depuis lors, il lui a fait une pension viagère de 300 livres, et je me fais un sensible plaisir de rendre public un acte aussi rare de reconnaissance et de générosité. » (Note de Rousseau).

pas taire, vint faciliter encore l'exécution [1]. Ce libraire dont on me disait tant de mal à Paris, [cf. Hachette, X, p. 287], est cependant, de tous ceux avec lesquels j'ai eu affaire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer [2]. Nous étions à la vérité souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages ; il était étourdi, j'étais emporté. Mais en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement qu'il faisait bien ses affaires avec moi [3]; et souvent il m'a dit qu'il me devait sa fortune offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de 300 francs, exprimant dans l'acte que c'était en reconnaissance des avantages que je lui avais procurés.

Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit; et si je n'en avais parlé le premier à tout le monde, personne n'en aurait rien su. Je fus si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après il me désira pour parrain d'un de ses enfants ; j'y consentis, et l'un des regrets dans la situation où l'on m'a réduit est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses pa-

[1] Et que les persécutions à propos de l'*Emile*, l'empêchèrent de réaliser.

[2] Ici une note dont il va être question tout à l'heure.

[3] Voir lettre inédite du 7 décembre 1761, que nous publions plus loin et où il dit avoir fait jusqu'à cette date 10,000 livres avec la *Nouvelle-Héloïse*. Il en avait payé à Rousseau 2160 livres, soit 90 louis, prix fixé par l'auteur lui-même. (Cf. Bosscha, *Lettres inédites de Rousseau à Rey*, 1858, p. 65 ; confirmé, p. 68).

rents. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyants empressements de tant de gens haut huppés... ? »

Revenu à Paris, le 14 juin 1772, Rousseau écrit encore à Rey (Bosscha, p. 302-3) à propos d'impressions: « Je n'ai nul changement à faire ni à l'*Emile*, ni à aucun de mes écrits. Ne reconnaissant pour mienne que la première édition de chacun d'eux, je ne prends aucun intérêt aux éditions postérieures et n'ai pas même le tems d'examiner celles que je suis à portée de voir. J'ai pourtant toujours recommandé les vôtres par préférence, persuadé que vous êtes incapable de vous prêter à aucune infidélité. Au lieu que toutes celles qui se font et se feront en France portent tous les caractères de perfidie et de réprobation qui m'assurent qu'elles sont infidèles, falsifiées et faites avec les plus sinistres intentions. C'est ce que vous pouvez déclarer hautement en mon nom à toute la terre dans les mêmes termes, sans crainte d'être désavoué. »

Or dix-huit mois plus tard, Rey lui-même perd la confiance de Rousseau. Cet épisode difficile à éclaircir vaut la peine d'être raconté.

XVI. Autour d'une déclaration.

Au mois de septembre 1770, Rousseau avait reçu en cadeau de Rey « un exemplaire magnifiquement relié » de ses œuvres, et il l'avait duement remercié dans une lettre du 9 septembre (*Ibid.*, p. 296). Rey, consciencieusement, demandait à Rousseau les corrections qu'il jugeait désirables, chaque fois qu'il réimprimait l'un de

ses ouvrages. Dans une lettre du 11 octobre 1773 (*Ibid.*, p. 306), Rousseau déclare qu'il a trouvé beaucoup de fautes dans la dernière édition du *Devin du Village*; et quant à l'*Emile,* le relire « c'est pour moi une corvée terrible et presque inutile. » Il continue : « Il n'y a qu'un seul de mes écrits que je relirois encore avec plaisir: c'est l'*Héloïse*. J'ai essayé de la relire, mais l'exemplaire qu'on m'a prêté étant d'une édition faite en France, pleine de contre-sens ridicules et de fautes d'impression faites exprès[1], il m'a été impossible ble de soutenir cette lecture, et il a fallu l'abandonner à la moitié du premier volume. » Qu'était devenu l'« exemplaire magnifiquement relié » reçu trois ans auparavant? Rousseau nous le dira lui-même : « M. le comte d'Egmont m'avait prié de lui rassembler une collection de mes écrits des bonnes éditions. Je fis ce que doit faire un auteur quand on s'adresse à lui pour cela, et dans l'impossibilité de retrouver un exemplaire de chaque pièce de la première Edition, je fis porter chez lui mon bel exemplaire, qui est ainsi passé dans sa bibliothèque... Au reste, de ce bel exemplaire je ne regrette que l'*Héloïse*; mais il l'aurait fallue moins brillante pour qu'elle pût me rester. » Rey s'empresse d'envoyer un autre exemplaire de l'*Héloïse*, et c'est cet envoi qui va lui coûter la confiance de Rousseau. Voici la lettre de Rousseau, envoyée le 16 décembre, prélude de l'orage. (*Ibid.*, p. 308) : « J'ai receu hier, mon cher Compère,

[1] Rousseau, on le sait, était persuadé que ses ennemis, après avoir rendu sa vie malheureuse, voulaient le noircir encore aux yeux de la postérité en défigurant ses ouvrages. Voir le 3me *Dialogue*, la correspondance depuis 1767, et la *Déclaration* de 1774, dont il va être question.

avec votre lettre et celle de ma filleule, l'exemplaire de l'*Héloïse* que je vous avois demandé et je vous en remercie. Vous me marquez que vous m'envoyez l'édition originale, l'exemplaire que j'ai receu est d'une édition très différente. Vous me ferez grand plaisir de me marquer et même le plus tôt possible si ce *quiproquo* vient de vous, car je désire extrêmement et pour vous et pour moi de savoir à quoi m'en tenir sur cet article. La présente n'étant pour autre sujet, je la finis, mon cher Compère, en vous embrassant de tout mon cœur. »

Bosscha, l'éditeur des lettres, met en note : « Rey, ayant reçu cette lettre le 22, y a répondu le même jour comme il l'a marqué sur l'original. » Les lettres que Rousseau reçut de Rey après son départ de Môtiers sont malheureusement perdues, sauf une qui n'a pas rapport au débat étudié ici. Néanmoins, la suite des événements montre que Rousseau ne fut pas satisfait de l'explication qu'on lui donnait et accuse Rey d'avoir, lui aussi, « falsifié » ses écrits. Tôt après il publie sa *Déclaration relative à différentes réimpressions de ses ouvrages*[1]. Qu'on nous permette de reproduire ce document ici, puisque c'est Rey qui y est principalement visé. « Lorsque J. J. Rousseau découvrit qu'on se cachait de lui pour imprimer furtivement ses écrits à Paris, et qu'on affirmait au public que c'était lui qui dirigeait ses impressions, il comprit aisément que le prin-

[1] Hachette, IX, 401. Ce titre n'est pas de Rousseau. Le Comte de Barruel-Beauvert, qui, dans sa *Vie de J. J. Rousseau*, Londres 1789, reproduit ce document d'après un manuscrit de la main de Rousseau, et signé avec paraphe, dit expressément : « Cette missive n'a ni inscription, ni suscription. » (P. 52).

cipal but de cette manœuvre était la falsification de ces mêmes écrits, il ne tarda pas, malgré les soins qu'on prenait pour lui en dérober la connaissance, à se convaincre par ses yeux de cette falsification. Sa confiance dans le libraire Rey ne lui laissa pas[1] supposer qu'il participât à ces infidélités, et en lui faisant parvenir ses *protestations contre les imprimés de France*[2], toujours faits sous le nom du dit Rey, il y joignit une *déclaration*[2] conforme à l'opinion qu'il continuait d'avoir de lui. Depuis lors, il s'est convaincu aussi par ses propres yeux que les réimpressions de Rey contiennent exactement les mêmes altérations, suppressions, falsifications que celles de France, et que les unes et les autres ont été faites sur le même modèle et sous les mêmes directions. Ainsi ses écrits, tels qu'il les a composés et publiés, n'existant plus que dans la première édition de chaque ouvrage qu'il a faite lui-même, et qui depuis longtemps a disparu aux yeux du public, il déclare tous les livres anciens ou nouveaux qu'on imprime et imprimera désormais sous son nom, en quelque lieu que ce soit, ou faux, ou altérés, ou mutilés et falsifiés avec la plus cruelle malignité, et les désavoue, les uns comme n'étant plus son ouvrage et les autres comme lui étant faussement attribués.

L'impuissance où il est de faire arriver ses plaintes aux oreilles du public lui fait tenter pour dernière ressource de remettre à diverses personnes des copies de cette déclaration, écrites et signées de sa main, certain que si dans le nombre il se trouve une seule personne honnête et généreuse qui ne soit pas vendue à l'ini-

[1] Le « pas » manque dans la copie de Barruel-Beauvert.
[2] C'est nous qui soulignons.

quité, une protestation si nécessaire et si juste ne restera pas étouffée, et que la postérité ne jugera pas des sentiments d'un homme infortuné sur des livres défigurés par ses persécuteurs.

J. J. ROUSSEAU.

Fait à Paris, ce 23 Février 1774[1].

[1] Cette date est évidemment fausse. Il faut *janvier*. Barruel-Beauvert que nous venons de citer dans les notes précédentes donne d'après le manuscrit : *janvier*. De plus Bosscha, p. 303 (note), nous dit que cette déclaration fut publiée primitivement dans la *Gazette de littérature des Sciences et des Arts*, n° 12, du samedi 19 février 1774; elle ne pouvait donc être signée et écrite par Rousseau le 24 février. Nous ne nous expliquons pas comment l'édition Hachette a pu mettre *Février* au lieu de *Janvier*.

Nous avons cherché en vain dans les principales bibliothèques de Paris une *Gazette de littérature des Sciences et des Arts*. Hatin, *Bibliogr. hist. et crit. de la Presse périodique française* (1866), parle d'une *Gazette littéraire de la Haye*, paraissant deux fois par semaine, 1743. Est-ce d'elle qu'il s'agit ? Ce n'est pas impossible, quoique le titre de Bosscha semble bien précis. M. Byvanck, le savant directeur de la Bibliothèque Royale de la Haye a eu l'extrême amabilité de faire pour nous, à ce sujet, quelques recherches qui n'ont abouti à aucun résultat.

Nous mentionnerons, parmi les publications auxquelles on pourrait penser, le *Journal de littérature des Sciences et des Arts*, un avatar du *Journal de Trévoux* dont nous avons dû à plusieurs reprises nous occuper. Mais les dates semblent renverser cette hypothèse. Notre document aurait été publié en 1774, et la transformation du *Journal de Trévoux* eut lieu en 1779, à moins que Barruel-Beauvert ait désigné ce journal par le nom qu'il porta plus tard.

Il reste la *Gazette littéraire de l'Europe*, par Armand et Suard, 1764-1766, 8 vol. in-8° à Paris. Hatin donne à son sujet les renseignements suivants : « La *Gazette Littéraire* fut immédatement contrefaite à Amsterdam. Une société de gens de lettres y commence dès 1764 sous le même titre un recueil « contenant l'analyse et l'annonce de ce qu'offrent de plus pittoresque et de plus piquant les Lettres françaises, anglaises et allemandes avec les faits et anecdotes les plus intéressants. » C'est peut-être bien la publication dont il s'agit ; il faudrait alors admettre une erreur de titre chez Barruel-Beauvert. Le périodique original, il est vrai, mourait en 1766, mais l'imitation de la Haye continua jusqu'en 1784 et la collection complète forme 120 vol. in-12. Malheureusement nous ne sommes pas en mesure de procéder à une vérifieation.

La « protestation contre les imprimés de France » dont il est ici question est perdue[1]. En effet nous observons que la lettre à Rey, lettre datée du 16 décembre 1773 et que nous avons reproduite, ne contient pas la moindre allusion à une « protestation » incluse dans la missive ; sa brièveté et la façon dont elle est rédigée semblerait plutôt exclure l'idée qu'une autre communication l'ait accompagnée. De plus la *Déclaration* dit positivement que la « protestation » fut envoyée à Rey avec une déclaration personnelle de confiance en Rey ; il est difficile de trouver dans la note du 16 une pareille déclaration ; nous en concluons que ces deux documents, envoyés ensemble, nous manquent[2]. Notons le fait ; on pourrait se demander si cette disparition n'est pas intentionnelle, puisque les autres lettres de Rousseau à Rey ont été soigneusement conservées par ce dernier.

Essayons, en utilisant ce que nous savons des circonstances qui ont motivé la *Déclaration* et qui en expliquent peut-être la teneur, de reconstituer la suite des événements.

Dans les notes que Bernardin de Saint-Pierre avait prises pour publier une *Vie et Ouvrages de J. J. Rousseau*, et qui ont été fort bien éditées récemment par M. Souriau pour la Société des textes français modernes, nous lisons ce passage : « Il me raconta que dans

[1] Bosscha, p. 303 (note), provoque une confusion en appelant *Protestation*, la *Déclaration* que nous venons de reproduire. Il ne s'est pas aperçu qu'il s'agit de deux pièces différentes ; voir sa note à p. 308.

[2] Il y a quelque chose comme une déclaration personnelle de cette sorte dans la lettre du 14 juin 1772 (Bosscha, p. 302-3), que nous avons reproduite. Mais on n'y trouve pas d'allusion à la *Protestation*, ce qui paraît étrange.

le temps même où il me parloit, un libraire de Paris mettoit en vente une nouvelle édition de ses ouvrages et répandoit le bruit que pour dédommager J. J. Rousseau de la peine qu'il avait prise à l'affaire, il lui avait passé, ainsi qu'à sa femme, un contrat de 1000 écus de pension. Jean Jacques pria un de ses amis de s'en informer : le libraire eut l'impudence de lui affirmer ce mensonge. Rousseau s'en plaignit à M. de Sartine ; il n'eut point de justice. C'est le même libraire qui a ajouté à ses ouvrages, à la fin de 1778, un 9me volume de pièces falsifiées, et qui depuis est devenu fou. » (p. 62).

Bernardin de Saint-Pierre était revenu à Paris en 1771, et il avait fait la connaissance de Rousseau en mai 1771 (cf. *Annales* IV, 319)[1]. La conversation à laquelle il fait allusion, dut avoir lieu à une époque où les deux hommes avaient commencé à s'entretenir volontiers des événements intéressants de leur vie extérieure. Nous possédons la longue lettre de Rousseau à M. de Sartine, lieutenant général de police (et, depuis 1774, ministre de la marine[2]). On y trouve le nom du libraire peu scrupuleux ; du reste Rousseau n'y demande pas à M. Sartine d'intervenir; il se borne à le renseigner[3]. La lettre est du 15 janvier 1772 (Hachette, XII, p. 242), ce qui confirme ce que nous disions tantôt à propos de l'épo-

[1] Il dit lui-même dans les Notes dont nous venons de parler. (Edition Souriau, p. 31) que ce fut en juin 1772, mais cette date est controuvée.

[2] Voir *Œuvres de Rousseau*, éd. Hachette, XII, p. 249.

[3] D'autre part, dans la lettre adressée au même de Sartine, de Trye-le-Château, le 9 septembre 1767, Rousseau s'oppose à la publication d'une nouvelle édition du *Dictionnaire de Musique* par la veuve Duchesne « jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure ». « Vous êtes humblement supplié, Monsieur, d'arrêter la dite publication jusqu'à ce temps-là. » (Hachette, XII, p. 35).

que de la conversation avec Bernardin de Saint-Pierre. Quelques passages de la lettre de Rousseau nous fourniront ici de précieux éclaircissements. « J'ai laissé débiter parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avais cessé de voir Mme de Luxembourg après lui avoir emporté trois cents louis, que je ne copiais de la musique que par grimace, que j'avais de quoi vivre fort à mon aise, que j'avais six bonnes mille livres de rente, que la veuve Duchesne faisait une pension de six cents livres à ma femme, qu'elle m'en faisait une autre à moi de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avais dirigée. J'ai laissé débiter tous ces mensonges ; je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont revenus, et je n'ai pas même été tenté de vous importuner, Monsieur, de mes plaintes à ce sujet, quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devait porter aux ressources que mon travail me procure pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu...[1] Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

« J'avais prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si Mme. Duchesne et le sieur Guy[2] y avaient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon, qu'on lui disait avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avait été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venait d'imprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux, que j'en avais revu les épreuves, et que j'étais même allé chez lui, il n'y avait pas longtemps. Quoique je sois par moi-même le moins

[1] Nous citerons tout à l'heure un autre passage à ce sujet.
[2] Libraire, associé de Duchesne.

important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe : c'est une de mes plus douces consolations ; et je vous avoue, Monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant auquel on n'en impose pas aisément[1], est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi je me voyais en proie à leurs satellites et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissants et intrigants abusent si aisément le public sur le compte d'un étranger isolé, à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagants. J'ai donc peu besoin, Monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées, cette édition qu'on me prête sont autant de fictions ; mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable du dit Simon que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne sais pas la demeure ; et que j'ignorais moi-même avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander et je ne vous demande à vous-

[1] Rousseau n'a pas toujours eu si bonne opinion de M. de Sartine. Dans une lettre à Rey, 22 oct. 1764, à propos des *Lettres de la Montagne*, il écrit : « Il (l'ouvrage) ne contient rien qui doive déplaire en France, mais je sais que M. de Sartine n'est pas trop porté pour moi ; » et le 10 nov. suivant : « Je sais que M. de Sartine, très partial contre moi, est livré à mes ennemis. » (Bosscha, p. 234 et 239.)

même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés... Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien ; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat...[1] »

Nous ne jugeons pas opportun de reproduire ici le passage du troisième *Dialogue* où Rousseau parle de « l'honnête imprimeur Simon. » On le trouvera dans l'édition Hachette, IX, p. 305. La lettre à M. de Sartine en dit assez.

Revenons maintenant à Rey, et à l'accusation qui a motivé la *Déclaration* lancée contre lui. Il nous manque, avons-nous dit, toute la correspondance de Rey à ce sujet ; il nous manque aussi la principale lettre de Rousseau. Mais peut-être obtiendrons-nous quelques renseignements en consultant la correspondance antérieure.

Rousseau, dans une lettre citée plus haut, du 14 juin 1772, (Bosscha, p. 302) avait dit : « Ne reconnaissant pour mienne que la première édition de chacun d'eux de mes écrits], je ne prends aucun intérêt aux éditions postérieures et n'ai pas même le tems d'examiner celles que je suis à portée de voir. »

On se souvient que c'est une réimpression de la *Nouvelle Héloïse* qui a révélé l'infidélité de Rey et a provoqué la *Déclaration*.

[1] Nous n'avons qu'une lettre de Rousseau à M. de Sartine, postérieure à celle-ci ; plutôt un billet de juin 1774, accompagnant le renvoi d'une lettre adressée par erreur à J. J. Rousseau. (Hachette, XII, p. 249.)

Or il se trouve que Rousseau lui-même avait demandé à Rey de faire des changements à une nouvelle édition de la *Nouvelle Héloïse ;* mais c'était onze ans auparavant.

Le 17 août 1761, peu avant l'impression du *Contrat social*, Rey écrit une longue lettre dans laquelle il demande à Rousseau de le favoriser pour la publication de ses œuvres, entre autres de *Julie*[1] qu'on parle de réimprimer à Paris. Et il ajoute : « S'il étoit possible de vous résoudre à y faire des changements que vous croiriez nécessaires pour qu'on puisse le donner entre les mains des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, je crois que cet ouvrage pourroit avoir le même cours que le Télémaque. » Le 2 septembre (Bosscha, p. 117-119), Rousseau déclare que ce n'est point son affaire d'empêcher les « contrefactions », mais bien celles de l'imprimeur ; il ajoute : « J'ai un exemplaire revu et corrigé avec soin pour une nouvelle édition de l'*Héloïse ; il y a même quelques petits changements, retranchements et additions*[2]. Je consens de bon cœur à vous l'envoyer... » Le 1 octobre Rey écrit : « Vous m'obligerez d'y ajouter [au manuscrit du *Contrat Social*] la *Nouvelle Héloïse*, et de me dire ce que vous voulez que je paye pour ce que vous y avez fait. » *(Inédite).*

Le 14 octobre, en réponse à la lettre de Rey : « Je vous ferai parvenir aussi par M. Le Clerc ou par la voie que vous aurez prise, mon exemplaire *corrigé*[2] de la *Nouvelle Héloïse;* vous vous moquez de m'offrir de l'argent pour cela. Si vous voulez m'en envoyer quelques

[1] Rousseau a longtemps appelé son roman *Julie ;* et dans la correspondance il emploie indifféremment ce nom ou *Héloïse*.

[2] C'est nous qui soulignons.

exemplaires, à la bonne heure... » (Bosscha, p. 120).

Le 31 octobre : « En attendant je prépare le paquet ci-joint dans lequel vous trouverez le manuscrit en question [*Contrat Social*] et l'exemplaire *corrigé*[1] de la *Nouvelle-Héloïse*... et je vous recommande l'exécution de ce dernier ouvrage. » (Bosscha, p. 121).

Le 7 novembre, la nouvelle édition du « roman » est encore mentionnée en passant.

Le 23 janvier 1762 (Bosscha, p. 134), à propos de la pension à Thérèse Levasseur : « Avez-vous, mon cher Rey, la note que j'ai *ajoutée*[1] dans le 3e tome de *Julie*, à l'exemplaire que je vous ai envoyé ?... »

Le 4 février : « Quant à la *Julie* vous me ferez plaisir quand elle sera imprimée de m'en envoyer cinq ou six. Vous ne me dites point si elle est sous presse... » (Bosscha, p. 136).

Le 17 février : « N'allez pas... dans la nouvelle Edition de la *Julie*, si vous y mettez *revue et corrigée*, ajouter, *par l'auteur :* car vous devez savoir que je ne me reconnais point pour tel, mais seulement pour Editeur... » (Bosscha, p. 137).

Le 15 mai, Rey écrit qu'il réimprime le *Discours sur l'Inégalité* et s'occupera ensuite de la *Nouvelle Héloïse*, lettre inédite, qui sera reproduite ailleurs.

Le 22 juillet, Rey, très inquiet après la fuite de Rousseau à Yverdon, demande des nouvelles et dans la même lettre annonce que la *Nouvelle Héloïse* est sous presse. *(Ibid.)*.

Le 23 août, Rousseau écrit de Môtiers-Travers : « Je n'ai ni le *Contrat social* ni *Emile*, et j'aurais grand

[1] C'est nous qui soulignons.

besoin de les avoir. Si la nouvelle édition de l'*Héloïse,* est achevée vous m'obligerez d'y en joindre aussi deux ou trois exemplaires : je suis très empressé de la voir. » (Bosscha, p. 164).

Le 14 janvier 1763, Rey mande que l'édition de la *Nouvelle Héloïse* est achevée (lettre inédite qui sera reproduite ailleurs).

Or, chose bizarre, une lettre du 19 février nous apprend que Rey vient d'envoyer l'*Emile* et le *Contrat Social;* mais l'*Héloïse,* bien que terminée, n'est pas comprise dans l'envoi. « J'ai envoyé à M. Fauche à Neufchâtel les trois *Emiles* que vous m'aviez envoyés et six *Contrat Social* qu'il débitera pour votre compte. Vous n'avez rien à me payer pour la nouvelle édition de la *Julie,* mais si vous pouvez m'en envoyer quelques exemplaires, vous me ferez plaisir ». (Bosscha, p. 192).

Et nulle part, ni dans la correspondance inédite de Rey, ni dans celle de Rousseau, il n'est question de l'envoi ou de la réception de cette *Héloïse* tant désirée. Ce n'est que sept ans plus tard que nous trouvons de nouveau une vague allusion à une nouvelle édition de l'*Héloïse.*

Rousseau écrit de Monquin, le 27 avril 1769 : « Je me souviens que dans une de vos éditions de la *Julie,* pour égaliser les volumes et les mettre en 4 tomes, vous les avez coupés différemment. Passe pour cela, pourvu que la coupe des six parties ne soit point changée de ce qu'elle étoit dans la première Edition. Il est essentiel que cette coupe reste la même ; si vous l'avez changée, avertissez que c'est contre mon intention. » (Bosscha, p. 288-289).

Est-ce de cette édition tant attendue autrefois qu'il parle ? C'est possible. Il faut admettre alors qu'il ne la parcourut que d'un regard distrait et nous le croyons volontiers, car Rousseau traversait alors la période la plus agitée de sa vie : publication de la *Réponse à l'Archévêque de Paris* et des *Lettres écrites de la Montagne*, rédaction des *Confessions*, fuite de Môtiers, séjours en Angleterre et en France. Quoi qu'il en soit, quand, onze ans plus tard, il relit la *Nouvelle Héloïse*, le « seul de ses écrits qu'il relirait encore avec plaisir » (lettre du 11 octobre 1773), il paraît ignorer cette deuxième édition qu'il avait tant à cœur et pour laquelle il avait lui-même proposé des changements, et il s'aperçoit que l'exemplaire qu'il a reçu de Rey « est d'une édition *très différente* de l'originale. » Ne prenons pas trop à la lettre ce superlatif ; Rousseau a toujours été exact et pointilleux ; mais à cette époque il est particulièrement enclin à s'exagérer l'importance des divergences qu'il constate.

Nous ne pouvons sans doute aller aussi loin que de prétendre que Rousseau n'ait pas découvert d'autres changements que ceux proposés par lui même ; mais le fait même qu'il en avait lui-même proposé, lui a échappé, et c'est cette circonstance qui, pensons-nous, permit à Rey de se justifier dans une certaine mesure dans cette lettre perdue, qui affecta si profondément Rousseau et provoqua la *Déclaration.* Ajoutons que l'auteur lui-même devait avoir peine à reconnaître l'original d'un ouvrage continuellement altéré avant l'impression déjà. « On sait — écrit M. Mornet, le préparateur d'une édition critique de la *Nouvelle Héloïse* — avec quels soins minutieux il remania son ouvrage :

phrases longuement méditées le jour dans les sentiers de ses bois, et le soir dans le silence de sa chambre ; premier brouillon surchargé de ratures ; deuxième brouillon ; copie retouchée pour Mme de Luxembourg ; corrections nouvelles sur le deuxième brouillon ; corrections sur la copie pour l'impression, corrections sur les épreuves, corrections dans l'*Errata.* » *(Le Sentiment de la nature, de J. J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, p. 427).

Lorsque Rey, par la lettre du 16 décembre 1773 reproduite ci-dessus, fut sommé de s'expliquer sur les divergences entre l'édition originale et celle que Rousseau venait de recevoir, il dut donc, à ce que nous présumons, répondre à peu près ainsi : Premièrement. Rousseau a lui-même fait des « changements retranchements et additions » à la première édition. — Deuxièmement. Il lui rappela peut-être la lettre (inédite, qui sera reproduite ailleurs) déclarant que, vu les circonstances, personne en France ne considérait comme possible de publier les œuvres de Rousseau sans coupures (19 janvier 1763), déclaration que Rousseau n'avait point relevée. — Troisièmement. Rousseau avait eu sous les yeux la 2ème édition — ou une autre subséquente et probablement pareille — et Rey était en droit de conclure de son silence que l'auteur était d'accord avec les remaniements apportés au texte primitif. D'ailleurs, en 1769, dans la lettre du 27 avril, Rousseau avait parlé sans amertume de la refonte de l'*Héloïse* destinée à la réduire en quatre volumes, et s'était borné à demander que la coupe des parties fut respectée — ce dont on avait tenu compte.

Considérant d'une part la lettre de Rey du 19 janvier 1763 (l'impossibilité de vendre Rousseau en France

sans coupures), et d'autre part ce que nous savons du du caractère honnête de Rey et de sa crainte de déplaire à Rousseau, nous croyons Rey incapable de modifier de son propre chef la division adoptée par Rousseau ; nous le croyons également incapable d'avoir fait n'importe quel changement autre que les coupures indispensables pour assurer la vente et peut-être pour empêcher que l'ouvrage ne soit interdit en France. Depuis l'aventure de l'*Emile*, il fallait être circonspect ; la censure pouvait frapper d'un interdit toute nouvelle édition ; qui sait, même celle qu'elle avait d'abord autorisée. Rey, qui du reste avait aussi à soutenir la concurrence des autres éditeurs, pouvait donc fort bien croire que le droit était de son côté. N'oublions pas qu'alors les éditeurs s'arrogeaient plus de libertés qu'actuellement avec le texte qu'on leur confiait, et que de nos jours encore ils ne se font pas faute d'user du ciseau (voir par exemple les procès de Maupassant). En un mot, nous pensons que, sans la dépression maladive de Rousseau, Rey aurait réussi à se justifier.

Ce qui est hors de doute, c'est qu'il n'avait nullement l'intention de nuire à son ami. Il est possible que, les premiers temps, sa conscience n'ait pas été très à l'aise, puisqu'il attendit si longtemps avant d'envoyer un exemplaire de l'édition nouvelle. Mais comme Rousseau n'avait rien dit ou rien vu à la réception de l'ouvrage, en 1763, il était rassuré. Il le fut plus encore lorsque, en 1770, le don de « l'exemplaire magnifiquement relié » ne provoqua aucune remarque de l'auteur. Il est vrai que la disparition un peu surprenante de la « protestation » de Rousseau contre les imprimés de France, ainsi que de la déclaration de confiance en lui, Rey,

personnellement (lesquelles, d'après la « déclaration » publique que nous avons reproduite, avaient été envoyées ensemble) semble indiquer que Rey était quelque peu tourmenté, à moins que cette perte ne soit accidentelle [1].

Notre explication concorde, nous semble-t-il, avec le caractère des personnes en cause ; on s'en convaincrait mieux encore en plaçant les lettres de Rey (inédites, sauf ce que nous avons publié), en regard de celles de Rousseau. Elle nous fait comprendre la note du livre XI des *Confessions*, où Rousseau corrige le jugement porté sur le libraire Rey dans le texte de l'ouvrage. Cette note qui, d'après ce qui précède, doit avoir été ajoutée tôt après décembre 1773, est ainsi conçue : « *Quand j'écrivois ceci, j'étois bien loin encore d'imaginer, de concevoir et de croire des fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir.* » (Hachette, IX, p. 13). Rey a en effet dû convenir de certains remaniements, sans cependant se croire fautif pour autant. Mais, en présence de ce demi aveu et en admettant peut-être que Rey n'avait point l'intention de lui nuire, Rousseau emploie cependant le mot de « fraude », car Rey ne lui paraissait pas apte à juger si ces changements pouvaient nuire à Rousseau devant la postérité. Péniblement impressionné par l'incident, Rousseau ne se réconciliera jamais avec Rey et ne renouera jamais la correspondance avec lui. Un passage de Bernardin de Saint-Pierre, écho de ses conversations avec Rousseau, le confirme : « Mais vos ouvrages

[1] Est-ce que l'édition de la *Nouvelle Héloïse* avec variantes des différentes éditions, que prépare M. D. Mornet, nous permettra de faire le triage entre les changements faits par Rousseau et ceux faits par Rey dans la seconde édition ? Dans une certaine mesure peut-être.

auraient dû vous mettre à l'aise, » dit Bernardin de Saint-Pierre ; son interlocuteur répond : « Je n'en ai pas tiré 20 mille livres [1]. Encore si j'avois reçu cet argent à

[1] Ce chiffre doit être exact, d'après le tableau provisoire que nous donnons ici et qui résulte de recherches faites en vue d'un autre travail sur Rousseau (nous comptons en francs ou livres ; le louis = 24 livres.)

Discours sur les Sciences et les Arts		(rien)	(Hachette, VIII, 260, X, 209)
Devin de Village			(Hachette, VIII, 275, X, 203, 209).
Du roi 100 louis	= 2400		(Voir aussi : Bernardin de St-Pierre, *Vie et Ouvrages de J. J. Rousseau*, p. 63 de l'éd. Souriau).
Mme de Pompadour 50 louis	= 1200		
Opéra 50 louis	= 1200		
Pissot	= 500		
		5300	
(dont la moitié, du reste, payée en livres imprimés par lui).			
Discours sur l'Inégalité		600	(Hachette, X, 209)
Lettre à D'Alembert		700	(*Ibid.*)
Nouvelle Héloïse		2160	(Bosscha, p. 65, 68).
Contrat Social		1000	(Bosscha, p. 121).
Emile		6000	(Hachette, X, 287).
(Bernardin de St-Pierre dit 7000 livres ; c'est une erreur).			
Lettre à l'Archevêque de Beaumont. Chiffre supposé que nous basons sur la longueur du manuscrit, (60 pages de l'éd. Hachette).		500 ?	(Rey, lettres inédites 14 janvier 1763).
Lettres de la Montagne		1000	(Rey, lettres inédites, 19 octobre 1764).
Rey envoya après coup 500 livres à Rousseau, ayant trouvé le manuscrit plus long qu'il ne pensait (130 pages, éd. Hachette).		500	
Dictionnaire de Musique. Pour le moment nous n'avons pas trouvé de données précises. Peut-être 1200 livres, peut-être pension de 300 francs par an *.		?	(Hachette XI, 251-2).
		17760	francs ou livres.

* Monsieur d'Avenel dit : « Le *Dictionnaire de Musique* fut offert par Rousseau à Duchesne pour 10460 francs, ou à son choix 5400 francs payés comptant et une pension viagère de 660 francs. Le libraire préféra ce dernier mode de paiement (1765) et servit la pension durant 12 ans

la fois, j'aurois pu le placer. Mais je l'ai mangé successivement, comme il est venu. Un libraire de Hollande, par reconnaissance, m'a fait six cents livres de pension viagère, dont trois cents livres sont reversibles à ma femme après ma mort. Voilà toute ma fortune. Il m'en coûte cent louis pour entretenir mon petit ménage : il faut que je gagne le surplus. » (B. de Saint-Pierre, l. c., p. 60).

Notons cependant que Bernardin de Saint-Pierre ne semble pas avoir très bonne mémoire. (Il fait naître Rousseau en 1708, et dit que jusqu'à 2 ans il fut élevé par sa mère). Les renseignements donnés sur la fortune de Rousseau ne concordent pas avec ceux de Rousseau lui-même dans la note à la lettre à M. de Sartine, que nous avons citée plus haut (voir Hachette, XII, p. 243-244). La question des ressources pécuniaires de Rousseau est complexe ; pourtant nous espérons la tirer au clair un jour ou l'autre. Ajoutons seulement ici que, le 18 mars 1765, Rousseau écrit à Rey : « 1600 francs est la somme que je dépense annuellement depuis que je vis dans mon ménage, c'est-à-dire depuis dix-sept ans. » (Bosscha, p. 250).

Valait-il la peine de se livrer à cette minutieuse discussion sur un sujet qui semble si peu important ? Peut-être que non s'il s'agissait de tout autre que Rousseau. Mais puisque tout ce qui touche à cet homme soulève des discussions si passionnées, un fanatique anti-rous-

jusqu'à la mort de l'auteur » (*Revue des Deux Mondes* 15 nov. 1908). Il importe de dire que M. d'Avenel remplace les chiffres originaux par leur équivalent en monnaie moderne. Pour certains chiffres nos données ne s'accordent guère avec les siennes.

seauiste pourrait s'emparer de cet épisode pour faire de Rousseau un monstre, persécuteur de ses plus dévoués amis, tandis qu'un admirateur non moins fanatique de l'écrivain ne manquera pas d'y voir la preuve que Rousseau fut persécuté même par ceux qui semblaient ses plus fidèles amis. La faiblesse humaine suffit pourtant à tout expliquer. Rey est homme : en sa qualité d'imprimeur, il faut bien qu'il fasse ses affaires ; il se défend énergiquement quand d'une simple vétille, on veut faire une « fraude. » Rousseau est homme, lui aussi : il est extrêmement susceptible comme tout auteur ; et, surtout quand il a personnellement à souffrir d'un manque de droiture, il en prend ombrage et exagère les torts qu'on a envers lui.

Albert SCHINZ.

Remarque. — Pour ne pas compliquer la discussion, nous n'avons pas parlé d'une lettre de Rousseau à Moultou, parlant de Rey, datée du 28 mars 1770, de Monquin (Hachette, XII, p. 209-211) et qui ne s'accorde nullement avec les autres pièces de notre enquête. On lit dans cette lettre : « ... Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire : c'est à vous que j'en donne la commission. 1° Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle, et à d'autres marques, j'ai reconnu que mon homme étoit enrôlé. J'aurois dû prévoir et que des gens si attentifs ne l'oublieroient pas et qu'il ne seroit pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan avec les réponses qui furent écrites il y a une quinzaine d'années au sujet d'une tracasserie de Palissot... [1] ». Il prie donc Moultou d'écrire à M. de Tressan que lui, Rousseau, n'est pour rien dans cette publication ; s'il ne le fait lui-même, c'est par crainte que la lettre ne soit interceptée. Cette lettre se placerait fort bien en 1774, après la *Déclaration* de fin janvier 1774, que nous avons don-

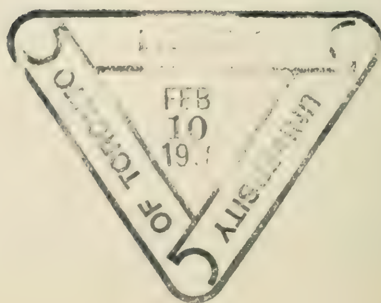
[1] Il s'agissait de la comédie des *Philosophes* de Palissot. Voir *Confessions*, fin du livre VIII. Cf. aussi Musset-Pathay, *Vie et Œuvres de J. J. Rousseau*, II, p. 319-320.

née. En modifiant ainsi la date, on n'aurait pas la difficulté d'expliquer la lettre du 14 juin 1772, de Rousseau à Rey : « Persuadé que vous êtes incapable d'aucune infidélité j'ai toujours recommandé vos éditions *par préférence*, c'est ce que vous pouvez déclarer hautement en mon nom à toute la terre dans les mêmes termes sans crainte d'être désavoué. » Et de Paris, le 26 juillet de la même année, il explique, à propos de l'en-tête de ses lettres *Pauvres aveugles*, etc. : « C'est une formule générale que j'emploie dans toutes mes lettres sans exception. Soyez sûr que je ne daignerois pas écrire à ceux que je croierois en mériter l'application. » Mais ce changement de date ne se laisse pas faire facilement ; car il y a une autre lettre de Monquin, postérieure de quelques semaines, qui fait allusion à celle qui nous occupe, et qui porte dans l'inscription la marque de la période de Monquin. Elle est ainsi datée : Monquin le 17 $\frac{6}{4}$ 70. — Pauvres aveugles que nous sommes ! etc. Mon cher Moultou... etc.

En outre nous possédons une lettre de Moultou à Meister, du 7 novembre 1771, dans laquelle il est fait une allusion très précise à celle de Rousseau du 28 mars 1770 (entre autres, Moultou écrit qu'il n'a pu se procurer l'adresse de M. de Tressan pour s'acquitter de la commission de Rousseau[1]).

Il faut donc supposer que Rousseau avait oublié, le 14 juin 1772, l'incident qui donna lieu à la lettre de Monquin du 28 mars 1770, ou encore que, après une crise de découragement et de soupçons, il revint à d'autres sentiments. La lettre que nous discutons date de la période si sombre de Monquin, où il écrivait dans les *Confessions* : « Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles... » etc. La crise passée, il ne vit plus en Rey que l'imprimeur, exerçant son métier, et cherchant son avantage aux dépens de l'auteur, pour autant que les usages de l'époque ne s'y opposaient pas. Il s'agit d'ailleurs, dans la lettre du 28 mars 1770, d'une édition des *Œuvres*, et non de la *Nouvelle Héloïse*.

[1] Cf. *Lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister*, publiées par Usteri et Ritter, Hachette, 1903, p. 23-24.


FEB
10
19
OF TORO
UNIVERSITY